

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4121 du Jeudi 14 Avril 2022 - 69<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## COOPERATION

# Congo-Rwanda : Paul Kagamé désireux de nouer des liens renforcés avec le Congo

(P.3)

## ELECTION PRESIDENTIELLE EN FRANCE

# Nouveau duel entre Macron et Le Pen



DÉPARTEMENT DU KOUILOU: CAMPAGNE «ELECTRICITÉ POUR TOUS» «COURANT SAMU NA BETO NIONSO»

# Quand le pétrole produit l'énergie de l'injustice

(P.18)

## CONSOMMATION

# Le Congo résolu à maîtriser les effets de la montée des prix

(P.5)

## CRISE EN UKRAINE

# Le Pape François a appelé à une trêve de Pâques



Le Pape François

(P.13)

## EDITORIAL

# Anticiper

CANAL+

LE DECODEUR HD  
**5 000** FCFA  
A PARTIR DE LA FORMULE ACCESS

Joyeuses Pâques

**SPECIAL PAQUES**

06 877 92 92  
CANAL+ CONGO

**OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI**  
sis à Brazzaville (République du Congo)  
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans  
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»  
B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79  
E-mail: etudepongui2@gmail.com

**Commerce Industries, Technologies de Yamba  
en sigle «C.I.T.Y»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
au capital social: 5 000 000 de Francs CFA  
siège social: Nkayi (République du Congo), quartier Capable  
RCCM: CG-MGO-21-B-21

**MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE  
& CREATION D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE A BRAZZAVILLE**

I- Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique Gérant du vingt et un juillet deux mil vingt et un de la société de la société ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-deux juillet deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le vingt-six juillet de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 136/3 numéro 1167, l'associé unique a pris entre autres décisions:

- Modification corrélative de l'article 4 des statuts relatif au siège social;

- Mise à jour des statuts de la société;

- Création d'un établissement secondaire à Brazzaville, sous la même dénomination de «Commerce, Industries, Technologies de Yamba» en sigle «C.I.T.Y» SARL U et qui aura les mêmes activités;

- Fixation du siège de l'établissement secondaire à Brazzaville (Congo), case J-364/V, OCH - Mougali III;

- Nomination de Monsieur Serges MPOUNGUI, associé unique gérant de la société «C.I.T.Y» SARL U en qualité de Gérant dudit établissement secondaire.

II- Suivant acte authentique portant mise à jour des statuts de la société «Commerce Industries,

Technologies de Yamba» en sigle «C.I.T.Y» SARL U, ci-dessus plus amplement désignée, reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-neuf juillet deux mil vingt et un et enregistré à Nkayi, le trois août de la même année à la recette des Impôts de Nkayi, sous le Folio 157 numéro 022/01.

Dépôt au greffe - un exemplaire de la mise à jour des statuts de la société du vingt-neuf juillet deux mil vingt et un a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Madingou et l'immatriculation a été effectuée, le quatre août deux mil vingt et un, sous le numéro CG-MGO-21-B-21.

Par ailleurs, les exemplaires du Procès-verbal des décisions de l'associée unique du vingt-sept mai deux mil vingt et un, mise à jour des statuts ainsi que le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier modifié de la société ont été déposés le sept septembre deux mil vingt un au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2021-D-00024 d'où l'établissement secondaire a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B20-00024.

*Pour avis et mention*

**Maître Chimène Prisca Nina PONGUI**

Notaire

**OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA**

01, rue Kikouimba, Mougali (Arrondissement 4);  
B.P.: 13865 - Tél.: 06 665 65 90 - 05 558 52 96 - 04 450 47 96 -  
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo)

**101 SMAT INTERNATIONAL SERVICES  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

**INSERTION LEGALE**

Suivant Acte Authentique en date du 02 février deux mil vingt-deux reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 028/7, numéro 0572, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement Economique et les statuts.

**Objet Social:** La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Construction-Bâtiment-Etude et Conseil-Réfection Réhabilitation - Espaces verts-Fournitures Equipement - Matériels informatiques, Consommables et Accessoires de bureaux.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

**Dénomination sociale:** La Société prend la dénomination suivante: 101 SMAT INTERNATIONAL SERVICES S.A.R.L.

**Siège Social:** La Société est fixée à Brazzaville, 87, rue Sita Jérôme, Diata (République du Congo).

**Durée:** La durée de la Société est de 99

années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

**Capital Social:** Cinq Millions (5.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de cinquante mille francs CFA souscrites totalement et libérées intégralement.

**Administration:** la Société est gérée et administrée par Madame MALONDA TCHIMBOTA POTO Ryma Alexandre, demeurant à Brazzaville, 01 Avenue de l'Intendance, Mpila.

**Dépôt Légal:** Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15/02/2022.

**Immatriculation:** La Société dénommée 101 SMAT INTERNATIONAL SERVICES S.A.R.L est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro

**RCCM:** CG-BZV-01-2022-B12-00032.

*Pour avis,*

**Maître J.B. BOUBOUTOU-BEMBA,**

Notaire.

**UNE SOCIETE DE DROIT CONGOLAIS RECHERCHE  
POUR SES BUREAUX**

**UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

**Lieu d'affectation:** Pointe Noire

**Profil recherché:**

- Avoir un Master en administration ou en gestion d'entreprise
- Avoir une expérience minimum de 5 à un poste de responsabilité dans le domaine indiqué

**Taches à effectuer:**

Sous la supervision du Directeur Général, le Responsable Administratif aura pour principales missions de faciliter les tâches quotidiennes et assurer la liaison entre les différents services.

**Dans sa mission il devra:**

- encadrer et coordonner le travail des différentes équipes du service administratif
- assurer la liaison entre la direction générale et les équipes opérationnelles ;
- assurer la gestion des ressources humaines
- le suivi des contrats et la formation
- conseiller la direction générale sur certaines orientations stratégiques
- rédiger des plans stratégiques et des rapports de suivi
- proposer de nouvelles méthodes et nouveaux outils de gestion
- préparer les grandes réunions de l'entreprise et en rédiger le compte-rendu
- gérer les contentieux...

**Qualités requises:**

La discrétion, avoir le sens de l'organisation, être méthodique, rigoureux et réactif, inspirer confiance. Capable de travailler sous pression.

Les candidats devraient déposer au Journal la Semaine Africaine (Brazzaville ou Pointe Noire le dossier constitué d'une demande manuscrite, les copies des diplômes et d'un CV.

Date limite de dépôt de dossier, le 30 avril 2022

**UNE ASSISTANTE DE DIRECTION**

**Lieu d'affectation:** Pointe - Noire

**Profil recherché:**

- Avoir un BTS ou une Licence Secrétariat de Direction
- Avoir une expérience minimum de 5 à un poste de similaire
- Etre bilingue (anglais-français)

**Taches à effectuer:**

Sous la supervision du Directeur Général, l'Assistante du Directeur général aura pour principales missions de faciliter les tâches quotidiennes et assurer la liaison entre les différents services. Dans sa mission elle devra:

- Tenir et gérer l'agenda du Directeur general
- Assurer le traitement du courrier, la rédaction de compte-rendu de réunions auxquels il assiste généralement
- Préparer des dossiers et les présenter pour validation, organiser des réunions, des déplacements et les voyages du Directeur General
- classer et archiver tous les documents

**Qualités requises:**

La discrétion, avoir le sens de l'organisation et de confidentialité, être méthodique, rigoureux et réactif, inspirer confiance. Capable de travailler sous pression. Elle doit faire preuve de réactivité, d'une grande capacité d'adaptation, d'esprit d'initiative et de résistance au stress et à la pression.

Les candidates devraient déposer au Journal la Semaine Africaine (Brazzaville ou Pointe Noire) le dossier constitué d'une demande manuscrite et d'un CV.

Date limite de dépôt de dossier, le 30 avril 2022.

**Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire**

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers  
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718 / Pointe-Noire, République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**SOCIETE REEL INTERNATIONAL**

Société à Responsabilité Limitée au capital F. CFA: 3.000.000  
Siège social: 43, rue Simon Zéphirin, entrée du Port / Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM N°: CC -PNR -01-2017-B12-00179

**CESSION DE PARTS SOCIALES - NOMINATION DU NOUVEAU GERANT**

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 31 Mars 2022, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 1er Avril 2022, sous le folio 065/2 N00323, les associés de la Société REFL INTERNATIONAL ont décidé ce qui suit:  
Constatation de la cession des parts: L'assemblée générale approuve et confirme la cession des parts sociales effectuées en date du 31 Mars 2022.

**Nomination du nouveau gérant:** Mon-

sieur DAMBA KAYA Naho Dhev Cyrmane est nommé gérant, pour une durée de quatre (04) années.

**Dépôt légal:** Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt n°CG-PNR-01-2022-D-00182 du 1er Avril 2022 et mention modificative a été portée à la même date au RCCM, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00406.

*Pour insertion légale,*

**Maître Léole Marcelle KOMBO**

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE; Notaire à Pointe-Noire**

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,  
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.  
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

**LA CONGOLAISE DES SERVICES ET DES TRAVAUX en sigle «LASCT»**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de F CFA: Deux Millions (2.000.000 FCFA)  
Siège social: Avenue Moé Vangoula, galerie forestière du Plateau, 1er étage, Centre-ville, BP: 4821  
Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO.

**ANNONCE LEGALE**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société LA CONGOLAISE DES SERVICES ET DES TRAVAUX en sigle «LASCT» SARL, établi par devant le Notaire soussigné, en date du 12 Mars 2015, enregistré au domaine et timbres en date du 02 Avril 2015, sous folio 058/24 N°2803, il a été décidé de:  
- La nomination de Monsieur MBOUKOU KIMBATSA Victor, en qualité de nouveau gérant, en remplacement de Monsieur POUNGUI Constant, gérant révoqué.  
- De l'ajout dans l'objet social, de l'activité ci-après: Toute opération de transit.

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00412, du 01 Avril 2022.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2012-B12-00226.

*Fait à Pointe-Noire, le 05 Avril 2022.*

*Pour insertion.*

**Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

COOPERATION

## Congo-Rwanda : Paul Kagamé désireux de nouer des liens renforcés avec le Congo

En visite de travail de 72 heures en République du Congo, le Président rwandais, Paul Kagamé, s'est adressé aux Congolais devant le Parlement réuni en congrès le 11 avril 2022. L'audience solennelle était présidée par Isidore Mvouba. En présence de Pierre Ngolo, président du Sénat; d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre; les membres du Gouvernement et les chefs des missions diplomatiques.

Le Président rwandais a indiqué que sa visite en terre congolaise est une occasion d'approfondir l'amitié entre le Rwanda et le Congo, et de renforcer leur coopération. «Les peuples du Rwanda et du Congo sont unis par une vision commune d'une région stable et prospère. Nous partageons également l'aspiration à rassembler les pays et les peuples africains, en travaillant pour un continent fort et prospère. Au fil des ans, ces objectifs ont servi de fondement à notre amitié, et maintenant, plus que jamais, il est temps d'aller encore plus loin», a-t-il déclaré.

Paul Kagamé est revenu sur le génocide du Rwanda qui est célébré chaque mois d'avril depuis 1994. «Pour les Rwandais, c'est un moment pour se souvenir, et aussi pour se réengager à renforcer notre unité nationale. Nous remercions nos amis et partenaires du monde entier, pour la solidarité exprimée pendant cette période. Nous apprécions le soutien du Gouvernement du Congo, représenté par le ministre de la Coopération internatio-

nale, Denis Christel Sassou Nguesso, lors de la cérémonie de commémoration qui s'est tenue ici à Brazzaville», a-t-il dit.

Les Rwandais veulent s'assurer que les dures leçons de cette tragédie ne seront pas gaspillées, mais plutôt utilisées pour faire d'eux de meilleures personnes, capables de construire un pays qu'ils méritent et de contribuer au bien-être et au succès du continent confronté à des défis sur plusieurs fronts. «La pandémie de la COVID-19 nous a montré qu'aucun pays n'a la capacité de résoudre seul les défis mondiaux, et que nous devons travailler ensemble pour sauver des vies et gérer les conséquences des menaces qui nous affectent tous», a-t-il indiqué. Il a rappelé l'importance d'avoir des systèmes de santé nationale solide et l'urgence de se préparer aux futures crises sanitaires. «Nous devrions également appliquer ce type de préparation à tout autre type de crise», a affirmé Paul Kagamé, qui a plaidé pour une augmentation des financements intérieurs de santé. Et d'ajouter qu'«un



Paul Kagamé reçu par le Président Denis Sassou-Nguesso

environnement réglementaire solide est également essentiel à nos efforts collectifs. La nouvelle Agence africaine des médicaments permettra à notre continent de réglementer et d'approuver ses propres vaccins et médicaments de haute qualité. Nos deux pays sont signataires de ce traité, et nous espérons que le Congo procédera bientôt à sa ratification. Le Rwanda, le Ghana et le Sénégal, sont en train de mettre en place une usine de fabrication pour la production de vaccins à ARNm, en partenariat avec BioNTech, l'Union africaine et l'Union européenne. Cette nouvelle capacité augmentera l'accès aux vaccins et autres médicaments, tant au niveau national que pour l'ensemble de la région. L'initiative transférera également des connaissances et du savoir-faire, ce qui est important pour la sécurité sanitaire de l'Afrique». Le président rwandais a

évoqué la paix et la sécurité en Afrique qui, selon lui, «restent une priorité à l'ordre du jour, et le Rwanda et le Congo sont déterminés à déployer des efforts pour résoudre les situations difficiles en cours, notamment dans la région du Sahel, en Éthiopie et en Somalie».

Signalons que les Présidents congolais et rwandais ont signé le 12 avril plusieurs accords dans des secteurs clés axés sur la coopération économique et les échanges culturels. «Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble, dans un partenariat mutuellement productif et bénéfique, pour les peuples du Congo et du Rwanda», a fait savoir Paul Kagamé qui a réitéré le souhait du Rwanda de renforcer davantage son amitié et sa coopération avec le Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COMMUNE D'OYO

## Remise d'actes de naissance aux enfants non déclarés à l'état-civil

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa Goma, a patronné le 9 avril 2022 à Oyo, département de la Cuvette, la cérémonie de remise des actes de naissance aux enfants non déclarés à l'état-civil. Le président du Conseil municipal d'Oyo, Gaston Yoka; le sous-préfet du district d'Oyo, Roger Mamingui Louzaya; le procureur de la République près du tribunal de grande instance d'Oyo; le commandant territorial de la Force publique de la commune d'Oyo, étaient présents.

Le phénomène d'apatridie devient un problème social en République du Congo que le Gouvernement veut prendre à bras le corps. Depuis un moment, les enfants non déclarés à l'état-civil reçoivent leur acte de naissance grâce à l'appui du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

A la cérémonie organisée à Oyo et placée sous le patronage de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, un échantillon de 46 enfants de 5 et 16 ans parmi lesquels 12 enfants autochtones, ont reçu leur acte de naissance. La mairie d'Oyo avait organisé en 2018 un recensement à vocation d'état-civil qui a révélé l'existence de 2684 citoyens non détenteurs d'acte de naissance.

Bien qu'existant physiquement, ces enfants avaient du mal à prouver leur identité voire leur nationalité, parce que ne disposant pas d'acte de naissance, pièce essentielle pour confirmer l'existence d'une personne et son attachement à un pays. Le combat contre ce phénomène, a dit M. Gaston Yoka, «exige un appui considérable qui commencera par l'affectation d'un personnel rompu aux techniques d'animation de l'état civil, l'information du système d'état-civil aux fins d'éviter la fraude et surtout le nerf de la guerre (l'argent, Ndlr)».

Le maire d'Oyo a invité les parents au ressaisissement : «Qu'ils déclarent massivement la naissance de leurs enfants. Celle-ci est gratuite. Il ne suffit pas de déclarer la naissance, il



Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa Goma remettant un acte de naissance à un enfant non déclaré

faut également venir au centre d'état-civil retirer l'acte de naissance de son enfant. A ce jour, des centaines d'actes de naissance moisissent dans les tiroirs des centres d'état-civil un peu partout», a déploré Gaston Yoka. Le directeur départemental des affaires sociales, Armand Roger Dissivoloud, a rappelé qu'un enfant non déclaré est un apatride et que l'apatridie est une violence contre les droits humains. «En 2007, le sous-préfet d'Oyo avait établi 850 actes de naissance d'enfants non déclarés à l'état-civil». Pire, nombreux parmi les parents

de ces enfants n'avaient ni acte de naissance ni pièce d'identité. La ministre s'en est indignée: «Les enfants qui naissent en plein 21<sup>e</sup> siècle ne peuvent pas être des apatrides!». «La République du Congo a pris à bras le corps ce problème. Nous sommes là pour donner une existence à ces enfants qui jusque-là n'avaient pas d'actes de naissance», a rassuré la ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

## Anticiper

Nous devons, malheureusement, au milieu des nombreux drames qui affligent la planète et même notre pays, revenir sur le thème de la montée des prix. Le citoyen ordinaire s'interroge et attend des réponses. La mesure du pouvoir d'achat se fait désormais à coups de comparatifs de mesurées : de l'huile, du fofou ou d'autres denrées dont les commerçants nous expliquent qu'elles subissent les effets de confrontations lointaines.

Pour le moment, à part quelques frondeurs, la discipline semble tenir les extrémismes loin des allumettes. Nous nous étions affolés du prix du sac de ciment de 50kg, le Gouvernement a tout fait pour le ramener au raisonnable. Les carburants ont, un temps, semblé se coller à une tendance haussière. Le pain, sauf dans quelques boulangeries rebelles, tient bien sa place dans le prix et dans le gramme : le ministère est passé par là !

Naturellement, les fraudeurs existent. Et il n'est pas exclu qu'ils tenteront (s'ils ne l'ont pas déjà fait) de profiter de la situation de fragilité ambiante. Mais tout cela tient bon : l'espoir est que cela continue. Que le Gouvernement tienne bien la mesure et ait l'œil toujours ouvert sur toutes les situations qui pourraient entraîner des dérapages. Nous savons que la valse des prix a déjà secoué des pays comme la Tunisie ou le Soudan.

Le panier de la ménagère tremble ; il est à risque. Les Conseils des ministres qui ont eu lieu, parlent de «mesures d'anticipation». Pour certaines d'entre elles, leurs effets se feront sentir sur la durée. Mais c'est déjà un sentiment réconfortant qui monte de la rue. L'huile et le ciment sont redevenus «sages». Le pain est freiné dans sa velléité à suivre les hausses constatées. Nous sommes dans une situation assez tranquille.

Mais il en est des prix comme des incendies : même sous la cendre, le feu peut continuer à couver. Il faut donc toujours avoir le sceau d'eau près ; maintenir une alerte dans laquelle, pour l'une des rares fois dans notre pays, on ne dira pas que ministres et plénipotentiaires sont tranquilles chez eux pendant que le petit peuple souffre. Non que la misère ait disparu, mais même la vendeuse de poisson du fleuve comprend que nous subissons les effets d'une situation mondiale sur laquelle nous n'avons pas prise.

Nous sommes dans une situation de crise économique, tout notre talent sera de chercher à en sortir avec le moins de dévastations. Ne pas jeter de l'huile sur le feu. Les frustrations existent dans notre pays existent ; elles ont de multiples causes. La prise de conscience du Gouvernement d'atténuer les effets de cette crise mondiale indique la bonne direction.

Albert S. MIANZOUKOUTA

### Tarifs d'abonnement

| Congo                       |           | Autres pays d'Afrique |           |
|-----------------------------|-----------|-----------------------|-----------|
| 6 mois                      | 182 Euros | 96 Euros              | 192 Euros |
| Retrait sur place:          | 15.600    |                       |           |
| Expédié:                    | 23.400    |                       |           |
| 1 an                        |           | Europe                |           |
| Retrait sur place:          | 31.200    | 96 Euros              | 192 Euros |
| Expédié:                    | 46.800    |                       |           |
| France, Afrique Francophone |           | Amérique-Asie         |           |
| 91 Euros                    |           | 100 Euros             | 200 Euros |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LCDE

# Honoré Sayi se réjouit des conclusions des experts

Suite à la réunion tenue du 25 février dernier, le ministre de l'Energie et de l'hydraulique Honoré Sayi, au cours d'une communication avait instruit les cadres et ingénieurs de La Congolaise des eaux (LCDE) de mettre en place un comité technique chargé de diagnostiquer et de trouver des pistes de solutions aux problèmes de fourniture d'eau au Congo. Le 7 avril 2022, le comité supervisé par son directeur de cabinet a remis des conclusions au ministre en charge de l'Energie. La restitution a été faite par Parfait Chrisosthème Makita, directeur général de LCDE.



Le ministre Honoré Sayi posant avec les cadres et ingénieurs de LCDE

Concernant la réforme du secteur, plusieurs recommandations issues des différents travaux n'ont pas été mises en œuvre. Toutefois, quelques avancées ont été réalisées: le soutien de l'Etat dans les négociations sur le dossier du projet Gambouissi-Poin-te-Noire, une souplesse et une stabilité dans la gouvernance de l'entreprise avec une moindre implication de l'Etat dans le choix des cadres dirigeants. Pour les approches de solutions, le Gouvernement à travers le ministère de l'Energie, doit mettre à jour la feuille de route pour poursuivre la réforme du sous-secteur de l'hydraulique urbaine par la

mise en place d'une délégation de service public (DSP). S'agissant de la production, les unités de production de LCDE présentent de nombreuses insuffisances et imperfections. Les cadres et ingénieurs doivent réhabiliter ou construire de nouvelles installations; renouveler les équipements et acquérir les pièces de rechange; renforcer le cadre de concertation avec les exploitants de la société sœur E2C. A la distribution et au stockage, on note un faible taux de couverture, une rareté et une insuffisance des investissements qui entravent la politique d'augmentation de la production; l'insuffisance des réseaux de distributions dans

certains centres d'exploitation. Les solutions sont de doter les services techniques de stocks conséquents de pièces et outillage, renouveler les canalisations vétustes ou les anciens branchements, etc. En ce qui concerne la commercialisation, sur un total de 215.000 abonnés au 31 décembre 2021, le nombre total d'abonnés actifs est de 114.110; nombre total d'abonnés inactifs 100.890 (coupés pour impayés, manque d'eau; parcelles détruites par les érosions). Le segment support à l'exploitation soutient le pro-

cessus métiers (production, distribution, commercialisation) et met à leur disposition les ressources nécessaires (informatique, logistique, ressources humaines). L'alimentation en eau potable des villes et localités, a indiqué le ministre Honoré Sayi, connaît depuis un certain temps des difficultés ou des pénuries de desserte en eau potable se traduisant par le manque de continuité de service, de rareté de la denrée d'eau. Il a félicité le travail réalisé et les approches de solutions mentionnées.

Aybienevia  
N'KOUKA-KOUDISSA

COUR SUPRÊME

# Des déclarations de patrimoine au cabinet de la présidence de la République

La Cour suprême, sous la direction de son premier président Henri Bouka, a organisé vendredi 8 avril à Brazzaville une audience solennelle de réception des déclarations de patrimoine des membres du cabinet de la présidence de la République.

Etaient présents à cette audience solennelle que prescrit la loi, le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Tsiba, ministre, secrétaire général de la présidence de la République Jean Baptiste Ondaye, chef d'Etat-major particulier du président de la République, le général Léonard Essongo, les hauts commissaires Marius Mouambenga, Hellot Matson Mampouya, Landry Kolelas, Luc Daniel Adomo Mateta.



Jean Baptiste Ondaye déclarant son patrimoine

Le premier président de la Cour suprême a rappelé: «Chacun de vous fera la déclaration de son patrimoine. A la cessation de vos fonctions, vous en ferez une autre. Les deux déclarations seront ensuite ouvertes et confrontées, le but étant de voir comment s'est comporté votre patrimoine durant le temps au cours duquel vous avez exercé la fonction qui vous a placé dans l'obligation d'en faire une».

«Une nation jeune comme la nôtre ne peut trouver son salut qu'en s'imposant une rigueur morale et éthique, expression de reniement de toutes les dérives».

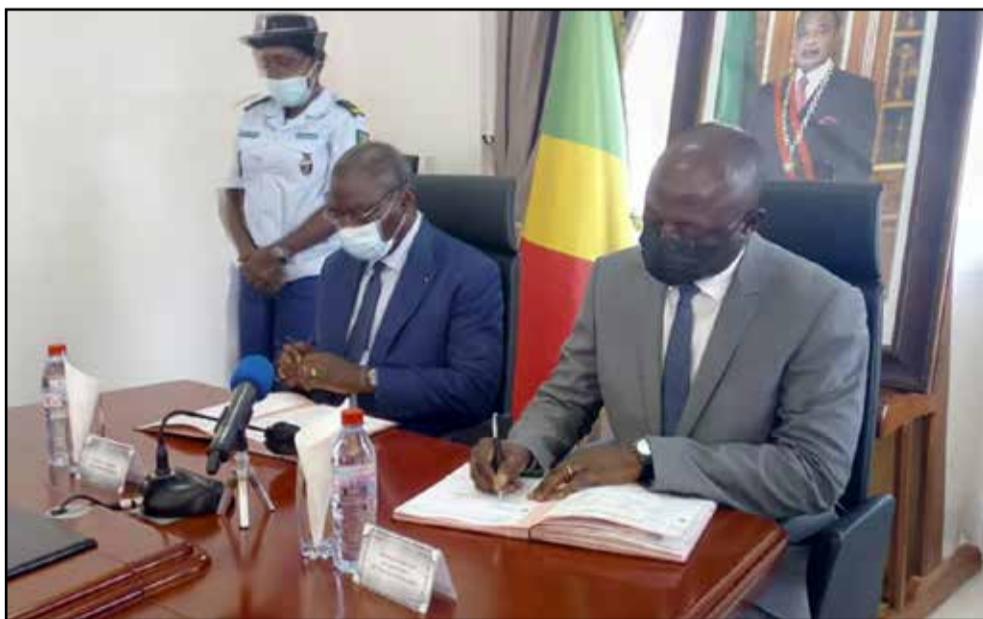
«Nul ne peut tolérer ces atteintes nocives qui affectent notre système judiciaire et asphyxient la noblesse du droit et l'impartialité de la justice dans notre pays», soulignait récemment le chef de l'Etat. «Le gain facile et déshonorant du trafic d'influence, de la corruption de la concussion et le bien d'autres dérives dégradantes défie le professionnalisme de ceux qui sont chargés, au nom du peuple congolais, de dire le droit. Aussi, les organes constitutifs de l'autorité et garants de l'intégrité du pouvoir judiciaire sont –ils collectivement interpellés devant le prétoire et la conscience de la nation», a conclu, Henri Bouka.

Pascal AZAD DOKO

COOPERATION

# Signature d'un accord technique entre la Défense et l'Agriculture

Signature, vendredi 1er avril 2022 à Brazzaville, de l'accord technique entre le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo et celui de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Paul-Valentin Ngobo, relatif au projet d'amélioration des conditions d'exercice de la pêche maritime et de la durabilité de sa gestion au Congo.



Charles-Richard Mondjo et Paul-Valentin Ngobo lors de la signature de l'accord

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la République du Congo par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE), en vue du renforcement des mesures permettant de retrouver un mode d'exploitation durable des ressources halieutiques. Le projet est financé

par la convention de subvention signée le 15 mai 2019, entre l'AFD et la République du Congo. Une fois entré en vigueur, il va impliquer la Marine nationale, administration nationale compétente pour la réalisation des contrôles en mer aux fins d'une pré-

servation du patrimoine halieutique national. Il s'agit là d'une préfiguration de la mise en œuvre du concept de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales dans l'esprit des engagements bilatéraux inter administrations comme l'un des

éléments de réponse à la problématique de la protection de nos intérêts économiques, et environnementaux en mer et, peut-être, demain, dans le fleuve.

Alain-Patrick  
MASSAMBA

APRÈS LA LEVÉE DE SON IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

# Ghislain Millet Galibali se dit victime de cabale politique

Ghislain Millet Galibali, député de Lékana et membre du groupe parlementaire PCT-Alliés, a perdu son immunité. Il pense que «l'affaire de faux diplôme n'est que l'arbre qui cache la forêt». Le député s'est exprimé sur cette affaire. «La levée de l'immunité parlementaire d'un député n'est ni un gadget, ni un symbole. C'est un acte grave qui engage la vie d'un hom-



Ghislain Millet Galibali

me et donc du député que je suis», estime-t-il. «C'est pourquoi, je voudrais rendre un vibrant hommage à mon défunt père, l'ancien ministre d'Etat, Monsieur Lambert Galibali, qui a eu une vie politique très intense. Il était respectueux de ses adversaires politique, tolérant et homme de paix», affirme-t-il.

D'après le député, pour son défunt père, «la politique n'était pas les coups fourrés ! Il m'a transmis ces valeurs». Il pense que ce se dit de lui, aujourd'hui, «n'est autre chose qu'une cabale médiatique» engagée contre lui depuis son élection en 2017, et qui, selon lui, «s'est accélérée ces dernières semaines dans un climat empreint de violence qu'il qualifierait de "sauvage"».

Pascal-Azad DOKO

SANTE

# Gilbert Mokoki appelle à la préservation de l'environnement

«Notre planète, notre santé». Tel a été le thème de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril 2022. A Brazzaville, cette commémoration a donné lieu à une déclaration du Gouvernement lue par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population.

La planète enregistre, de plus en plus, des phénomènes hostiles à l'existence humaine comme le réchauffement climatique, la pollution de l'air et de l'eau. «Le thème choisi établit un lien étroit entre le déclin de l'environnement et l'apparition de plusieurs maladies qui contribuent à l'augmentation des taux de mortalité dans le monde, impactant ainsi négativement le développement des pays», a fait savoir Gilbert Mokoki.

C'est sur ce triptyque «environnement-santé et développement», a-t-il dit, «qu'il faudra désormais composer pour le bien-être de l'humanité. Malgré que la crise climatique menace de réduire à néant les progrès réalisés au cours des cinquante dernières années, en matière de développement, l'humanité continue à développer des activités, qui ont une influence négative sur les déterminants de la santé».

Selon l'OMS, la pollution de l'air par plusieurs types de gaz, comme le dioxyde d'azote et de l'eau par les déchets de tout genre, tue actuellement 13 personnes chaque minute. «La production des déchets se poursuit à une quantité plus importante, on estime qu'elle augmente de 70% d'ici 2050

pendant que leur gestion devient très complexe, surtout dans les pays sans politique de recyclage des déchets», a déclaré le ministre.

Il a indiqué que les sources d'eau polluées engendrent plusieurs maladies d'origine hydrique, surtout chez l'enfant de moins de 5 ans. «L'OMS affirme que 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et l'une des causes est la pollution. On note aussi le phénomène de déforestation et de dégradation des forêts qui contribuent au réchauffement climatique et nuisent à la santé».

Devant cette situation, «le Gouvernement a fait de la question de sauvetage environnementale un défi majeur auquel il faut répondre de façon responsable et permanente», a dit le ministre.

Gilbert Mokoki est revenu sur la question de l'environnement qui, selon lui, est une affaire de survie collective. «L'assainissement des villes et villages concernent tous les habitants. Elle exige une conscience citoyenne. Les pneus et carcasses des véhicules, ainsi que d'autres récipients qui jonchent nos artères, doivent être détruits. Les caniveaux d'évacuation des eaux qui s'engorgent en



Gilbert Mokoki

matières plastiques et d'autres déchets sous nos yeux doivent disparaître, parce qu'ils favorisent le développement et la prolifération des vecteurs du paludisme, du Chikungunya, de la fièvre jaune et bien d'autres», a-t-il signifié.

Toutes ces maladies peuvent être évitables, si la population prend conscience de la détérioration de l'environnement, de l'incivisme de certains compatriotes qui attribuent tout à la sorcellerie.

Face au déclin de l'hygiène environnementale, a estimé le ministre, il fait opposer l'exécution de la circulaire du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sur l'assainissement obligatoire, le premier samedi du mois; l'accomplissement du planning d'arbres à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre pour contribuer efficacement à la lutte contre les érosions et les glissements de terrain; la mise en œuvre des initiatives citoyennes de bon-

ne gestion des déchets et des ordures ménagères dans les quartiers et dans villages; la promotion de la notion de préservation citoyenne de notre environnement dans les écoles, les universités, les églises et les mosquées; la construction de latrines à fosse ventilée. «La planète se dégrade, l'environnement devient très hostile à notre santé. Les réponses à la menace environnementale ne sont pas l'apanage des décideurs politiques. Elles doivent aussi préoccuper chaque citoyen. Chacun doit œuvrer en faveur de la sauvegarde environnementale pour améliorer notre santé», a-t-il renchéri.

Signalons que la commémoration de la Journée mondiale de la santé a pour objectif de maintenir les populations en veille permanente contre toutes les menaces qui pèsent sur la santé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONSOMMATION

## Le Congo résolu à maîtriser les effets de la montée des prix

Le prix des denrées de première nécessité semblait voué à la montée inexorable. Lors de son Conseil des ministres du mercredi 6 avril dernier, le Gouvernement a donné un deuxième signe de sa préoccupation pour l'accompagnement des populations sur cette situation.

La semaine d'avant, une cellule de veille, chapeauté par le Premier ministre avait été mise en place. Elle est chargée d'anticiper l'évolution des prix dans le pays. Chapeauté par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, sa mission est de protéger l'économie et les populations congolaises par «une gestion optimale du volume des stocks de produits de première nécessité ainsi que leur prix».

Lors du Conseil des ministres du 6 avril, le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou avait fait un état sans complaisance de la situation. Il avait indiqué que la montée des prix

qui afflige la planète depuis deux ans. A cela se sont ajoutés les effets des affrontements entre la Russie et l'Ukraine, deux grands producteurs de produits d'usage courant dans

se doivent de prendre les mesures nécessaires de soutien aux populations, afin les mettre à l'abri des éventuels chocs à venir sur les prix », indiquait le communiqué de conclusion du



Alphonse Claude N'Silou

était aussi une des graves conséquences de la pandémie de COVID-19

les ménages congolais. «Les pouvoirs publics, dans leur mission d'anticipation,

Conseil des ministres de la semaine dernière.

## COUP D'OEIL EN BIAIS

### Ghislain Millet Galibali perd son immunité parlementaire

L'Assemblée nationale a voté dimanche 10 avril 2022 la levée de l'immunité du député de la circonscription de Lékana, dans les Plateaux: Ghislain Millet Galibali est visé par une action judiciaire. Il est suspecté d'avoir été recruté comme agent du Fonds routier et du bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics, en présentant un faux diplôme d'ingénieur qu'il prétendait avoir obtenu en France. Mais l'intéressé dénonce «une cabale».

### De la lassitude, ils passent à la contestation directe

Des abonnés de la société E2C (Energie électrique du Congo) en colère contre la distribution irrégulière de l'électricité à Brazzaville ont organisé vendredi 8 avril dernier une marche pacifique, du rond-point Ebina, à Talangaï, le sixième arrondissement, jusqu'au siège d'E2C, au centre-ville. Alors qu'on croyait leur appel à cette marche populaire, relayé sur les réseaux sociaux, comme un canular, finalement, l'initiateur de ce mouvement et ses amis ont été interpellés par la police pour avoir bravé un interdit de la Préfecture «pour des motifs impérieux d'ordre public» signifié deux jours avant. D'après leurs témoignages, ils auraient été brutalisés avant d'être relaxés.

### Des routes goudronnées transformées en torrents impétueux !

Chaque année, la saison des pluies montre qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire dans la réhabilitation du réseau routier urbain. Il a suffi, par exemple, d'une grosse pluie, celle qui est tombée samedi 9 avril dernier dans la capitale, pour que l'avenue Marien Nguabi se transforme en torrent impétueux. La voie goudronnée n'était plus visible, laissant la place à une rivière. Il était difficile de circuler sur cette voie. Les bus et autres voitures qui l'empruntaient ressemblaient à des véhicules amphibies. Ceux qui étaient dans le bus s'esclaffaient de rire en voyant leurs compatriotes patauger dans l'eau. Un spectacle incroyable dans une capitale qui a juré de devenir l'une des plus belles de la sous-région. Que dire du tronçon de route du terminus de Kinsoundi, à Makélékélé, de l'avenue Matsoua, à Bacongo, etc. où se sont formées de grandes marres d'eau.

### Il n'y a pas que les routes !

La même pluie du samedi 9 avril 2022 a fait d'autres mécontentes, à un autre endroit de Brazzaville. Il s'agit du...marché du Plateau des 15 ans qui s'est transformé en une mare authentique. Les vendeuses, pieds sur des briques, étaient obligées de sauter de l'une à l'autre par se déplacer. Quant aux clients, ils regardaient le spectacle de loin, amusés ou compatissants.

### Opération risquée de chirurgie

Selon le journal en ligne Congomediatic, une femme qui venait d'accoucher, a sectionné le cordon ombilical de son nouveau-né à l'aide d'une lame usagée. Le nouveau-né a failli perdre la vie. Dieu merci, transporté dans un hôpital dans un état critique, les médecins ont tout fait pour le sauver. Le manque de moyens financiers pour assumer les frais liés à son accouchement serait à l'origine de la mésaventure de cette mère. Mais son acte a provoqué une vague de réprobation populaire.

### L'aide humanitaire ne les concerne-t-elle pas ?

Les habitants du quartier l'Ombre, à Mfilou-Ngamaba, n'ont pas encore fini de s'interroger sur ce qu'ils considèrent comme l'indifférence des pouvoirs publics sur leur sort après la grande pluie tombée le 1er mars dernier et qui a provoqué l'ensablement de plusieurs maisons. Le sable rouge en provenance du ravin d'Intsali atteignait le niveau du chaînage des maisons, à certains endroits. Les dégâts sont importants. Les occupants étaient obligés à sortir par le toit. Nombreux n'ont pas eu la possibilité de sauver quoi que ce soit. Un retraité a perdu toutes les pièces administratives et d'état-civil de son dossier de pension. Plusieurs rues ne sont plus praticables. Des familles sont obligées d'abandonner leurs domiciles: un véritable désastre pour les habitants ! C'est un spectacle cyclique auquel on assiste depuis au moins deux décennies. Rien ne se fait, malgré les rapports des chefs de quartier aux autorités habilitées. Les sinistrés demandent la protection de l'Etat contre ce phénomène cyclique d'inondation et d'ensablement qui risque de faire disparaître leur quartier. En attendant, ils pensent être en droit de bénéficier de l'aide humanitaire comme «d'autres sinistrés qui reçoivent des aides multiformes».

### Ma place, rien que ma place !

L'occupation des places à l'église défraie la chronique. Tout se passerait comme au marché ou dans un stade de football. Un lecteur nous signale que, dimanche 3 avril 2022, dans sa paroisse, un homme a revendiqué sa place, à l'angle du premier banc. Il a dit l'occuper depuis l'époque des premiers missionnaires canadiens. Une belle fidélité et stabilité. C'est bien tout cela, seulement voilà : pour éviter que quelqu'un d'autre ne vienne y s'asseoir, notre informateur lui a conseillé qu'il y soit toujours à l'heure. Comme quoi, qui est en retard, perd «sa » place.

# Initiative multilatérale de la France pour prévenir une crise alimentaire mondiale

## Des risques d'aggravation d'une situation alimentaire mondiale déjà précaire

Sur 8 milliards d'habitants dans le monde, 1 milliard souffrent de la faim et 2 milliards ne mangent, ni suffisamment, ni suffisamment bien tous les jours. A ce constat, déjà vivement préoccupant, notamment dû au changement climatique et à une demande toujours croissante, s'est greffée la crise du COVID-19, qui a passablement aggravé l'insécurité alimentaire mondiale. Les ruptures d'approvisionnement liées aux restrictions de déplacement et aux fermetures des frontières ont affecté le niveau de vie de nombreux ménages et fragilisé les systèmes mondiaux.

Alors que la situation semblait progressivement reprendre son cours avec la levée des restrictions sanitaires et la reprise d'une vie économique porteuse d'espoir, l'agression russe contre l'Ukraine vient à son tour mettre en péril les systèmes alimentaires mondiaux, ainsi que la sécurité alimentaire de nombreux pays, suscitant les craintes de la communauté internationale. Les conséquences à venir de la guerre russe chez son voisin ukrainien seront en effet considérables, tant la Russie (3ème producteur mondial de blé) et l'Ukraine (8ème) jouent un rôle majeur dans l'équilibre du marché alimentaire mondial. 30 % du blé consommé en Afrique provient ainsi de ces deux pays. En réduisant le volume des productions agricoles, la guerre russe en Ukraine menace les chaî-

nes d'approvisionnement, entraînant des risques de pénuries dans le monde entier et des hausses de prix des denrées alimentaires, dont nous constatons déjà les effets dans de nombreux pays, y compris au Congo. B/ La France et ses partenaires européens pleinement mobilisés pour une initiative multilatérale Dans ce contexte de fortes incertitudes et prenant acte de ce risque majeur de crise alimentaire généralisée, le Président de la République française, Emmanuel MACRON, a souhaité que l'Union européenne, dont la France assure actuellement la Présidence, porte une initiative de solidarité mondiale pour la sécurité alimentaire des pays les plus vulnérables, dénommée «FARM / Food and Agriculture Resilience Mission». Cette initiative française, présentée lors du Sommet



François Barateau ambassadeur

extraordinaire du G7, tenu à Bruxelles le 24 mars dernier, et lors du Conseil européen du 25 mars, se veut être une réponse multilatérale forte et solidaire permettant d'anticiper et d'atténuer les effets dévastateurs du conflit. Il s'agit (1) de maintenir une offre alimentaire mondiale, suffisante et accessible, (2) de soutenir la performance, dans la durée, des systèmes de production agricole (3) et de renforcer les chaînes de valeurs. Mobilisant acteurs publics et privés, l'Initiative « FARM » intègre à sa gouvernance l'ensemble des pays partenaires, afin de construire ensemble et dans l'intérêt de

tous, les grands axes de la résilience commune en matière de sécurité alimentaire. Elle repose sur trois piliers : - un pilier commercial pour limiter les tensions sur les marchés agricoles, en réhaussant les seuils de production là où c'est possible, et en prévenant les risques de pénuries et les hausses de prix. La France propose ainsi de faire une transparence totale des stocks alimentaires afin d'éviter les sur-stockages et de ne pas imposer de restrictions à l'exportation des matières premières agricoles ; - un pilier de solidarité pour nous préparer, dès cet été, à une situation de crise par l'instau-

ration, en coopération avec le Programme alimentaire mondial (PAM), d'un mécanisme de solidarité permettant de libérer les surplus dans les stocks de certains pays producteurs pour les répartir équitablement aux pays les plus nécessiteux, pour garantir ainsi l'accès de tous à un approvisionnement à des prix raisonnables et en quantités suffisantes ; - un pilier de production afin d'encourager significativement les investissements de long terme dans la production alimentaire, en accord avec les engagements climatiques, en mettant l'accent sur le développement des zones rurales et de la production agroalimentaire en Afrique et, plus largement, dans les régions particulièrement vulnérables et dépendantes. C/ Une initiative qui s'inscrit dans la continuité de la politique française d'aide alimentaire Partout où elle le peut, la France agit pour assurer la sécurité alimentaire de tous. L'Initiative «FARM» s'ajoute ainsi à l'aide humanitaire et alimentaire de 100 M € débloquée par la France en faveur des Ukrainiens et s'inscrit en complément des aides traditionnelles de la France pour l'aide alimentaire en direction des pays en situation de grande vulnérabilité. En 2022, ce sont ainsi 114 M € supplémentaires qui sont programmés dans ce but et

répondre aux diverses crises alimentaires dans le monde, notamment en Afrique. C'est grâce à ce mécanisme d'aide alimentaire, qu'en 2021, 14 000 personnes de la Likouala ont pu bénéficier de 300 000 € de dons alimentaires d'urgence. D'autre part, outre ces aides financières et son action de terrain, la France œuvre activement au sein des instances multilatérales pour renforcer et accroître l'action des organisations internationales engagées en faveur de la sécurité alimentaire, telles que le Programme alimentaire mondial / PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture / FAO. Aujourd'hui, il est urgent de se mobiliser rapidement, collectivement et massivement, pour contrer la menace d'une crise alimentaire latente, causée par les conséquences de la guerre menée par la Russie en Ukraine. Face à cet enjeu planétaire, la France est convaincue que seule une réponse multilatérale rapide, concertée, et globale, peut assurer une offre alimentaire équitable et sécurisée sur l'ensemble des cinq continents. Plus que jamais, le temps est maintenant à l'action et la solidarité.

François BARATEAU  
Ambassadeur de France en République du Congo

### Les prix des denrées alimentaires flambent !

Chez les vendeurs, comme chez les clients, le constat est le même. La vie devient trop chère. Les denrées alimentaires, surtout, connaissent une montée vertigineuse de leurs prix.



Les denrées alimentaires, connaissent une montée vertigineuse

Les produits de première nécessité : huile, farine de blé, fougou, même lait, connaissent un surenchérissement qui va du simple au double ou encore au triple. A titre d'exemple : le bidon d'huile de 25 litres, habituellement vendu à 17.000 F. CFA chez les commerçants, est passé à 19.000 F. CFA, puis 25.000F. Aujourd'hui, il n'est pas possible de l'acquérir à moins de 41000 F., dans l'hypothèse la plus basse. Par voie de conséquence, les petits métiers gravitant autour de la boulangerie ou de la pâtisserie connaissent des difficultés eux aussi. Plus de beignets à 25 francs ; tout part à partir de 50 francs.

Les beignets se fabriquent partir de la farine de blé, de la levure, du sucre et de l'huile: tous ces

produits, en majorité, sont touchés par l'inflation actuelle. Autre conséquence: les détaillants subissent eux aussi le contrecoup de cette situation. Le prix du litre d'huile est ainsi passé de 900 à 2500 F.CFA. La mesurette de 50F. CFA n'existe plus ! Les uns parlent de la guerre en Ukraine. Les autres d'une spéculation mondiale. Les tensions et incertitudes sur l'approvisionnement ont logiquement provoqué ces derniers mois l'envolée des cours sur les marchés mondiaux. Tout est que le Gouvernement s'attaque aux causes et aux effets, en mettant en place des mesures d'atténuation.

Divine grâce MADZOU  
(Stagiaire).

### INFLATION

## Le prix du poisson s'envole

Dans les marchés de la ville, le poisson devient de plus en plus cher du fait de la flambée des prix des denrées alimentaires. Alors que ce poisson est pêché au large du fleuve Congo, pour les vendeuses, cette cherté du poisson est due à l'augmentation des prix par les grossistes qui l'achètent auprès des pêcheurs à l'arrivée. Nina Yoka, une vendeuse de poisson frais au grand marché de Kintélé, un marché très réputé pour l'abondance et la qualité du poisson frais qui en sort : «Auparavant, c'est à cette période que les poissons abondaient au marché et étaient vendus à bon prix. L'augmentation du prix du poisson est la conséquence des multiples taxes de péage». Selon elle, la cuvette de poisson frais qui s'achetait à 50000 francs CFA est maintenant vendue à 90000 francs CFA, voire 100.000 francs CFA.

Les grossistes qui pour la plupart achètent les poissons dans les petits villages où les pêcheurs partent accomplir leur exercice de capture, sont obligés de payer les taxes parfois coûteuses. Ils augmentent les prix en arrivant dans les différents marchés. Ce qui rend la tâche difficile aux détaillants qui n'ont pas d'autre choix que d'augmenter le prix à leur tour pour pouvoir faire du bénéfice. A côté de la flambée des prix des produits importés, les Brazzavillois font face à ceux du poisson frais qu'ils aiment tant du fait de sa nature-bio. Les vendeuses demandent au gouvernement d'alléger les prix des taxes de péage et d'autres taxes fixées par la mairie afin de leur faciliter la tâche et ainsi de ramener les prix à la normale

Syntyche YMEMA (Stagiaire)

## Le légume aussi!

Dans le sixième arrondissement de Brazzaville (Talangaï), au quartier Mpila, certains habitants s'émeuvent que dans les différents marchés de la capitale, les prix des légumes aient augmenté. C'est le cas de l'épinard, le chou, l'oseille.

Un petit paquet d'épinard qui entre temps coûtait 100 francs CFA, est vendu à 200 francs CFA au marché. Pour les vendeuses, la hausse des prix des légumes est due à l'augmentation du prix d'achat auprès des grossistes. «Une planche d'épinard qui était vendue à 30000 francs CFA par les grossistes est maintenant vendue à 45000 francs CFA d'où, pour avoir un peu de bénéfice, nous augmentons les prix. A cela s'ajoutent les taxes que nous devons payer à la mairie», a expliqué une vendeuse du marché Total de Bacongo.

Par contre, pour les maraîchers qui travaillent dans la culture des légumes, à la zone du port de Yoro, «le quaker de graines d'épinards est passé de 3.500 à 5000 francs CFA. En plus, il faut avoir un bon fumier pour une bonne qualité de production, et cela a un coût. Raison pour laquelle dans les marchés aussi les prix ont augmenté». Le constat est le même au marché de Poto-Poto.

Mais pour certains Brazzavillois, cette hausse est liée à la guerre en Ukraine.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

CEEAC

Relancer la liaison inter capitale entre Brazzaville et Yaoundé

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a décidé de relancer la liaison inter capitale entre Brazzaville et Yaoundé, suite à l'adoption du plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale, décidé par les chefs d'Etats du Cameroun et du Congo. C'est ce qu'a indiqué Mme Marie Thérèse Ngakono, commissaire à l'aménagement du territoire et aux infrastructures de la Commission de la CEEAC lors de son entretien avec Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre congolaise de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, le 31 mars dernier.



Mme Ingrid Ebouka-Babackas et Mme Marie Thérèse Ngakono

Le projet d'aménagement Kéta-Djoug a été au centre de leur entretien. Les accords ont été signés depuis 2010; des structures techniques ont procédé à la construction des routes du côté du Congo inaugurées depuis 2020 par le président Denis Sassou-Nguesso et du côté du Cameroun depuis décembre 2021. La CEEAC, a souligné Mme Marie Thérèse Ngakono avait la responsabilité d'assurer la facilitation des échanges avec la construction du poste de contrôle unique frontalier, de mettre en place un comité de gestion de ce corridor avec la signature d'une convention qui régit les objectifs, les missions, notamment la facilitation des échanges pour en faire un corridor de développement. « Cette structure aura une autonomie financière et un cadre juridique d'une institution internationale. La CEEAC, en charge de la coordination prévoit la mise en place et des scanner pour faciliter, harmoniser les procédures douanières entre le Congo et le Cameroun, pour lutter contre les obstacles à la fluidité des transports, des transits et assurer le développement de l'intégration régionale », a-t-elle affirmé.

A.NK-K.

FINANCES

Amplifier l'engagement des MUCODEC au regard de leurs atouts

Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC) tiendront, à Brazzaville, ce jeudi 14 avril prochain, pour la première fois, une journée pour partager ses performances de 2021. Une manière pour les MUCODEC d'échanger avec les autres établissements du secteur de la microfinance sur les constats et les difficultés relevés pendant la crise sanitaire et les différentes orientations réussies pour rendre plus résilients l'ensemble des établissements de microfinance. Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée au siège de la Fédération des MUCODEC, à Brazzaville, lundi 11 avril 2022, Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général des MUCODEC a souligné la singularité des instants actuels.



Dieudonné Ndinga Moukala

Dans un environnement encore incertain et contraignant, soumis à de fortes ruptures, les MUCODEC encore renforcées dans les fondamentaux, disposent de tous les atouts pour amplifier l'engagement en faveur d'un projet économique, social et environnemental, a souligné le Directeur général. Leur engagement est marqué des valeurs mutualistes. Cet établissement de microfinance de 1<sup>ère</sup> catégorie place le partage de la valeur et de la performance au cœur de toutes ses actions. Les MUCODEC sont en croissance continue depuis 3 ans, avec une performance qui a doublé. Cette performance lui a permis de passer en 2021 son niveau avant la crise et d'accélérer son engagement au service de la relance et des évolutions nouvelles.

Philippe BANZ

STATISTIQUES

Doter le Congo d'un instrument de développement du système national

Un atelier de validation de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2022-2026 s'est tenu du 6 au 7 avril 2022 sous les auspices de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale. Elle avait à ses côtés Antoine Marie Sie Tioye, économiste pays de la Banque africaine de développement (BAD) et de Mme Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo. L'élaboration de cette stratégie nationale a été cofinancée par la BAD et le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) financé par la Banque mondiale.

Les systèmes statistiques nationaux performants, a déclaré Antoine Marie Sie Tioye, sont une condition sine qua non pour disposer d'outils efficaces de programmation ainsi que de suivi-évaluation des politiques de développement socioéconomique. « Les communautés internationales de bailleurs de fonds et nos pays membres régionaux l'ont compris et consacrent des ressources importantes à l'essor de cet outil de développement qui est la statistique, même si nous devons reconnaître malgré les avancées enregistrées, beaucoup reste encore à faire », a-t-il dit.

Les SNDS, a reconnu l'économiste pays de la BAD, permettent de relever les défis et de bâtir un système efficace en mesure

d'agir et de réagir en fonction des priorités de développement. C'est à travers ces outils où l'harmonisation des statistiques en Afrique est mise en œuvre dans les pays. La BAD en partenariat avec la Commission de l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, contribue activement à la promotion et à la mise en œuvre de la stratégie d'harmonisation des statistiques. Pour Mme Korotoumou Ouattara, l'atelier de validation de la 2e SNDS couvrant la période 2022-2026 permet de doter le Congo d'un instrument de développement et de modernisation de son système national. Le Gouvernement du Congo, a-t-elle dit, s'est engagé depuis quelques années dans un processus de



Les organisateurs et les participants

réforme de l'appareil statistique national pour bâtir un cadre institutionnel et législatif fonctionnel qui régit l'activité statistique, tout en renforçant les capacités du système national et de faire de l'Institut national de la statistique (INS), l'un des Instituts les plus performants au Congo. Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a indiqué: « Avec cette stratégie, nous aurons un cadre global et unifié pour l'évaluation continue des besoins des utilisateurs, ainsi que des priorités pour la statistique et le développement de la capacité requise afin de répondre à ces

besoins de manière concertée et coordonnée ».

La stratégie offrira, également, un cadre de mobilisation, d'exploitation et de mise en valeur des ressources tant nationales qu'internationales, ainsi qu'une base pour une gestion stratégique du Système statistique national (SSN) efficace et axée sur la performance. Ce cadre permettra aussi de répondre aux préoccupations actuelles dans le domaine de la statistique tant au plan national, régional qu'international.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

DEVELOPPEMENT HUMAIN

Susciter le leadership et l'entrepreneuriat féminins

L'académie du leadership féminin que promeut Danièle Sassou Nguesso, par ailleurs entrepreneuse sociale et fondatrice de l'association "Sounga", a-tenu du 24 au 26 mars 2022 à Brazzaville, sa 3<sup>e</sup> édition. Ceci, après celle de 2019 qui a regroupé 100 femmes et celle de 2021 qui a connu la participation de 200 femmes, organisées respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Durant trois jours, 300 femmes ont pris part aux échanges avec des experts venus d'Afrique et d'Europe dans un but précis: susciter et booster le leadership et l'entrepreneuriat féminins, afin de permettre aux femmes congolaises de se démarquer de la précarité et de toutes les pesanteurs socioculturelles, les croyances qui constituent un goulot d'étranglement à leur épanouissement.

A l'ouverture des travaux, Danièle Sassou Nguesso s'est exprimée, entre autres, sur l'initiative de l'Académie du leadership féminin. Pour elle, la mise en exergue d'un tel concept remonte au loin. « En effet, durant de nombreuses années au sein de la fondation Sounga, nous avons pensé qu'accompagner les femmes vers leur autonomisation qui représente la clé de voûte de leur émancipation », a-t-elle souligné.

Les 300 participantes, sélectionnées sur base d'appel à participation, ont été des femmes congolaises issues de différentes couches socioprofessionnelles, notamment du secteur informel, de l'administration publique, de la politique, etc.

Pour Cyrille Laurent, formateur et expert en entrepreneuriat, animateur de l'académie du leadership féminin, quoique n'excluant pas la gence masculine, la rencontre était « centrée sur le public féminin, pour pouvoir accompagner les femmes qui le veulent dans une démarche de changement... », toute femme qui se dit: « voilà ce que je suis, voilà ce à quoi je veux tendre, dans ma vie personnelle, familiale, associative, politique ou entrepreneuriale », a-t-il expliqué. Il s'est donc agi d'un programme de partage, d'échange, de formation sur les bases du leadership féminin. Le deuxième point des retrouvailles était centré autour de l'entrepreneuriat. Les femmes qui ont des projets ont été édifiées sur: « comment les

aborder? quelles sont les clés pour les aborder sereinement? en n'oubliant pas un certain nombre d'étapes essentielles qui font qu'un projet réussisse », a-t-il dit.

Pour l'animatrice principale, la 3<sup>e</sup> édition a aussi été la construction d'un programme à la fois pédagogique et ludique. En ce sens, l'organisation d'un concours d'éloquence a permis de dénicher des talents féminins dans l'entrepreneuriat, à travers la présentation par groupe de deux femmes en 3 minutes d'un plan de réalisation de projets.

Le premier jour était consacré aux fondamentaux du leadership. La promotrice de l'Académie du leadership féminin a donné le ton à travers un tour de table des attentes des participants: profil, parcours, projet, motivations, etc. Cyrille Laurent lui a emboîté le pas en présentant: « Leadership féminin, généralités (cadre et contexte), focus sur les femmes engagées en politique ». Nelson Cishugi, entrepreneur et expert en entrepreneuriat et leadership féminins est intervenu sur: « Processus et outils de connaissance de soi et d'amélioration personnelle (qualités-clés, etc.) ». Sefora Kodjo, activiste ivoirienne pour le leadership des femmes, s'est exprimée sur: « Initiation aux fondamentaux du leadership féminin (estime de soi, confiance en soi, codes sociaux, E-notoriété, etc.), émulations pour les femmes engagées en politique ». Le deuxième jour, les participantes ont planché sur les



Les femmes leaders posant avec les récipiendaires du concours d'éloquence

fondamentaux de l'entrepreneuriat. Danièle Sassou Nguesso a édifié l'auditoire sur: « le développement personnel: se construire de l'intérieur, découvrir son potentiel ». Et Nelson Cishugi sur « Business Model

CANVA ». Paule Marie Assandre, entrepreneuse, a abondé sur: « Bonnes pratiques en matière d'entrepreneuriat féminin ». Enfin, le troisième jour était consacré au coaching collectif.

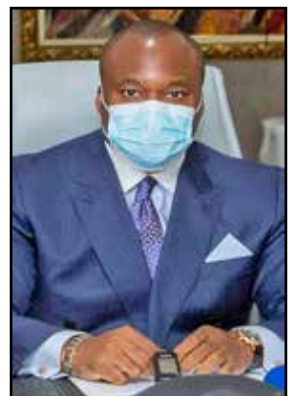
Marcellin MOUZITA

CONGO-RUSSE

La 6<sup>e</sup> réunion de la commission mixte prévue en septembre prochain

Le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé Denis Christel Sassou-Nguesso s'est entretenu le 30 mars dernier par visioconférence avec Pavel Sorokin, ministre russe de l'énergie. Ils ont convenu au cours de cette réunion de la tenue de la 6<sup>e</sup> réunion de la grande commission mixte de coopération entre les deux pays les 15 et 16 mars derniers, mais le contexte international ne l'a pas permis, a relevé le ministre de la Coopération.

Le Congo et la Russie se sont accordés que cette 6<sup>e</sup> réunion de la grande commission russe se tienne en présentiel en septembre 2022. Elle visera à faire le point de ce qui avait déjà été prévu lors de la 5<sup>e</sup> réunion mixte dans les différents secteurs de coopération: l'énergie, le transport, l'agriculture, etc. Après avoir fait le contour de tous les différents accords, la partie russe a réaffirmé que le projet phare de cet accord de coopération qui est la réalisation de l'oléoduc de Pointe-Noire à Maloukou, sera réalisé par une entreprise qu'il a déjà choisie. « Il s'agit de la société Prométhée qui nous a fait parvenir un plan de financement et un plan de réalisation de ce projet. Il tient à la partie congolaise au niveau de toutes ces structures de travailler afin que ce projet se réalise et nous avons rassuré la partie russe que la coopération va suivre son cours et les projets arrêtés s'effectueront », a indiqué Denis Christel Sassou-Nguesso.



Denis Ch. Sassou-Nguesso a fait parvenir un plan de financement et un plan de réalisation de ce projet. Il tient à la partie congolaise au niveau de toutes ces structures de travailler afin que ce projet se réalise et nous avons rassuré la partie russe que la coopération va suivre son cours et les projets arrêtés s'effectueront », a indiqué Denis Christel Sassou-Nguesso.

Jacqueline MAKAYA

ARPCÉ

## Faciliter l'acheminement du projet de codification postale au Congo

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique Léon Juste Ibombo, a lancé officiellement le 6 avril 2022 à Brazzaville, le projet de codification postale au Congo, initié par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCÉ). C'était en présence de son directeur général Louis-Marc Sakala. Ce projet destiné à faciliter l'acheminement, le tri et la distribution du courrier, devra participer à l'essor du secteur postal qui se veut être un des piliers stratégiques dans le processus de diversification de l'économie nationale.

Présentant le projet, Arnault Frédéric Dicka, directeur de la Régulation postale a souligné que le code postal est un ensemble court de chiffres ou de lettres inclus dans une adresse postale. Il est utilisé par les entreprises postales pour simplifier et accélérer l'acheminement du courrier et des colis. Un code postal, a-t-il dit est simplement un identifiant, composé généralement d'une série de caractères numériques ou alphanumériques, pour un point de distribution postal donné ou un ensemble de points de distribution. Le code postal est l'élément de donnée le plus compact permettant de déterminer le lieu exact où se trouve le destinataire d'un envoi. Il existe deux types de codes postaux: le code postal numérique (Ex. 3001) et le code alphanumérique (Ex. Z3A6).



Photo de famille après la présentation

Aujourd'hui plus de 80 ans après la mise en service du premier système de codification postale, le Congo, compte malheureusement parmi les 60 pays n'ayant pas encore implémenté un système de codification postale, a déploré Louis-Marc Sakala. L'ARPCÉ, a-t-il dit, accorde un intérêt particulier à la mise en œuvre de ce projet, car, la mise en place d'un nouveau plan d'adressage par un système de codification postale de qualité constitue une partie essentielle de l'infrastructure socioéconomique du Congo. «Suivant l'évolution rapide du marché de la numérisation et des communications électroniques, nos services postaux sont appelés à mettre à contribution les TIC pour créer des produits et des services afin de leur permettre de répondre au mieux aux besoins d'une clientèle plus exigeante et de devenir plus compétitives», a-t-il affirmé. Pour Léon Juste Ibombo, en s'engageant dans la codification, le Congo se propose de relever le défi important du lien entre les

populations édictées par l'Union postale universelle (UPU), notamment à travers l'obligation du Service postal universel qui consiste à apporter à l'ensemble des concitoyens des services postaux et financiers de base à moindre coût, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. Ainsi, non seulement le Congo rejoindra les 130 pays déjà utilisateurs des codes postaux, mais tous ces concitoyens en exclusion redeviendront à nouveau des citoyens «visibles» aux yeux de l'Etat et des autres entités privées ou associatives. «Pour la Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO) dont les décrets d'applications de la loi portant réglementation du secteur postal de 2009, lui concèdent la concession et les domaines réservés, c'est un levier supplémentaire pour son redressement et son affirmation à assurer le service universel en tant qu'opérateur national», a-t-il signalé.

Aybiene N'KOUKA-KOUDISSA

INVESTISSEMENTS

## Vers la mise en place d'un système performant de gestion des investissements publics

Echanger sur l'opérationnalisation du nouveau cadre général de gestions des investissements publics et le plan opérationnel, tel a été l'objectif d'un atelier sur ce nouveau cadre organisé par le ministère de l'Economie et du Plan avec l'appui financier du Projet de réforme intégré du secteur public (PRISP) du 23 au 25 mars dernier. Les travaux ont été ouverts par Sylvér Etou-M'ban Imba, directeur de cabinet par intérim du ministre de l'Economie qui avait à ses côtés Ousmane Deme, chargé du Projet PRISP.

Une soixantaine de participants venue de diverses structures de l'administration publique ont présenté et examiné le projet du cadre général de gestion des investissements publics issus du nouveau cadre juridique de gestion des finances publiques; l'avant-projet de décret fixant ce cadre général; le plan opérationnel de mise en œuvre des actions à conduire dans le dispositif national de gestion des investissements en conformité avec le plan d'action triennal 2021-2023 de la réforme du système de gestion des finances publiques.

Dans son allocution, Ousmane Deme a souligné que la Banque mondiale à travers le PRISP accompagne le Congo dans le processus des réformes des



Les cadres de l'administration publique

finances publiques. Il a aussi indiqué que les investissements publics font partie intégrante de la réforme des finances publiques.

A l'ouverture des travaux, Sylvér Etou-M'ban Imba a rappelé que les ministères et les entités publiques devront observer les nouvelles règles de gestion imposées par le cadre harmonisé de gestion des finances publiques issu des directives de la CEMAC, notamment à travers le budget programme qui remplacera le mode de gestion connu sous l'appellation de budget de moyens que le Congo applique. Cette réforme, a-t-il dit, constitue un profond changement qui appelle elle-même à une réforme du sous-secteur de la planification et de la gestion des investissements publics, lequel demeure en attente de la conduite d'actions urgentes afin

d'assurer l'arrimage du dispositif de gestion des investissements publics aux exigences du cadre harmonisé de gestion des finances publiques en général et de LOLF en particulier.

Clôturant les travaux, Valéry Babackas, chargé des missions du ministre de l'Economie, a signifié que l'opérationnalisation du nouveau cadre général de gestions des investissements publics marque une étape importante pour la mise en place d'un système performant de gestion des investissements publics ainsi que la dématérialisation des processus métiers relatif à la planification, la programmation et budgétisation, et suivi-évaluation.

Jacqueline MAKAYA

### GROUPE SANTE VIE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Capital social: 1.000.000 francs CFA

Siège social: 01 rue Osséré Mbembe, Makabandilou Djiri, Brazzaville

CG-BZV-01-2022-B12-00001

République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-deux septembre deux mil vingt et un, reçu par Maître Stella-Marcelle G. SABAYE KABA MBOKO, exerçant en l'étude de Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, sise en la résidence de Brazzaville, 01 Rue Kikouimba, Mougali, enregistré à la recette des Impôts de Mpila, folio 241/7 numéro 5254, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à responsabilité limitée régie par l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts.

**Objet social:** La Société a pour objet, en République du Congo:

- Centres médicaux;
- Laboratoires ;
- Pharmacies ;
- Vente de matériaux médicaux ;
- Couverture médicale des événements;
- Assurance santé.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

**Dénomination sociale:** La Société prend la dénomination suivante: GROUPE SANTE VIE.

**Siège Social:** Le siège social est fixé à

Brazzaville, 01 rue Osséré Mbembe, Makabandilou Djiri, Brazzaville (République du Congo);

**Durée:** La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

**Capital Social:** Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur EBATA Kleiz Maxwell a été nommé gérant, pour une durée indéterminée.

**Dépôt légal:** Les acte constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le quatre janvier deux mille vingt-deux.

**Immatriculation:** La Société dénommée GROUPE SANTE VIE est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2022-B12-00001.

Pour avis,

Maître Stella-Marcelle G. SABAYE KABA MBOKO, Notaire.

### OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

01, rue Kikouimba, Mougali (Arrondissement 4); B.P.: 13865 – Tél.: 06 665 65 90 – 05

558 52 96 – 04 450 47 96

E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo)

### PAMI PARTNERS CONGO BRAZZAVILLE SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE

### INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date du quinze Février deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, notaire titulaire d'un Office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette de Impôts de la Plaine, folio 055/11, numéro 1223, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société Anonyme régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

**Objet Social:** La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Le support et le conseil sur les marchés internationaux, notamment dans le domaine de la santé, ainsi que le commerce international (Import/export) et toutes activités immobilières, soit l'achat, la vente, la location et la construction, sous réserve des activités prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) - La Société peut effectuer toute transaction commerciale et financière, ainsi que toute forme de conseil, directement ou indirectement liée à son but. Elle peut faire inscrire des succursales et des filiales au Congo et à l'étranger - La Société peut accorder des prêts ou autre forme de financement à de sociétés du même groupe, ainsi que donner des sûretés de tout genre, au bénéfice direct ou indirect de sociétés ou groupes ou de tiers, en particulier sous la forme de garantie, gages ou sûretés sur les actifs de la société.

**Dénomination sociale:** La Société prend la dénomination suivante: PAMI PARTNERS CONGO BRAZZAVILLE S.A.U.

**Siège social:** La Société est fixée à Brazzaville, 29, rue Mbochis, Poto-Poto (République du Congo)

**Durée:** La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

**Capital social:** Dix Millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

**Administration:** La Société est gérée et administrée par Madame OKEMBA MOUANDINGA, demeurant à Brazzaville, 399-400, rue Albert Bassandza Q/36 Poto-Poto (République du Congo).

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 Mars 2022.

**Immatriculation:** la Société dénommée PAMI PARTNERS CONGO BRAZZAVILLE S.A.U. est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2021-B15-00006.

Pour avis,

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA, Notaire.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.



ELECTION PRESIDENTIELLE EN FRANCE

# Nouveau duel entre Macron et Le Pen

La présidentielle en France est désormais dans sa phase décisive, avec le second tour du scrutin prévu le 24 avril prochain. Dimanche 10 avril 2022, le premier tour a mis aux prises 12 candidats, et a vu la victoire du président sortant Emmanuel Macron de La République en marche (LREM) 28,6%, suivi de Marine Le Pen du Rassemblement national (RN), 24,4%. Au second tour, les deux candidats seront de nouveau au coude-à-coude, comme en 2017. Mais, pour eux et même pour leurs états-majors, rien n'est encore joué.



Emmanuel Macron et Marine Le Pen de nouveau face à face

des retraites. Les points de vue du président-candidat à un nouveau quinquennat et de sa rivale du Rassemblement national divergent concernant ce sujet crucial: opter pour 64 ou 65 ans?

La question de l'Europe est elle aussi au cœur des débats. Si Macron est présenté comme très Européen en défendant inlassablement les idéaux et valeurs de l'Union européenne, Le Pen est elle, qualifiée de vouloir sortir la France du projet européen, selon certains analystes de son programme politique. Dans leur majorité, les Français craignent de sortir de l'Union comme leurs voisins du Royaume uni avec le Brexit.

Hostiles à la vision politique de l'extrême droite, une coalition républicaine contre Marine Le Pen se fait jour en France, afin de barrer la route à la candidate et l'empêcher comme en 2017 de l'emporter, face à Emmanuel Macron, qui l'avait déjà battue. Emmanuel Macron bénéficie entre autres d'importants soutiens, ceux de l'ancien président Nicolas Sarkozy et de l'ex-Premier ministre Lionel Jospin.

Au soir de sa courte victoire au premier tour, le président-candidat a remercié les Français de la métropole, ceux d'Outre-mer et de l'étranger qui lui ont renouvelé leur confiance en lui apportant leurs suffrages. Il a prononcé un discours au conte-

nu rassembleur. Marine Le Pen a elle aussi prôné le rassemblement de tous les Français pour obtenir leurs voix. Elle peut compter sur l'apport de certains candidats battus comme le très extrémiste Eric Zemmour de la Reconquête, 7,2%. Arrivé troisième au premier tour, Jean-Luc Mélenchon de la France insoumise 22,2%, a appelé à ne pas voter pour Marine Le Pen. Ce scrutin a particulièrement chamboulé la configuration, voire certains fondements de l'écosystème politique français. En effet, les principaux ou légendaires partis, notamment le Parti socialiste (PS) incarnant la Gauche et Les Républicains (LR) symbolisant la Droite n'ont pas triomphé lors du premier tour. C'est inédit! Autre impact; l'abstention en hausse.

Le second tour de ce scrutin majeur opposant Emmanuel Macron à Marine Le Pen qui connaîtra son épilogue au soir du dimanche 24 avril prochain s'annonce rude et très disputé. Mais l'abstention est toujours redoutée.

Aristide Ghislain NGOUMA

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

# Ancienne secrétaire d'Etat, Madeleine Albright n'est plus



Madeleine Albright

L'ancienne secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, première femme à occuper ce poste au sein du gouvernement américain, est morte, mercredi 22 mars 2022, à l'âge de 84 ans.

Cheffe de la diplomatie entre 1997 et 2001, dans l'administration du président démocrate Bill Clinton, Madeleine Albright s'est éteinte des suites d'un cancer, ont précisé ses proches, qui ont salué «une défenseuse infatigable de la démocratie et des droits humains».

Madeleine Albright est née le 15 mai 1937 à Prague dans une famille juive. Onze ans plus tard, sa famille émigre aux États-Unis où des études brillantes lui permettent d'accéder aux plus hautes marches du pouvoir. Peu avant de prendre la tête de la diplomatie américaine, elle occupe le poste d'ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'ONU (1993-1997), où elle imprime sa marque, notamment lors de l'offensive américaine au Kosovo.

Souvent saluée comme «une championne de la démocratie», Madeleine Albright a joué un rôle déterminant dans les efforts visant à mettre fin au nettoyage ethnique au Kosovo.

Ned Price, porte-parole de la diplomatie américaine a qualifié sa mort de «dévastatrice. C'était une pionnière. En tant que première femme secrétaire d'Etat, elle a littéralement ouvert la voie à une grande partie de notre profession», a-t-elle fait savoir.

Alain-Patrick MASSAMBA

CAMEROUN/CENTRAFRIQUE

# Faciliter les échanges commerciaux sur le corridor Douala-Bangui

Une réunion liée aux difficultés à la circulation des marchandises, le long du corridor Douala-Bangui qui impactent négativement le secteur des activités commerciales en Centrafrique, s'est tenue, jeudi 7 avril 2022, au Cameroun.



Les ministres centrafricain et camerounais engageant leurs Etats

Ces difficultés constituent des défis majeurs à relever par les pouvoirs publics du pays. C'est dans ce contexte que s'est tenue cette réunion de haut niveau, co-présidée par le ministre chargé des Finances et du budget Hervé Ndoba et son homologue camerounais des Transports, Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehé. Cette réunion a aussi connu la participation, du ministre délégué auprès du ministre des Transports et des hauts responsables du ministère des Transports du Cameroun. Quant à la délégation centrafricaine, elle était composée des cadres supérieurs du ministère des Finances et du budget, ceux du Transport et de l'aviation civile, du directeur général des douanes et droits indirects et des cadres dirigeants du Groupement interprofessionnel centrafricain (GICA).

Le ministre camerounais des Transports a rappelé les relations historiques entre la RCA et le Cameroun, dans une démarche très diplomatique. Le ministre Ndoba a pour sa part,

évoqué les problèmes qui ont entraîné la chute du taux d'importation avec son corolaire le bas drastique des recettes intérieures de la RCA. «Il y avait urgence d'échanger sur ce sujet, en raison des stigmates de la pandémie de la COVID-19 et de la guerre de l'Ukraine sur l'économie centrafricaine», a-t-il exhorté. Puis, il a plaidé pour la redynamisation des flux de marchandises, car, plus de 80% des biens importés sur le territoire national transitent par le port de Douala et de Kribi. A cet effet, tous les facteurs, tracasseries ou mélis mélos freinant les échanges commerciaux via le corridor Douala-Bangui ont été mis sur la table de discussion. Enfin, l'argentier national a suggéré la mise en place d'un organe mixte, regroupant des experts des deux pays, en vue de prendre les décisions idoines relatives aux voies et moyens à mettre en œuvre aux fins d'optimiser le corridor Dou-

ala-Bangui. La partie camerounaise s'est montrée très coopérative en déclarant avoir pris bonne note et va travailler à identifier les mesures et les interventions en vue d'améliorer et de faciliter les échanges transfrontaliers. En 1999, le gouvernement camerounais avait concédé une parcelle d'environ 10 hectares située au port de Douala à la Centrafrique. Sous l'impulsion du président de la République, chef de l'Etat, Pr Faustin Archange Touadera, le ministre chargé des Finances et du budget a identifié les problèmes et défis auxquels sont confrontés l'exécutif afin d'atteindre l'autonomie financière par le truchement de cette approche.

A cet effet, les investissements dans les infrastructures le long du corridor Douala-Bangui, grâce à la collaboration entre le secteur public et le secteur privé paraît urgent.

A.P MASSAMBA

BURKINA FASO

# Blaise Compaoré condamné à la perpétuité

Déchu par le mouvement insurrectionnel de 2014, l'ancien président Blaise Compaoré a été reconnu coupable, par la justice militaire de son pays, d'attentat à la sûreté de l'Etat et de tentative d'assassinat à l'encontre de son compagnon d'arme et ancien président Thomas Sankara, dit «Père de la révolution burkinabè». Après un verdict qui a duré des mois, la question de son retour risque de se transformer en épineux problème pour les nouvelles autorités.



Blaise Compaoré et Thomas Sankara étaient très proches

Vivant en exil en Côte d'Ivoire, Blaise Compaoré serait aujourd'hui malade. Sa condamnation impacte le processus de réconciliation nationale. «Il faut s'appuyer sur le triptyque vérité, justice et réconciliation», explique Zéphirin Diabré, ancien ministre de la Réconciliation nationale. C'était le projet des autorités précédentes, qui avaient pris contact avec Blaise Compaoré en août, avant de prévoir un grand forum national en janvier. Une fois la justice rendue, une grâce présidentielle ou une amnistie y aurait été discutée.

La Commission pour la réconciliation mise alors en place est aujourd'hui dissoute et Yera Boly, nouveau ministre en charge de

cette question, un proche de Blaise Compaoré, ne divulgue pas son programme. «La réconciliation nationale n'apparaît pas dans les premiers points de la Charte de transition et c'est dommage», déplore Ablasse Ouédraogo, président du parti le Faso autrement. «Il ne faut laisser personne au bord de la route.», dit-il. Zéphirin Diabré pour sa part estime qu'il faut faire attention de «ne pas limiter la réconciliation à un seul dossier». Pour lui, «il faut parler des crimes de sang, mais aussi des conflits fonciers, communautaires et des crises socio-sécuritaires». Récemment, le président de transition Damiba a annoncé la création de Comités locaux de dialogue pour la restauration de la paix.

A rappeler que 35 ans après les faits, le verdict du procès de l'assassinat de

Thomas Sankara a été rendu le 6 avril par le tribunal militaire de Ouagadougou. Le 15 octobre 1987, le père de la révolution burkinabè était assassiné, avec 12 de ses collaborateurs, au Conseil de l'entente, siège du pouvoir révolutionnaire. Son meilleur ami, Blaise Compaoré, qui lui succède à la présidence, Hyacinthe Kafando, chef de la sécurité de Blaise Compaoré et le général Gilbert Diendéré alors responsable de la sécurité du Conseil de l'entente, ont été condamnés à la prison à perpétuité. Il a fallu 25 ans de bataille judiciaire, six mois de procès et plus de 110 témoignages pour obtenir ce verdict. Un moment historique pour Mariam Sankara, veuve de l'ancien président Sankara. Elle s'en réjouit.

Gaule D'AMBERT

# MTN Congo engagé aux côtés du Gouvernement pour la digitalisation de l'école

Le partenariat public-privé est une réalité que la pandémie à covid-19 a permis de mettre en exergue au Congo Brazzaville. En 2020, alors que le monde entier faisait face à l'effroyable pandémie et que le gouvernement congolais avait décidé de placer la population en confinement, le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation s'est ingénié à poursuivre les enseignements en ligne, à travers un programme dénommé «Ecole à domicile», destiné surtout aux élèves en classe d'examen.

L'objectif a été d'éviter le décrochage des élèves, du fait d'une trop longue période de repos, ou une année blanche.

Avec l'appui financier et technique de la Fondation MTN Congo, le MEPPSA a procédé à la production des vidéos sur des cours interactifs portant sur toutes les matières des classes d'examen. Puis, ceux-ci ont été diffusés sur la chaîne de télévision nationale, sur le site web du ministère et sur l'application « Télé Na Ngai » de MTN Congo. Ce programme a permis aux élèves de rester accrocher aux enseignements scolaires et de passer avec quiétude les examens de fin d'année.

Fort de cette expérience et afin de prévenir des périodes de crise similaires, le 25 août 2021, les deux parties ont signé un protocole d'accord pour sceller ce partenariat dans le cadre de la digitalisation des méthodes pédagogiques de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Un ambitieux projet auquel s'est adjointe en fin 2021 la société Chevron Congo.

La mise en œuvre du projet a nécessité pour cette première phase un financement de 25 millions de FCFA dont une contribution de 16 millions de FCFA de la Fondation MTN Congo et de 9 millions de F CFA de Chevron Congo.

Ce financement a permis de mettre en place un projet à plusieurs articulations, notamment l'aménagement d'une salle multimédia dédiée aux professionnels de l'enseignement au sein de l'INRAP (Institut National de Recherche et d'Actions pédagogiques) qui se chargeront de la gestion de la plateforme «Ecole à domicile» et apporteront un soutien pédagogique en ligne aux élèves et enseignants où qu'ils soient. A cette première composante a été adjointe l'utilisation de l'application mobile « Ayoba ».

Grâce à ces plateformes, les élèves et enseignants pourront accéder aux ressources documentaires portant sur



Un élève lors d'échange sur Ayoba



Une vue de la salle INRAP

des matières étudiées dans leurs cursus respectifs via l'adresse [www.ecoleadomicile.me](http://www.ecoleadomicile.me).

Le lundi 28 mars, ladite salle a été officiellement remise au personnel de l'INRAP par le Ministre de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, M. Jean Luc MOUTHOU, en présence du Directeur Général de l'INRAP, M. Augustin NOMBO, du Directeur Général de MTN Congo, M. Ayham MOUSSA, du Directeur Exécutif de la Fondation MTN Congo, M. Patrick IT-SOUA, et de la Directrice des Relations Publiques et Institutionnelles de la société CHEVRON, Mme Katia MOUNTHAULT-TATU. Cette salle entièrement



M. Ayham Moussa, CEO MTN Congo

Internet illimitée, servira de support en ligne pour les enseignants et les élèves de toute la république.

Le Ministre MOUTHOU, qui a coupé le ruban symbolique inaugurant ladite salle, n'a pas caché sa satisfaction après la visite des équipes

éducatif en période de crise», a-t-il relevé.

Le Directeur Général de MTN Congo, M. Ayham MOUSSA, a précisé que «Le potentiel que représentent les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'école et la contribution qu'elles peuvent

représenter de Messieurs les Préfet et Maire de Pointe-Noire, de Monsieur le Maire de l'arrondissement 4 Loandjili, des cadres de la direction départementale de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, des enseignants et élèves de



Coupure du ruban symbolique



Les officiels

ments. «Nous ne sommes pas à notre coup d'essai avec MTN. Nous avons commencé à travailler sur ce processus de modernisation de notre système éducatif depuis pas mal de temps

apporter aux réformes des programmes scolaires, nous obligent de les mettre au service de la République de manière générale, et des élèves congolais, en particulier ».

Dans le cadre de ce même

ce département, etc. La cérémonie s'est tenue dans l'enceinte du nouveau Lycée interdépartemental de Vindoulou.

Il sied par ailleurs de noter que l'application mobile «Ayoba» a été intégrée au programme «Ecole à domicile» comme l'une des composantes essentielles de la digitalisation de l'enseignement en République du Congo. Elle aidera élèves et enseignants à communiquer, animer des groupes de travail et partager des fascicules et autres documents didactiques, sans frais supplémentaires de connexion.

«La Fondation MTN Congo et sa partenaire sont très heureuses de soutenir le ministère et d'apporter leur contribution à la digitalisation de l'éducation en République du Congo», s'est réjoui M. Ayham MOUSSA, concluant que «cette action commune est l'expression de notre engagement social auprès des communautés congolaises». **MTN, everywhere you go !**



Une vue de la salle à Pointe-Noire

rénovée, climatisée et disposant de 10 ordinateurs, 10 onduleurs, du mobilier de bureau, d'un groupe électrogène d'une puissance de 14 KVA et d'une connexion

déjà. En 2020, nous avons eu beaucoup de peine à sauver notre année scolaire. Nous avons donc travaillé sur les mécanismes de résilience de notre système

projet, le vendredi 1er avril 2022 à Pointe-Noire, le Ministre Jean-Luc MOUTHOU a lancé officiellement le programme «Ecole à domicile» en présence des

ECHOS DE LA PAROISSE SAINTE TRINITE DE TCHIMAGNI  
(ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

## Un vendredi de carême... avec une participation remarquable au Chemin de Croix

Très belle expérience spirituelle en ce temps de carême finissant pour les chrétiens de Sainte Trinité de Tchimagni, sous la férule de leur curé le R. P. Franck Ntsiela, un prêtre Trinitaire, avec le Chemin de la Croix qui s'est déroulé tous les vendredis de carême à partir de 15h 00, en parcourant les rues du quartier selon un itinéraire chaque fois renouvelé, d'un secteur à l'autre de Tchimagni.

On est émerveillé de voir la ferveur de ces paroissiens, jeunes et adultes, tous transportés dans la méditation aux différentes stations de ce pieux exercice qui nous rappelle le trajet douloureux que fit Notre Seigneur Jésus-Christ, en portant sa Croix, de Jérusalem au Calvaire. Ici, le point de rassemblement des fidèles et donc de départ change chaque vendredi, d'un secteur à l'autre, pour finir le trajet à la paroisse dans la prière et la louange. Pour ce vendredi 1er avril 2022, on a dénombré près de 300 personnes dans le cortège qui s'est ébranlé à travers les rues de Tchimagni. L'admiration a été au comble en voyant des non catholiques participer au Chemin de la Croix, et ces nombreux badauds, curieux et enfants arrêtant leurs yeux au passage du cortège. L'expérience vécue par les fidèles de la paroisse Sainte Trinité, donne le sentiment ineffable d'accompagner réellement le Divin Sauveur sur le chemin du Calvaire. La Croix devant tenue par les enfants de chœur, suivit du groupe animant la cérémonie, enfin la foule à qui mieux mieux, masques au visage et s'efforçant

de garder les distances les uns les autres, terminent sa marche à la paroisse par la vénération de la Sainte Croix par tous les participants avant la bénédiction finale et le renvoi du peuple. En s'attachant à cet exercice spirituel que nous demande la Sainte Eglise chaque année, les



Pendant le Chemin de Croix

fidèles de Tchimagni deviennent assurément des Apôtres du Chemin de la Croix, introduisant la paix, la concorde et la tolérance parmi les familles de ce quartier dont la réputation des jeunes laissait à désirer dans un passé encore récent.



Père Franck Ntsiela

Ce faisant, la paroisse Sainte Trinité de Tchimagni devient une «Eglise en sortie» ainsi que l'a recommandé le Pape François dans son Exhortation Apostolique Evangelii Gaudium (n° 20): «Tout chrétien et toute communauté discernera quel

est le chemin que le Seigneur demande, mais nous sommes tous invités à accepter cet appel: sortir de son propre confort et avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile». Le Chemin de la Croix dans les rues du quartier est assurément un motif de fierté chrétienne légitime et un témoignage de notre foi catholique en dehors de nos paroisses habituelles, et à l'heure (15h 00) correspondant à celle où s'est passé le premier chemin de la Croix car, on avance sans se presser, on chante, on prie, on médite, on écoute, on s'agenouille, on se relève, on transpire, on repart en écoutant les monitions et les commentaires rattachés aux différentes stations. Interrogé sur cette initiative adoptée par les paroissiens, le père Franck Ntsiela souligne que cet exercice spirituel se déroule régulièrement à Tchimagni pendant le Carême, avec le constat que la sensibilisation passe bien dans les groupements invités à porter leurs prêtres dans la prière, afin qu'ils continuent de veiller sur le peuple de Dieu avec des initiatives encourageantes sur fond d'un dynamisme missionnaire renouvelé par l'Esprit Saint.

Bon Carême à tous dans la marche vers Pâques.

Ya Toussaint MAMPOUYA  
Membre du Noyau diocésain du Renouveau

### Calendrier des activités de la Conférence épiscopale du Congo

Du lundi 7 au jeudi 10 février 2022:

Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouesso;

Dimanche 13 février 2022:

Ordination épiscopale de Mgr Gélase Armel Kema, nouvel Evêque de Ouesso;

Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022:

Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

Samedi 30 avril 2022:

Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022:

Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, en la Basilique Sainte Anne du Congo;

Du 17 au 24 juillet 2022:

Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;

Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022:

51<sup>e</sup> Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO  
Secrétaire général

### REMERCIEMENTS

M. BAKEKOLO N'SONDE Fulgence, Mmes NDOUNDOU Rose, BAHOUKA Adèle, M. Gislain BOUMBA Wilfrid, journaliste de La Semaine Africaine et famille remercient toutes les personnes qui leur ont apporté un soutien multiforme, à l'occasion du rappel à Dieu, le mercredi 23 mars 2022 de leur sœur, tante, grand-mère, la nommée Monique BAHONDA, inhumée le jeudi 7 avril 2022, au cimetière privé de Wayako, dans l'arrondissement 8 Madibou. Ces remerciements s'adressent aussi à tous ceux et à toutes celles qui de près ou de loin ont compati à leur douleur et leur ont témoigné sous quelle que forme que ce soit sympathie, réconfort et proximité dans cette pénible et inhabituelle épreuve.

Qu'ils trouvent ici, l'expression de leur profonde gratitude.

«Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris.  
Que son nom soit loué»



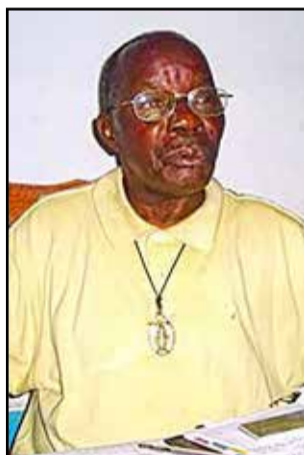
### TEMOIGNAGE

## Hommage à l'Abbé Isidore Malonga Vouvouka: un père et un repère

«J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi» (2 Tm 4, 7). Notre existence terrestre est marquée par le passage de plusieurs personnes très chères, à la destinée glorieuse et dont les souvenirs sont dignes d'être conservés précieusement dans des livres. Nous connaissons mieux notre propre histoire si les souvenirs des anciens qui nous ont précédés ont été consignés par écrit, ou du moins transmis oralement de génération en génération, et ce, sans rupture jusqu'au temps présent.

C'est à ce devoir de mémoire que je voudrais me livrer ici, en brochant, dans leurs grands traits, les axes marquants de la vie de l'abbé Isidore Malonga Vouvouka. Tâta Malonga est né vers 1935 à Dzoulou, village de Kindamba, dans le clan Kahounga, district de Mayama. Fils de feu Basile Mahoungou et de feu Jeanne Ntensekela (l'abbé Isidore a eu l'insigne honneur de baptiser ses parents comme diacre), il était le benjamin d'une fratrie de trois enfants (une fille aînée et deux garçons). Et c'est auprès de sa sœur aînée qu'il débuta son cursus scolaire à un âge relativement avancé. Tâta Malonga a fait ses études primaires à l'école Saint Vincent de Poto-poto. Après son Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), il a demandé à être enseignant. Il entre donc à l'École normale, en cycle court. C'est en deuxième année qu'il discerne l'appel du Seigneur qui voulait faire de lui un prêtre, «Alter Christus» (Un autre Christ), ou plus concrètement, à la messe, «Ipse Christus» (le Christ lui-même). Voici son

récit: «Le 13 mai 1954, vers 12h, élève moniteur à Chaminade, j'entends une voix qui me dit: - Au lieu d'enseigner 36 élèves pour un peu d'argent, ne veux-tu pas enseigner tous les enfants du monde? - Mais, si...». Après cet appel explicite, il ira directement voir le père Gerbet pour solliciter son admission au Petit séminaire de Mbamou. C'est finalement, en 1955 qu'il fera son entrée en quatrième au Petit séminaire de Mbamou, alors qu'il a vingt ans. En 1960, il fut admis au Grand séminaire Libermann. Ordonné diacre en 1965, il prit comme Parole de vie: «Si tu savais le Don de Dieu» (Jn 4, 10). Son ordination presbytérale intervint le 3 juillet 1966 à Sainte-Anne du Congo, et il ajouta à sa première Parole de vie, celle-ci: «Fiat! Qu'il me soit fait selon ta parole». (Lc 1, 38). Tâta Malonga fera de ces deux paroles de vie les axes constitutifs et structurants de sa vie de prêtre: la foi et l'obéissance. Il sera vicaire à Notre-Dame du Rosaire de 1966 à 1968. Puis directeur de l'Apostolat de l'Archidiocèse de Brazzaville



Abbé Isidore Malonga

et directeur des Junioristes des frères de Saint Joseph de 1968 à 1973. En 1974, il fut envoyé aux études à Rome par le Cardinal Émile Biayenda. Il étudia les Saintes Écritures à l'Institut biblique pontifical (Biblicum) jusqu'à l'obtention de la Licence. Il prit une inscription en thèse avec comme sujet de recherches: «Pourquoi Dieu s'est-il dit saint? La sainteté de Dieu». Mais pour des raisons de santé, il ne soutint pas cette thèse. Rentré au pays en 1982, il fut nommé responsable de la Pastorale d'ensemble de l'Archidiocèse de Brazzaville en 1983. La même année, il assure l'intérim à la paroisse Saint Esprit de Moungali en remplacement de l'abbé Louis Badila, malade, évacué sanitaire en France. L'intérim est resté définitif, puisqu'il restera à Moungali jusqu'en 1993.

Notons que l'abbé Isidore a été pendant très longtemps l'exorciste de l'Archidiocèse de Brazzaville.

Quelque temps après la tragédie de Saint Pierre Claver en août 1994, Tâta Malonga séjournera à Abidjan en Côte d'Ivoire. Revenu au pays, il est envoyé à Notre-Dame des Apôtres de Sangolo, en 2001. Ce sera la dernière paroisse qu'il aura servi comme prêtre. Il la quittera en mai 2015, à la suite d'un profond malaise.

Tâta Malonga a tiré sa révérence à l'âge de 87 ans, le mercredi 16 février 2022 à Évreux en France. Mais hélas! Ce n'est pas avec autant de concision que nous pouvons entreprendre de parler de l'abbé Isidore Malonga



Abbé Newman Suijès Samba Dia Mbemba

Vouvouka. L'homme qu'il a été, son histoire, ses valeurs, son héritage sont une richesse infiniment dense que cela consti-

tuerait un crime de lèse-majesté de ne pas en parler amplement (ce sera donc un autre rendez-vous).

Cependant, nous pouvons retenir brièvement que comme son Saint Patron, Saint Isidore, docteur d'excellence, l'abbé Isidore Malonga Vouvouka a été un excellent prêtre et un prêtre excellent. Homme de foi et de prière, grand dévot de la Bienheureuse Vierge Marie, bon pasteur, éminent prédicateur, valeureux guide ayant forgé plusieurs esprits, exorciste et thaumaturge, musicien-compositeur avec à son actif plus de vingt chants connus et exécutés, grand défenseur de la pastorale du mariage et de la famille ainsi que de la place des laïcs dans l'Église, ...

(Ces aspects sont largement développés dans un travail en cours).

Bref, l'abbé Isidore Malonga Vouvouka peut maintenant s'exclamer comme saint Paul: «J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi» (2 Tm 4, 7).

Et nous, nous pouvons lui dire avec grande satisfaction: «Va Vers Toi».

Va vers toi, Révérend Père! Va vers toi, c'est la traduction talmudique de l'appel de Dieu

à Abraham. Va vers toi et découvre-toi dans la perfection du Royaume des cieux; Car ce bas-monde ne peut te lier.

«Tu es venu, tu as vécu, tu as vaincu», maintenant tu as besoin de repos. Va vers toi, chez toi, aux côtés de notre Maître et de nos ancêtres et doyens dans la foi. Va vers toi, dans ce repos éternel. Quoique séparé de nous physiquement,

Tu demeures au fond de nous comme une conscience intérieure qui nous rappelle les exigences de la mission. Et nous exhorte à continuer la marche sur la voie de Dieu que tu nous as montrée. Ta voix qui continue de retentir dans nos cœurs est la preuve de la continuité de tes œuvres. Repose-toi, car tu as semé, et le grain a largement poussé. Tu as posé les fondations, tes héritiers poseront la pierre de faite.

Va vers toi, vers ta récompense divine. Paix éternelle à toi, Pépé Isis!

Abbé Newman Suijès SAMBA DIA MBEMBA

Prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville en mission de Dieu et de l'Église en France. L'un des nombreux fils de l'école du pain (Sangolo, sangolo na Nzambia ku).

FETE DES RAMEAUX À LA CATHEDRALE...

## Les jeunes de Brazzaville étaient autour de l'archevêque

Depuis quelques années, les jeunes de l'archidiocèse de Brazzaville ont pris l'habitude d'entourer leur archevêque pour la traditionnelle fête des Rameaux ou l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, couplée à sa Passion. Le dimanche 10 avril 2022, dès 7h du matin, les enfants, jeunes et adultes, ainsi que d'autres catégories de personnes comme celles vivant avec handicap ont pris d'assaut la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur avec des pancartes indiquant leur paroisse de provenance.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui avait à ses côtés l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) procède à la bénédiction des Rameaux et la proclamation de l'évangile à la Place mariale envahie par une foule immense. Après cela, la messe proprement dite peut être célébrée en l'église cathédrale, sous l'animation liturgique de la chorale Cardinal Emile Biayenda. Participe à cette messe des Rameaux, MM. Hugues Ngouelondélé, ministre de la jeunesse et des sports et Alain Akouala Atipault, ancien ministre. Après la proclamation de l'évangile dans Luc 22, 14-23, 56, le chant de la Passion qui s'en est suivi a été mimé par le groupe théâtral Paraclet de l'archidiocèse de Brazzaville. Avant de prononcer son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a déploré le fait que l'organisation de cette fête des Rameaux n'a pas été à la hauteur de l'événement. De nombreux jeunes qui ont fait le déplacement de la Place mariale ont suivi la messe sans sonorisation, malgré la présence de deux écrans plasma dans la cour. «J'ai honte de m'exprimer devant vous. La majorité du peuple de Dieu se trouve à la Place mariale, mais je n'accuse pas mes équipes. C'est moi qui n'ai pas été vigilant. Je demande pardon à tous pour ce désagrément»,

s'est indigné l'archevêque. Dans son homélie, il a commenté les quatre vertus qui sont: le discernement, la détermination, la confiance et la victoire. «*Tout jeune qui manque de discernement perd tout dans sa vie. Dans ces conditions, il faut solliciter la sagesse de Salomon pour que Dieu vienne à notre rescousse.*



L'abbé Nkodia prononçant son mot de remerciements

*Tout jeune doit être déterminé pour faire le bien dans la société, dans la famille et prendre au sérieux ses propres études. Tout jeune doit avoir la confiance en Dieu et non aux charlatans, aux magiciens, aux féticheurs, aux nouveaux mouvements religieux communément appelés sectes. Enfin, la victoire. Si tu crois en Dieu, tu verras la gloire de Dieu. Donc la victoire. Jésus est le chemin, la vérité et la vie»,* a souligné Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

Vers la fin de la messe, l'abbé Drys Presley Tavel Nkodia,



L'archevêque bénissant les Rameaux

responsable de la Commission diocésaine de la pastorale de la jeunesse et vicaire à la paroisse Saint Esprit de Mougali, a

jeunesse. «*Au ministre de la Jeunesse et des sports pour l'intérêt accordé à la formation de la jeunesse.*



Une église cathédrale archicombles

indiqué que le dimanche des Rameaux, autrefois, était couplé aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), mais depuis deux ans, le Pape François a renvoyé lesdites journées au dimanche du Christ Roi de l'univers.

Remerciant Mgr Bienvenu Manamika pour son dynamisme, le responsable de la jeunesse de Brazzaville a loué les efforts consentis par l'archevêque pour faire entendre sa voix de raison et de pasteur à l'endroit de la

S'adressant enfin aux jeunes, l'abbé Drys Presley Tavel Nkodia a souligné que la jeunesse congolaise a fort à faire sur le plan de l'éducation. Il faut une formation intégrale de tout l'homme pour relever les défis. Les jeunes doivent s'engager dans les sacrements de l'ordre pour devenir prêtre et servir l'Eglise, et le sacrement du mariage au profit de la famille.

Pascal BIOZI KIMINOU

... A SAINT-ESPRIT DE MOUNGALI

## L'abbé Bertholin Bahoumina a prôné la vertu de réconciliation

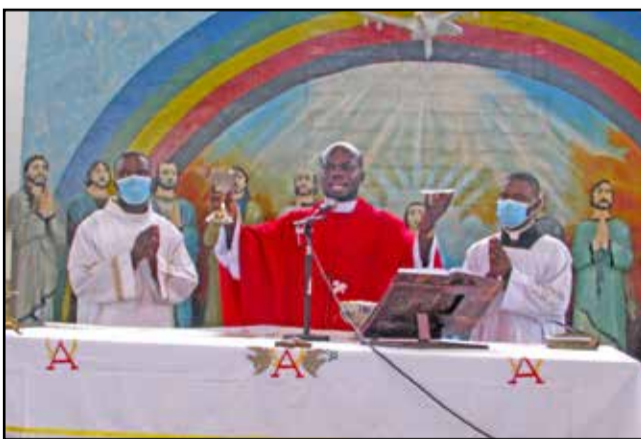
En communion avec l'Eglise universelle qui a commémoré la fête des Rameaux qui symbolise l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, la paroisse Saint-Esprit de Mougali a emboîté le pas à toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, le dimanche 10 avril 2022, pour célébrer cette fête qui inaugure la Semaine sainte ayant point culminant la fête de Pâques, marquant la résurrection du Seigneur Jésus-Christ.

Présidée par l'abbé Bertholin Bahoumina, curé de la paroisse à l'honneur, la messe de 6h 30 qui a débuté peu avant 7h, en raison du décalage causé par la fin de la précédente messe; a été animée par la Schola populaire paroissiale et a connu la participation de nombreux fidèles, rameau en main, venus commémorer cette historique et traditionnelle entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Conformément au rite liturgique, le récit de la passion du Seigneur Jésus a été conté par les membres du Groupe Le Paraclet, spécialisés dans l'art dramatique chrétien. Au cours de l'homélie, l'abbé Bertholin Bahoumina a restitué la genèse et le contexte de la

célébration de cette fête des rameaux et a donné le sens, la portée et les bienfaits que l'on reçoit du simple fait de garder le Rameau béni à cette messe dans sa maison. Aussi, il a exhorté les chrétiens à observer



Des participants à la messe arborant leur rameau



L'abbé Bertholin Bahoumina présidant l'Eucharistie

la vertu de la réconciliation. Ce faisant, prônant cette vertu, il a cité l'exemple de Pilate et Hérode qui étaient auparavant des ennemis, mais qui se sont réconciliés à la suite de la mort de Jésus qui a été par ce fait une source incontestable de réconciliation.

Vers la fin de la messe, le curé après avoir prononcé les annonces paroissiales a encouragé les chrétiens à être et à demeurer des artisans de la réconciliation et de la paix dans leurs milieux respectifs

ACADEMIE CATHOLIQUE DE BRAZZAVILLE POUR L'ETHIQUE (ACCABE)

## Un manuel pour le renforcement de la cohésion sociale

La présentation du manuel pour le renforcement de la cohésion sociale, du vivre ensemble et la moralisation de la vie publique au Congo par l'abbé Jonas Koudissa, directeur de l'Académie catholique de Brazzaville pour l'Ethique (ACCABE) et du Bureau de liaison avec le Parlement (BLP), aumônier de l'élite intellectuelle, des hommes et femmes politiques, a eu lieu le samedi 9 avril 2022, au siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), le samedi 9 avril 2022, qui a été précédée par une messe en la cathédrale Sacré-Cœur, présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, en présence de son excellence Ralf Teepe, ambassadeur d'Allemagne au Congo. La chorale Tanga ni Tanga de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo a animé la cérémonie.



Mgr Bienvenu Manamika B.



Abbé Jonas Koudissa

Dans son homélie tirée de l'évangile de Jean 11, 45-57, l'archevêque a rappelé qu'un bon leader est celui qui se met au devant non pas pour servir son intérêt mais pour servir l'intérêt des autres. «*Car notre monde a plus besoin de modèles que des maîtres*» a-t-il rappelé. Comme Jésus a donné sa vie sur la croix pour le salut de tous, œuvrons pour la Cohésion sociale, le vivre ensemble pour la paix de tous.

Au cours de cette messe, l'archevêque a insisté sur la question du vivre ensemble, dans l'amour et dans l'unité, parce que Dieu ne s'accommode jamais de la violence, de la division ou de la dispersion de ceux qu'il a créés à son image et à sa ressemblance.

«*Peu importe le niveau de responsabilité de chacun de nous, gardons à l'esprit que nous sommes une seule personne. Ne nous laissons pas jamais entraîner à régler nos différences par des préjugés, le régionalisme, le repli identitaire qui ne font jamais avancer un pays. Si nous vivons ensemble, c'est là que nous expérimenterons la cohésion sociale. Soyons donc unis*», a indiqué l'archevêque.

Après cette messe, tous les participants se sont dirigés au siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à quelques dizaines de mètres de la cathédrale où à son tour, l'abbé Jonas Koudissa, aumônier des Elites, hommes et femmes politiques, a procédé à la présentation du manuel pour le renforcement de la cohésion sociale, du vivre ensemble et la moralisation de la vie publique au Congo.

Au cours de cette présentation, l'abbé Jonas Koudissa a rappelé que pendant deux ans l'ACCABE a mené ce projet qui avait pour objectifs de formuler un nouveau paradigme de la cohésion sociale et d'une citoyenneté moderne, susceptible de contribuer à l'émergence d'une cohésion sociale pérenne au Congo.

«*Il y a une deuxième phase sur ce que nous venons déjà d'effectuer, qui consistera à faire de ce manuel pour le renforcement de la cohésion sociale un manuel de formation, un outil pédagogique et didactique pour les formations*», a souligné l'abbé Jonas Koudissa. Pour atteindre cet objectif, l'ACCABE a d'abord étudié le concept de cohésion sociale, à partir duquel elle a procédé à une collecte des données, en organisant une enquête de terrain dans 9 arrondissements de Brazzaville pour un échantillon de 480 personnes. En présentant ce manuel au public et aux acteurs de la vie sociale congolaise, l'ACCABE espère gagner de nombreux acteurs sociaux à s'approprier ce manuel.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

de vie en banissant de leur cœur la rancœur, la rancune, la haine et la jalousie qui sont des portes d'entrée du diable

dans leur vie chrétienne.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CRISE EN UKRAINE

# Le Pape François a appelé à une trêve de Pâques

A l'issue de l'Angélus du 10 avril 2022, le Souverain pontife a appelé à une «trêve pascale» en Ukraine à l'occasion de la Semaine sainte ouverte le dimanche 10 avril dernier. Juste avant la prière de l'Angélus, récitée place Saint-Pierre à l'issue de la messe des rameaux, le Pape François a imploré «qu'on dépose les armes. Avant d'appeler à une «trêve pascale» en Ukraine. Le Pape a demandé qu'elle soit employée, non pour recharger les armes et reprendre le combat, mais pour arriver à la paix à travers une vraie négociation».

Le Christ, a-t-il souligné, «est allé sur la croix pour libérer l'humanité de la domination du mal et est mort pour que règne la vie, l'amour, la paix». Dès lors, Pâques doit être le jour où est célébré la victoire de «Jésus sur le péché et la mort, non sur quelqu'un et contre quelqu'un d'autre», a-t-il fait savoir. Le Souverain pontife a critiqué

la poursuite d'«une guerre dont nul ne voit la fin, une guerre qui chaque jour, met devant nos yeux massacres et blessures d'une atroce cruauté commise contre des civils désarmés. Quelle victoire sera celle de celui qui plantera un drapeau sur un champ de ruines?», a-t-il relevé, avant d'enjoindre les autorités concernées à être disposées à quelques sa-



Le Pape François

crifices pour le bien des gens. En définitive, le Pape François a confié cette cause à l'intercession de la Sainte Vierge Marie. À l'issue de la prière, récitée place Saint-Pierre de Rome, en présence de plus de 20.000 personnes, il a

effectué pour la première fois depuis plus de deux ans un tour en papamobile sur la place Saint-Pierre où se trouvaient de nombreux fidèles.

Alain-Patrick MASSAMBA

REFLEXION

## Le Carême comme temps fort de réactivation de la vie chrétienne

L'amour donne vie et supporte. L'amour du Christ notre Seigneur est une lumière qui ne s'éteint pas. Cet amour est l'œuvre la plus sublime et grandiose de Dieu pour son peuple manifesté par la Passion de Jésus son Fils. La spiritualité de la Passion, telle est l'action charismatique qui identifie la Congrégation des Sœurs Passionistes de Saint Paul de la Croix au sein de l'Eglise. Cette Congrégation est une famille religieuse de vie apostolique de Droit pontifical, fondée à Florence en Italie par la marquise Marie Madeleine Frescobaldi. Le charisme de la Congrégation des Sœurs Passionistes est exprimé par un vœu spécial: «être, témoigner et promouvoir la mémoire de la Passion du Seigneur et des douleurs de Marie». (Const, 2).

La memoria passionis suscite aux cœurs des sœurs passionistes la conviction que tout acte de charité posé à l'homme souffrant de notre temps, par amour du Christ, est une voie par laquelle le Christ se sent aidé sur son chemin de la croix. La fondatrice des passionistes le fit en son temps en ouvrant une œuvre caritative où elle récupérait les jeunes filles lancées dans la prostitution au lendemain de la révolution française, pour les aider à se convertir. Mère et éducatrice, dotée de zèle, d'amour et de confiance, elle donna ainsi l'opportunité à ses filles de recevoir une éducation et une formation intégrale. C'était une façon pour elle de «ramener vers Dieu les âmes égarées». Dieu a fait que deux parmi ces filles se soient converties et quelques années plus tard deviennent «les Ancelles de la passion»<sup>1</sup>. Le Christ dit en effet, «je ne suis pas venu appeler à la repentance des justes, mais des pécheurs». (Luc 5, 32). C'est avec ces dernières que la Fondatrice vécut et elles contribuèrent à cette œuvre.

**Suppression et réactivation des «ancelles de la passion»<sup>1</sup>** Après la mort de la fondatrice en avril 1839, des tumultes aux vents violents avaient secoué son œuvre: le style de vie de la communauté d'origine était changé par Don Carlo Michelagnoli, qui avait été chargé de la surintendance de la Retraite; la dimension charismatique de la Retraite était mise de côté; «les Ancelles de la passion»<sup>1</sup> n'étaient plus impliquées dans

toute décision de la Retraite, contre toute attente, cette retraite sera sous les auspices d'une autre Congrégation. C'était les moments sombres de l'histoire de la Congrégation des Passionistes. En 1866, tout semblait être fini et les sœurs s'étaient dispersées. C'était la suppression de la Congrégation. Pendant six ans, après la dispersion, les ténèbres et les ombres entouraient «les ancêtres de la passion»<sup>1</sup>. Mais dans ce feu éteint, les petites flammes de la cendre de l'espérance étaient là. Ainsi se concrétisaient les paroles de l'apôtre Paul: «Nous sommes pressés de toute manière, mais non réduits à l'extrémité; dans la détresse, mais non dans le désespoir; persécutés, mais non abandonnés; abattus, mais non perdus». (2 Co 4,8-10). Aux yeux des hommes, la Retraite de Marie Madeleine Frescobaldi était morte, mais le Seigneur était à l'œuvre. Car toute action qui émane de la volonté de Dieu, même lorsqu'on la croit morte, continue d'agir sous l'impulsion de la Puissance de Dieu. C'est ce que Jésus lui-même nous confirme quand il dit: «Si le grain de blé tombé en terre meurt, il porte beaucoup de fruits». (Jn 12, 24) La petite cendre de l'espérance animait l'ardent désir de Sœur Crocifissa Tognoni (l'une des premières Ancelles) qui, en s'appuyant sur la prière, tenait de redonner vie à l'œuvre de la Fondatrice. Dans une lettre adressée à Gino, fils de Marie Madeleine, deux ans après la suppression de la Congrégation des Passionistes, elle écrit: «Si



Sr Rita Kimani et Sr Ange Kalaseki

tu vas, comme d'habitude, visiter la dépouille mortelle de ma chère et tendre Fondatrice, dis-lui que si Dieu m'aide, comme je l'espère, je réactiverai les Passionistes tant aimées par elle». Et le 14 septembre 1872, la communauté est réactivée. La réactivation de la Congrégation est le fruit de bravoure et de foi des sœurs Crocifissa Tognoni et Pia Frosali, qui n'ont pas cédé au vent violent qui avait secoué le navire de la Retraite jusqu'à entrainer sa suppression. En effet, «quand Dieu veut une œuvre, écrit Jules chevalier, les obstacles pour lui sont des moyens». Si aujourd'hui la Congrégation des passionistes est à l'œuvre dans l'Eglise opérant dans les secteurs éducatifs sanitaires et sociaux et présente dans tous les continents, le mérite et la gratitude reviennent à Dieu par le truchement de ses servantes, qui a rallumé le feu qui s'était éteint. C'est ce qui est exprimé dans la parole du logo du jubilé: «comme le feu qui renaît des cendres». Commémorer 150 ans du jubilé de la réactivation pour nous religieuses passionistes, c'est célébrer la renaissance de notre Congrégation qui est aussi un appel à la renaissance et au renouvellement de notre vécu quotidien.

**Le Carême temps de la réactivation de la vie chrétienne**  
La memoria passionis qui

est le socle de la spiritualité des sœurs passionistes se fait au quotidien à travers les événements qui marquent l'aujourd'hui de notre monde et suscitent des actions «passiologiques». Le moment très favorable que l'Eglise consacre pour cette commémoration, c'est le temps de Carême. «Le carême comme dit le Saint-Père, est un temps propice de renouveau personnel et communautaire». (Message du Saint-Père, le Pape François pour le Carême 2022). Ainsi, le Carême c'est un moment où nous nous arrêtons pour examiner la voix de la conscience et arriver à découvrir les différents feux qui se sont éteints dans notre vie chrétienne afin de les renouveler ou encore les réactiver. En les réactivant c'est toute notre vie qui est renouvelée. Il est donc important de réactiver ces feux éteints dans le profond de nos cœurs les feux de la charité, du pardon et de l'amour sincère. Les feux de l'espérance, de la paix, de la sérénité et de la confiance. Certaines situations personnelles, les méandres et vicissitudes de notre société font éteindre ces feux en nous et autour de nous: la crise sanitaire actuelle de la pandémie de COVID 19 qui paralyse notre monde et engendre des effets néfastes dans les diverses sphères de la vie, les souffrances et misères, les guerres aux conséquences alarmantes, les échecs, les divisions dans les familles, la

DIMANCHE DE PAQUES (RESURRECTION DU SEIGNEUR)-C-

## La pierre a été enlevée du tombeau

Textes: Ac 10,34a.37-43; Ps 117 (118); 1.2, 16-17,22-23; Col 3,1-4 ou 1 Co 5,6b-8; Jn 20,1-9

Dans la grande veillée pascale-qui est «la mère de toutes les saintes veillées» (Saint-Augustin), «la plus grande et la plus noble de toutes les solennités» (Missel Romain) - nous avons médité les merveilles que, depuis les origines, le Seigneur a réalisées pour son peuple. Les lectures de la Parole de Dieu nous ont élevés, pour contempler comme d'en haut la grande histoire du salut, qui s'accomplit dans la Résurrection du Christ. La vision de cet horizon immense, s'étendant à tous les siècles et à tous les peuples, tous embrassés dans le dessein d'amour de Dieu, nous coupe le souffle dans un sentiment de vertige et d'étourdissement. Le ciel et la terre, l'histoire et l'éternité, la chair et l'esprit: Dieu a tout pensé pour nous, qui sommes si petits et si humbles... Et la joie explose irrésistible quand nous ouvrons nos yeux sur le Christ Ressuscité: Dieu a tout accompli, au-delà de toute imagination et de tout désir humain, il a vraiment donné son Fils pour nous, afin que nous tous ressuscitions en Lui. Mais chaque jour, nous devons descendre de cette perspective d'en haut, pour vivre nos histoires, notre mission quotidienne. Cela est juste, car c'est ici, «d'en bas» que nous pouvons offrir notre vie, croire, aimer, espérer... Et pourtant, que nos yeux ne se détournent jamais de la contemplation de l'œuvre de Dieu et de la certitude du Christ Ressuscité! Le Seigneur, lui, se laisse bien reconnaître et contempler «d'en bas», car c'est lui qui nous accompagne et vient nous chercher dans notre histoire.

L'évangile du jour de Pâques nous laisse entrevoir ce dynamisme de la rencontre avec le Seigneur «d'en bas». Marie Madeleine, de grand matin, n'a pas de grandes perspectives devant elle, elle n'arrive pas encore à encadrer la mort du Seigneur dans l'horizon immense de l'histoire du salut. Elle marche n'ayant devant soi qu'un tombeau, où elle pourra accomplir des gestes de respect vers le corps de son Maître. Mais bientôt le Seigneur lui-même viendra la chercher, se fera reconnaître, fera lever ses yeux du tombeau à la nouveauté absolue du ciel et de la terre, inondés et transfigurés par sa Résurrection. La vie de la Madeleine continuera parmi les chemins de ce monde, les yeux sur la route de chaque jour, mais désormais elle verra tout et tout vivra à la lumière de l'Amour du Christ Ressuscité.

Quant aux apôtres, ils sont encore enfermés chez eux, quand ils reçoivent la nouvelle que le tombeau est ouvert et qu'on a «enlevé» le corps du Seigneur. Ils vont voir, ils courent, ne sachant pas quoi penser, mais leur perspective de foi n'arrive pas encore à s'élever. C'est «d'en bas» qu'ils observent des signes: le tombeau ouvert, les linges bien rangés, le suaire roulé à sa place. D'en bas, du sépulcre, une mémoire d'amour et de sagesse commence alors à s'élever à ce que Jésus avait dit... et puis la pensée va aux Ecritures... Maintenant le mystère se manifeste dans sa totalité, la vision de l'histoire du salut s'éclaire, la Parole de Dieu s'accomplit: ils voient, ils croient, ils comprennent. Oui, le Christ est vraiment ressuscité des morts! Ils ne resteront plus enfermés chez eux; la vie, l'histoire, le salut, la mission de l'évangile, tout a changé à partir de la Résurrection, qui d'en haut donne un sens nouveau à tout ce qui existe.

Et quant à nous? C'est le matin de Pâques pour nous aussi! Nous venons de la nuit, quand rien ne se voit et tout semble enveloppé par le non-sens. Nous avons marché les yeux baissés vers les petites choses de nos journées, qui sont probablement toutes égales, et n'avons pas vu d'autre espoir, d'autre désir, que de continuer à marcher comme toujours. Mais aujourd'hui tout va changer pour nous aussi! Vraiment le Christ est ressuscité, et l'histoire, notre histoire, n'est plus la même. Notre vie n'est plus la même. Oui, nous avons à continuer les mêmes choses qu'hier, les mêmes soucis, les mêmes occupations, et donc apparemment rien n'a changé. Et pourtant la résurrection du Christ a élevé notre quotidienneté. Même si nous continuons à lutter, souffrir, travailler, aider, prier, maintenant tout cela peut devenir un chemin d'amour, et sa destination n'est plus la répétitivité inutile, mais le salut et la charité. L'amour qui nous élève de la terre à l'éternité.

P. Francesco BRANCACCIO  
Catanzaro, Italie

trahison et la haine dans les cœurs humains, les contre témoignages des chrétiens etc. Dans cette perspective, le Carême devient pour nous une occasion où nous fixons notre regard vers Jésus passionné pour l'humanité, le prier avec foi de ré-allumer tous ces feux qui se sont éteints et par conséquent nous éloignent de Lui et de nos frères et sœurs. L'expérience nous montre que du feu devenu cendre, jaillit une lumière à même de s'éclater au fil de temps et «réactiver» les alentours. Mais pour y parvenir il faut être enraciné dans la prière et avoir la foi. Il est important de modeler notre vie aux exigences de l'Eglise pendant ce temps fort: la conversion, le

sacrifice, la prière, l'aumône et le jeûne. Puisque c'est grâce à la foi, la prière et l'espérance que nos sœurs avaient allumées le feu qui s'était éteint, nous aussi pouvons y parvenir en cultivant ces vertus. Que ce temps de Carême soit un moment de grâce où le Seigneur réactivera notre vie chrétienne du feu de son amour et de son pardon.

**Sœurs Ange KALASEKI & Rhyta KIMANI, Passionistes**

**Note:**  
<sup>1</sup> «Les Ancelles de la passion», est l'ancienne appellation des sœurs passionistes.

## AVIS DE VACANCE DE POSTE DU CHARGE DE COMMUNICATION ET LA PROMOTION DE LA SANTE

Grade: NO-C

Contractual Arrangement: Fixed-term appointment

Durée du contrat: 2 ans

Date de publication: 8 avril 2022

Date de clôture: 19 avril 2022 à 11h59 mn

Lieu de travail: Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo-Brazzaville

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs du programme et de l'unité immédiate, ou de l'activité de terrain (Vue générale du programme).

Les objectifs du programme de promotion de la santé sont de:

- Renforcer et orienter les systèmes de santé en matière de prévention, de détection précoce et de gestion appropriée des maladies et des comorbidités de maladies transmissibles et non transmissibles grâce à des soins de santé primaires centrés sur l'individu et à un engagement communautaire visant à élargir la couverture de la santé universelle;
- Contribuer à la réduction des facteurs de risque de maladies transmissibles et non transmissibles et des déterminants sociaux sous-jacents en soutenant l'élaboration de Stratégies et d'interventions visant à créer des environnements favorables à la santé, conformément aux plans d'action intersectoriels liés aux différents programmes de santé;
- Renforcer la capacité institutionnelle d'élaborer des politiques de promotion de la santé, de mettre en œuvre des programmes appropriés et de réagir efficacement à la prévention et au contrôle des événements de santé publique;
- Renforcer la recherche quantitative et qualitative sur la promotion de la santé, les déterminants de la santé, l'action intersectorielle pour la santé et la santé dans toutes les politiques;
- Documenter les expériences et les meilleures pratiques et diffuser les résultats;
- Entreprendre des activités de plaidoyer et de coordination pour la mise en œuvre d'interventions de promotion de la santé dans le secteur de la santé et les secteurs connexes, afin de s'attaquer aux facteurs sous-jacents affectant la santé de la population, tout en appliquant l'approche de promotion de la santé «La santé dans toutes les politiques», les Stratégies d'action intersectorielle, interventions d'éducation pour la santé, etc.,
- Renforcer les partenariats entre partenaires de la santé, du développement et autres pour promouvoir des environnements sains, en particulier des villes et des écoles saines, etc.;
- Favoriser la collaboration multisectorielle avec des partenaires afin de soutenir le développement ou la mise en œuvre par le pays d'actions stratégiques de promotion de la santé, de prévention de la maladie et de riposte aux urgences et problèmes de santé publique;
- Promouvoir les partenariats et les réseaux nationaux pour des actions novatrices de promotion de la santé et associer les parties prenantes et les acteurs non-étatiques à la réduction / au contrôle des facteurs de risque de maladies;
- Accroître la capacité des Etats Membres d'utiliser les Stratégies de promotion de la santé pour lutter contre les déterminants de la santé et aider les communautés à prendre le contrôle de leur santé et à l'améliorer par le biais d'une action intégrée.

### DESCRIPTION DU POSTE

Résumé des tâches assignées: La titulaire du poste aura pour tâches de: 1. Développer et entretenir de bonnes relations de travail régulières avec les autorités nationales et nationales compétentes et les autres parties prenantes afin de promouvoir la santé par le biais de politiques, Stratégies, législation, réglementations, interventions fiscales et administratives liées à la santé et la sécurité, à la prévention et au contrôle des maladies; 2. Collaborer et soutenir le pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux multisectoriels de prévention et de contrôle des maladies; Donner des conseils sur l'élaboration / l'examen des politiques, programmes et structures nationales de promotion de la santé; 3. Coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des Stratégies, politiques et plans nationaux pour les programmes de promotion de la santé avec les autorités nationales et les partenaires multisectoriels; 4. Renforcer la capacité de l'OMS à fournir des conseils et un appui technique au gouvernement afin de réduire les facteurs de risque de maladies transmissibles et non transmissibles et les déterminants sociaux sous-jacents en créant des environnements favorables à la santé, en mettant en œuvre des stratégies et des interventions pertinentes dans le plan d'action national multisectoriel; 5. Fournir des conseils et un appui technique au gouvernement pour renforcer les capacités de promotion de la santé, ainsi que la prévention et la détection précoce des maladies. Promouvoir la santé dans toutes les politiques et fournir un appui technique au développement de villes saines, à la création d'environnements sains et à la promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique; 6. Assurer la collaboration avec les partenaires internationaux et nationaux pour améliorer la surveillance, le suivi et l'évaluation des maladies et de leurs facteurs de risque. Coordonner la compilation et la validation des données pour l'enquête nationale sur les capacités notamment les maladies non transmissibles. Coordonner avec les partenaires concernés afin de renforcer la mise en œuvre de la composante surveillance, suivi et recherche du Plan d'action national multisectoriel sur les maladies non transmissibles et des autres plans et Stratégies de coordination / d'action intersectoriels pour prévenir les épidémies; 7. Coordonner les actions visant à agir sur les grands déterminants de la santé qui affectent la santé et le bien-être, y compris l'eau et l'assainissement, la santé environnementale à la lumière des objectifs de développement durable; 8. Soutenir les programmes de santé prioritaires pour renforcer l'engagement communautaire, la mobilisation sociale, la communication en faveur d'un changement de comportement et soutenir les actions multisectorielles destinées à remédier aux inégalités en matière de santé; Accroître la participation des individus, des communautés et de la société aux actions de santé par le renforcement des capacités; 9. Fournir un appui technique pour l'application de méthodes telles que l'éducation à la santé, la communication pour un changement de comportement, l'éducation à la santé, la mobilisation sociale et le plaidoyer dans les programmes de santé; 10. Fournir un appui technique à l'élaboration de directives visant à promouvoir l'utilisation d'approches communautaires, de Stratégies abordables et de technologies pour une prestation de services de qualité, en particulier en prévention primaire et secondaire, y compris la promotion de la santé dans la gestion des maladies; 11. Aider le Ministère de la santé et ses partenaires à élaborer, mettre en œuvre et

évaluer les politiques, Stratégies et plans d'action relatifs aux maladies non transmissibles; 12. Créer des partenariats et des réseaux pour renforcer la collaboration multidisciplinaire et multisectorielle dans la lutte contre les maladies et leurs facteurs de risque dans le pays; Soutenir la collecte de données, la recherche et la diffusion d'informations ainsi que leur utilisation pour l'élaboration de politiques et de programmes, le plaidoyer et la sensibilisation aux maladies et à leurs facteurs de risque; 13. Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions de communication en santé publique pour le programme en collaboration avec d'autres partenaires; Fournir un appui technique pour l'application de méthodes telles que la communication pour le changement de comportement, l'éducation pour la santé, la cohérence des politiques et le plaidoyer dans les programmes de santé; 14. S'acquitter de toute autre tâche que pourrait lui confier ses superviseurs ou le Représentant de l'OMS.

### QUALIFICATIONS REQUISES

#### Education

**Essentiel:** Diplôme Universitaire en Science de la santé ou en Santé Publique, ou en Promotion de la Santé ou en Sciences Sociales ou dans un domaine connexe d'une université reconnue (tel que l'éducation pour la santé, communication en santé, Sociologie / Anthropologie médicale, enseignement, études de population) avec une bonne connaissance de la théorie et de la pratique de la Promotion de la Santé et/ou une formation en épidémiologie. **Désirable:** Connaissances ou qualifications dans des disciplines liées à la santé publique, communication, compétences rédactionnelles, mise en œuvre d'interventions multisectorielles, compétences en matière d'analyse des politiques, de réflexion stratégique, de suivi et d'évaluation.

#### Expérience

**Essentiel:** Au moins 5 ans d'expérience en santé publique et en gestion de programme de lutte contre la maladie, travaillant avec des organisations nationales / internationales qui s'occupent de la promotion de la santé, de la santé publique ou du développement. **Désirable:** L'expérience dans la planification, la mise en œuvre, le suivi / évaluation des principaux programmes de contrôle de la maladie et une expérience acquise auprès des Nations Unies ou des organisations non gouvernementales internationales.

#### Skills

Le titulaire doit s'identifier aux valeurs fondamentales de l'Organisation mondiale de la santé; • Connaissance approfondie des politiques, stratégies et directives dans le domaine des maladies et de leurs facteurs de risque, • Bonne connaissance de la prévention des épidémies de maladies transmissibles et de la protection de la santé grâce à l'engagement communautaire et à l'action multisectorielle. Solides compétences en matière de conseil technique et politique, fondées sur des preuves. • Bonne capacité à établir et à entretenir des relations et des réseaux avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes dans les secteurs concernés. • Compétences modernes en gestion (planification et évaluation, etc.). • Communication efficace et capacité à utiliser / initier des interventions de promotion de la santé fondées sur des preuves; Expertise technique en santé publique; Capacité à travailler efficacement avec des collègues aux niveaux sous-national, national et international; • Faire preuve de leadership, de collaboration, d'innovation, d'analyse et de résolution de problèmes; • Excellente compréhension de l'apprentissage et du développement participatifs, des données et informations stratégiques, y compris de la conception d'études de recherche. Aptitude à mener un dialogue politique, à mener des activités de plaidoyer et à communiquer avec les partenaires sur la promotion de la santé, les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque.

### WHO Competencies

#### Teamwork

Respecting and promoting individual and cultural differences

#### Communication

Producing results

Building and promoting partnerships across the organization and beyond

#### Use of Language Skills

Essential: Expert knowledge of French.

Désirable: Intermediate knowledge of English.

### ADDITIONAL INFORMATION

- This vacancy notice may be used to fill other similar positions at the same grade level
- Only candidates under serious consideration will be contacted.
- A written test may be used as a form of screening.
- In the event that your candidature is retained for an interview, you will be required to provide, in advance, a scanned copy of the degree(s)/diploma(s)/certificate(s) required for this position. WHO only considers higher educational qualifications obtained from an institution accredited/recognized in the World Higher Education Database (WHED), a list updated by the International Association of Universities (IAU)/United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). The list can be accessed through the link: <http://www.whed.net/>. Some professional certificates may not appear in the WHED and will require individual review.
- Any appointment/extension of appointment is subject to WHO Staff Regulations, Staff Rules and Manual.
- For information on WHO's operations please visit: <http://www.who.int>.
- WHO is committed to workforce diversity.
- WHO prides itself on a workforce that adheres to the highest ethical and professional standards and that is committed to put the WHO Values Charter into practice.
- WHO has zero tolerance towards sexual exploitation and abuse (SEA), sexual harassment and other types of abusive conduct (i.e., discrimination, abuse of authority and harassment). All members of the WHO workforce have a role to play in promoting a safe and respectful workplace and should report to WHO any actual or suspected cases of SEA, sexual harassment and other types of abusive conduct. To ensure that individuals with a substantiated history of SEA, sexual harassment or other types of abusive conduct are not hired by the Organization, WHO will conduct a background verification of final candidates.
- WHO has a smoke-free environment and does not recruit smokers or users of any form of tobacco.
- This is a National Professional Officer position. Therefore, only applications from nationals of the country where the duty station is located will be accepted. Applicants who are not nationals of this country will not be considered.

## VIE ASSOCIATIVE

### L'Esf, un outil efficace pour l'accompagnement des personnes vulnérables

Dans le sillage de la double célébration des Journées internationales de l'ESF et du travail social, les membres de l'Association congolaise pour l'économie sociale et familiale (ACESF) se sont retrouvés à leur siège au plateau des 15 ans, à Brazzaville pour une réflexion sur le thème: «Economie sociale et familiale (ESF) et accompagnement». L'Economie sociale et familiale (ESF) offre en effet nombre d'opportunités aux personnes vulnérables dans divers domaines, en réalisant des actions individuelles ou collectives dans la vie au quotidien, et en contribuant à la prévention et à la lutte contre l'exclusion sociale.



Après la séance de réflexion, une photo de famille

L'ESF est un outil efficace dans le cadre de la récupération des enfants désorientés et déscolarisés. Elle organise des services d'écoute des usagers afin de proposer des mesures adéquates pour soulager leurs peines et, dans certains cas, permettre la réinsertion dans le cercle familial. L'acquisition des notions de base d'éducation sanitaire et d'économie domestique conduit l'individu ou la famille à préserver de bonne façon la santé, en évitant certaines maladies parasitaires et infectieuses par l'observation des règles d'hygiène et en évaluant les besoins sur les plans vestimentaire, alimentaire et socio-sanitaire, a soutenu Mme Philomène Mbata. L'ESF a-t-elle poursuivi, joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, en prônant la solidarité envers les couches défavorisées de la population et en renforçant les capacités professionnelles en vue de mettre en œuvre des activités génératrices des revenus. Une façon de prévenir les risques et d'accompagner les ménages et les individus les plus défavorisés au lieu que de se limiter à la protection et à la prise en charge. Cette approche conduit à la conscientisation des groupes vulnérables pour mieux les protéger et les amener à se

prendre en charge et in fine pour les sortir de la situation de vulnérabilité. S'appuyant sur les textes juridiques, vulgarisés au préalable, l'ESF prodigue les conseils permettant aux groupes défavorisés (femmes, filles mères et personnes handicapées) de revendiquer leurs droits. Elle inspire ainsi les notions de solidarités d'équité et de justice.

Outil d'accompagnement, elle aide les parents dans la gestion des revenus (élaboration du budget familiale). Elle propose les modalités d'accompagnement pour répondre aux difficultés liées à la situation de handicap, de l'enfance ou des personnes âgées. En somme, l'ESF offre aux populations un paquet de mesures préventives et promotionnelles qui vise à renforcer les capacités des personnes vulnérables ou à haut risque, et à promouvoir leur autonomisation économique et leur développement. Elle assure ce faisant la réinsertion sociale et l'inclusion sociale pour les personnes vivant en marge de la société et offre des mesures de protection et de prise en charge pour les personnes vivant dans la précarité, ou victimes de violence et de mauvais traitement ou vivant encore dans des conditions susceptibles de les exposer à d'autres risques.

Certaines membres de l'association ont suggéré que dans le cadre de l'économie sociale et familiale, l'ACESF serve d'interface dans les foyers où règnent tension et discord, en promouvant le respect, les droits et devoirs réciproques des parents, des enfant ainsi que la création d'un cadre

de vie familiale chaleureux propice à l'épanouissement des enfants, à la réunification des enfants séparés de leur famille et à la vie paisible des personnes âgées. L'ESF peut, de la sorte, jouer un rôle important dans la réduction de la pauvreté et des inégalités en levant les équivoques qui entourent souvent les droits des femmes, objet d'incompréhensions de la part des conjoints. Elle prône en conséquence la solidarité entre conjoints. Ce qui rendrait facile le renforcement des capacités professionnelles des femmes dans divers métiers.

A rappeler que l'ACESF a pour missions de former, d'informer, de sensibiliser et de conseiller. Elle assiste et accompagne les individus, les familles et les communautés vulnérables. Tout comme elle élabore et met en œuvre des projets dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations. Pour mémoire l'ACESF compte à son actif plusieurs activités: formation en broderie de 25 jeunes filles déscolarisées et désœuvrées de la paroisse évangélique Mayangui d'octobre 2008 à juin 2009; campagne de sensibilisation des élèves des lycées et collèges de Brazzaville sur les droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes en mars 2016; campagne de sensibilisation de la femme handicapée sur sa capacité et son autonomisation par les Activités génératrices des revenus «AGR» en mars 2019; formation en coupe-couture, tricotage, broderie et pâtisserie de 25 femmes handicapées de la ville de Dolisie de septembre à décembre 2019.

Viclaire MALONGA

Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire  
Immeuble DABO, 3ème étage, avenue de la paix  
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
Boîte Postale 13.273 / Tél. : (242) 05 522.96.23 / 06 952.17.26 / E-mail: skymbassa@yahoo.fr

## ANNONCE LEGALE

### HOPE CONGO

Société anonyme avec conseil d'administration  
Au capital de deux milliards neuf cent cinquante millions (2.063.950.000) de Francs CFA  
Siège social: 82, rue Lékana, Moungali, B.P.15.130, Brazzaville, République du Congo  
RCCM: CG-BZV-2008-B14-00018

### AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er décembre 2020 dûment enregistré à Poto-Poto le 23 décembre 2020 sous folio 235/2 n°1822, les actionnaires de la société HOPE CONGO SA, société anonyme avec conseil d'administration au capital de deux milliards soixante-trois millions neuf cent cinquante mille (2.063.950.000) de Francs CFA, dont le siège social est sis, 82, rue Lékana, arrondissement 04 Moungali, B.P.15.130 Brazzaville, République du Congo, immatriculée au registre du commerce et du crédit immobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-2008-B14-00014, ont sur proposition du Conseil d'Administration, décidé d'augmenter le capital de la société pour le porter de deux milliards soixante-trois millions neuf cent cinquante mille (2.063.950.000) de Francs CFA à trois milliards six cent vingt-quatre millions cent cinquante mille (3.624.150.000) de Francs CFA, par compensation d'une partie de la créance détenue par HOPE ADVANCEMENT à l'égard de la société HOPE CONGO SA, soit la somme de un milliard cinq cent soixante millions deux cent mille (1.560.200.000) de Francs CFA.

L'augmentation du capital sera réalisée par voie d'émission de 31.204 actions nouvelles d'une valeur nominale chacune de cinquante mille (50.000) Francs CFA et numérotées de 41.280 à 72.483.

Ainsi, après la réalisation de l'augmentation du capital social, ce capital sera composé de soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-trois (72.483) actions de cinquante mille (50.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 72.483 ; Par la décision COBAC D-2021/327/ portant autorisation préalable en vue de l'augmentation du capital social de la société HOPE CONGO SA, Etablissement de micro Finance de deuxième catégorie, en date à Libreville, du 16 novembre 2021, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a décidé d'autoriser l'augmentation du capital social de HOPE CONGO SA à hauteur de un milliard cinq cent soixante millions deux cent mille (1.560.200.000)

de Francs CFA par compensation de créances de la société HOPE ADVANCEMENT sur la société HOPE CONGO SA. Cette opération se traduit par l'émission de 31.204 actions nouvelles de valeur nominale 50.000 Francs CFA.

Cette souscription a été faite par une actionnaire, la société HOPE ADVANCEMENT au moyen d'un bulletin de souscription en date à Brazzaville du 23 décembre 2021.

La déclaration notariée relative à l'augmentation du capital a été reçue le 23 décembre 2021 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire, dûment enregistrée à Poto-Poto, Brazzaville, le 29 décembre 2021, sous folio 239/4 numéro 5338.

Par l'effet de cette déclaration, l'augmentation du capital social de la société HOPE CONGO SA de trois milliards six cent vingt-quatre millions neuf cent cinquante mille (3.624.950.000) de Francs CFA est réalisée. Le capital social de la société HOPE CONGO SA passe ainsi de deux milliards soixante-trois millions neuf cent cinquante mille (2.063.950.000) de Francs CFA à trois milliards six cent vingt-quatre millions neuf cent cinquante mille (3.624.950.000) de Francs CFA. Les statuts mis à jour ont été reçus le 23 décembre 2021 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire, et enregistrés à Poto-Poto, Brazzaville, le 10 mars 2022, sous folio 046/1 numéro 1400.

Dépôt légal a été effectué le 21 mars 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2022-D-00131.

Les formalités d'inscription modificative au registre du commerce et du crédit mobilier ont été accomplies le 21 mars 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour insertion légale

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire  
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.  
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

## SOCIETE BONAF DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de: 1.000.000 de Francs CFA  
Siège social: Grand-marché, ligne n°1 à côté de la Grande Mosquée  
Arrondissement n°1 E. P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.

### ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif (statuts), établi par devant le Notaire soussigné, en date du 17 Janvier 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 18 Janvier 2022, sous folio 0012/2 N°0029, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes: **Dénomination sociale:** «BONAF DISTRIBUTION». **Forme juridique:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

**Objet social:** la société a pour objet, tant en République du Congo, qu'à l'étranger:

- Vente des produits congelés, surgelés,
- Quincaillerie, Vente des produits détachés automobiles,
- Vente et distribution de matériaux de construction,
- Vente des boissons alcoolisées et non – alcoolisées,
- Vente des produits plastiques,
- Vente des pagnes,
- Vente des produits phytosanitaires, produits d'agriculture,
- Vente et distribution de produits: Alimentation, Cosmétique, Détergent, et autres;
- Commerce général, Import/export,
- Vente et distribution de toutes marchandises, de tous produits, de tous articles de friperie, de vêtements et autres articles d'ameublement et de décoration;

**Siège social:** sis Grand-marché, ligne n°1 à côté de la Grande Mosquée, Arrondissement n°1 E.P.LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.

**Capital social:** Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA, entièrement libérés et souscrits par l'associé unique.

**Nomination du Gérant:** Monsieur CHANDIRAMANI Vijay Dilip, associé unique, de nationalité indienne.

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00184, du 25 Janvier 2022.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2022-B13-00018.

Fait à Pointe-Noire, le 08 Avril 2022.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

N° \_\_\_\_\_ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

#### Au LIEU DE:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales                          | Quartiers                               | Arr/Dpt | Requérants                  |
|------------|-------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------|-----------------------------|
| 15         | 13495 du 09-11-15 | Sect -, bloc - ; Pile - ;<br>Sup : 319.081,55m2 | DJIRI (MONT CARDINAL<br>EMILE BIAYENDA) | POOL    | Archidiocèse de Brazzaville |

#### LIRE:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales                                               | Quartiers                               | Arr/Dpt | Requérants                  |
|------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------|-----------------------------|
| 15         | 13495 du 09-11-15 | Sect -, bloc - ; Pile - ;<br>Sup : 300.127.097m2<br>Soit 30ha01a27ca | DJIRI (MONT CARDINAL<br>EMILE BIAYENDA) | POOL    | Archidiocèse de Brazzaville |

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2022

L'Inspecteur Divisionnaire, Gilbert MBANDZA.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

N° \_\_\_\_\_ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

#### Au LIEU DE:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales                         | Quartiers             | Arr/Dpt  | Requérants                |
|------------|-------------------|------------------------------------------------|-----------------------|----------|---------------------------|
| 26         | 17146 du 20-12-17 | Sect A, bloc - ; Pile 03 ;<br>Sup : 1.150,00m2 | QUARTIER<br>MOUDZOMBO | LIKOUALA | EL MOUCHTABA SIDI MAHMOUD |

#### LIRE:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales                       | Quartiers             | Arr/Dpt  | Requérants                |
|------------|-------------------|----------------------------------------------|-----------------------|----------|---------------------------|
| 26         | 17146 du 20-12-17 | Sect A, bloc - ; Pile 03 ;<br>Sup : 903,97m2 | QUARTIER<br>MOUDZOMBO | LIKOUALA | EL MOUCHTABA SIDI MAHMOUD |

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2022

L'Inspecteur Divisionnaire, Gilbert MBANDZA.

PARTENARIAT

# L'ASECNA offre trois véhicules PSE 1100 au Commandement de la sécurité civile

Trois véhicules de premier secours d'évacuation PSE 1100 ont été offerts au Commandement de la Sécurité civile par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA). C'était le 8 avril 2022 à Brazzaville, au cours d'une cérémonie placée sous le patronage de Jean Marc Thystère Tchicaya, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Les clés et les véhicules ont été remis par le ministre en charge des Transports au général de police de première classe, commandant de la Sécurité civile, Albert Ngoto. Ces véhicules vont renforcer le lien entre l'ASECNA et la Sécurité civile sur les questions de secourisme, notamment dans le transport des blessés, des malades, mais aussi de lutte contre les incendies. Ils permettront aussi de contribuer à garantir la sécurité des citoyens congolais et de toutes les personnes en séjour au Congo.

Joachim Tchissambou, représentant du directeur général de l'ASECNA au Congo a précisé que ce don de véhicules est d'une valeur de plus de 520 millions de F CFA. Il s'inscrit dans le cadre d'une assistance mutuelle à travers un protocole d'assistance mutuelle définissant la coordination des opérations de lutte contre l'incendie et de secours des centres hospitaliers, signé en avril 2018 entre l'ASECNA et la Sécurité civile. Sur les capacités de ces véhicules, il a relevé que le PSE 1100 transporte une réserve de 1000 L d'eau et 100 L d'émulleur comme agents extincteurs. Ces possibilités hydrauliques

et son espace sanitaire vont aider à mener à l'extinction de ces deux courants pouvant nécessiter la mise en œuvre simultanée de trois lances de 500 L / minute, le dégagement, la mise en condition de transport et l'évacuation d'urgence d'une victime ainsi que les interventions diverses du type eau, gaz, électricité et petites désincarcé-



Les trois véhicules PSE 1100 offerts

et du personnel de l'ASECNA, J. Tchissambou a rassuré les bénéficiaires du soutien continu de sa structure, pour accompagner le Congo dans ses efforts visant à améliorer les activités de sécurité, de secours aux victimes et de protection des personnes et des biens. Heureux du don, le général



Le ministre Thystère Tchicaya remettant les clés des véhicules le général Albert Ngoto

étrangleurs, des bouteilles Ari et des torches.

Au nom de la direction générale

Albert Ngoto a indiqué que ces véhicules leur permettront d'alléger le travail de la Sécurité civile. «Au cours des événements, les agents utilisent deux véhicules, à savoir un anti-incendie et une ambulance. Cependant, avec ces trois véhicules, la sécurité civile aura l'avantage d'assurer deux fonctions à l'aide d'un seul véhicule, celles d'une cellule d'incendie et d'une structure sanitaire». Reconnaisant le caractère professionnel des personnels de la Sécurité civile, le général Ngoto les a exhortés à un usage rationnel de ces moyens. Aussi a-t-il pris l'engagement avec son commandant en second, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto d'y veiller pour le suivi des véhicules. Peu après, l'assistance a eu droit à un essai technique de ces trois véhicules, sous l'animation musicale de Casimir Zoba dit "Zao" et son orchestre "Banga Jazz".

A.-P.M.

PRUC-19

# Un financement additionnel en cours pour renforcer le système de santé

Les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet de riposte d'urgence au COVID-19 (PRUC-19) se sont retrouvées le 6 avril dernier à Brazzaville pour actualiser les documents de sauvegarde. La consultation des parties prenantes a été également réalisée à Pointe-Noire, à Dolisie (Niari) et à Owando (Cuvette) sous la supervision du coordonnateur du Projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, phase IV (REDISSE), le Dr Jean-Pierre Elenga Okandze.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRUC-19, projet financé par la Banque mondiale, le ministère de la Santé et de la population a bénéficié de deux financements additionnels d'un montant de 12 millions de dollars américains et de 3 millions de dollars américains. Une requête pour un troisième financement additionnel du PRUC-19 est en cours de préparation. Afin de permettre le respect des conditions de mise en vigueur de ces financements, il est prévu que le Gouvernement mette à jour, adopte, rende public trois documents de sauvegarde tels le Cadre de gestion environnementale et sociale, le Plan de gestion de la main d'œuvre et le Plan de mobilisation des parties prenantes. C'est le sens de l'atelier de consultation. «L'objectif de développement du PRUC-19 demeure le même, car les activités proposées sont alignées sur l'objectif initial: prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer

le système national de préparation de la santé publique», a rappelé le coordonnateur du REDISSE IV. La consultation des parties prenantes sur les trois documents accélérera le processus de mise en vigueur des financements additionnels. Dans les localités ciblées, ces parties seront informées sur les financements additionnels. Les préoccupations et recommandations des parties prenantes seront prises en compte, en vue d'actualiser lesdits documents. «Nous avons acquis deux financements auprès de la Banque mondiale, pour renforcer le système de santé et apporter un appui au Gouvernement dans l'acquisition et le déploiement de vaccins COVID-19 conformément aux normes et, aujourd'hui il y a un troisième financement qui est en préparation», a dit Juguel Ganongo, spécialiste en santé publique. Avec les différents financements additionnels, le projet de riposte d'urgence au COVID-19 est



Les parties prenantes pendant la consultation

financé pour un montant total de 26 millions de dollars accordés au Gouvernement du Congo par la Banque mondiale, afin de l'ap-

puyer dans ses efforts de relever les défis de santé publique.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

ALIMENTATION

# Inflation des prix des produits de base

Le Congo-Brazzaville comme la plupart des pays africains connaît une hausse des prix des aliments, en particulier les produits de base. Dans ce pays de 5 millions d'habitants grand importateur des denrées alimentaires, les consommateurs plaignent de l'augmentation des prix des produits locaux cas du manioc, du fufou, de banane plantain et du riz qui galopent sur le marché. La flambée des prix menace le

panier de la ménagère congolaise. Fabriqués sur place, les denrées de première nécessité de base sont à la hausse à cause de la faible production. L'insuffisance dans la productivité locale s'explique du fait qu'il n'y avait pas jusqu'ici des mesures d'accompagnement des autorités compétentes vis-à-vis des agriculteurs. Ils rencontrent des difficultés dues à plusieurs facteurs, explique un producteur du fufou rencontré au marché

ASSOCIATION

# Le Rotary club Djoué doyen de Brazzaville s'engage contre le paludisme

Prélude à la célébration de la Journée mondiale de la santé le 7 avril, le Rotary club Djoué Doyen district 9150-club numéro 17291 conduit par son président Chander Moeny Makaya a procédé mercredi 6 avril dernier à Brazzaville, à la remise d'un don d'antipaludique aux districts sanitaires de Bacongo et de Moundali, respectivement aux centres de santé intégré (CSI) de Bissita et Moukondo.

Il s'agit principalement de l'Artefan 40/240. Ce médicament est destiné au traitement du paludisme chez la mère et chez l'enfant. Le président du Rotary club Djoué Doyen de Brazzaville a souligné que cette donation cadre bien avec le mois d'avril au sein de leur organisation, parce que ce mois est «consacré au couple mère-enfant».



Pendant la remise du don

A travers ce geste, le Rotary club entend apporter sa contribution dans la lutte contre le paludisme, en focalisant son action sur «le volet thérapeutique» par la remise de plus de 3600 traitements antipaludiques à base d'artémisinine tel que recommandé par l'OMS et le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), au profit des districts sanitaires de Brazzaville, représentés par Bissita et Moukondo. Selon le rapport 2021 de l'OMS sur le paludisme, le nombre de cas de paludisme a été estimé à 241 millions en 2020 contre 227 millions en 2019, soit une hausse de près de 14 millions de cas. Ainsi, 95% des cas ont été enregistrés dans la région Afrique de l'OMS.

En termes de décès, 627.000 personnes sont victimes en 2020 contre 558.000 en 2019, soit une hausse de 69000 personnes. Avant la COVID-19, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme avait tendance à stagner et le monde n'était plus en bonne voie d'atteindre les objectifs pour 2020 de la stratégie mondiale contre le paludisme de l'OMS. Dans le même rapport, on estime que de nombreux pays dont la charge palustre est faible avancent résolument vers l'objectif d'élimination de la maladie. Deux pays, notamment le Salvador et la Chine ont été certifiés exempts du paludisme en 2021.

A rappeler que les sept axes stratégiques du Rotary-international sont: la paix et la prévention des conflits, la prévention et le traitement des maladies, l'accès à l'eau potable, la santé de la mère et de l'enfant, l'alphabétisation et l'éducation, la prévention de l'illettrisme, le développement économique et social, ainsi que la -préservation de l'environnement.

Marcellin MOUZITA

«Mati» à Ouenzé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. «Nous ne récoltons pas bien, à cause des insectes et de leurs maladies qui dévastent nos plantations. Nous ne disposons pas d'assez de moyens financiers pour acheter le pulvérisateur et nous n'avons pas l'aide des autorités», a-t-il déploré.

Le changement climatique est aussi l'un des facteurs de cette insuffisance de production. En effet, les saisons qui ne respectent pas leur cours normal perturbent les flux de produits agricoles notamment ceux les plus récoltés. Ces facteurs expliquent la montée du prix du sac de fufou qui oscille entre 28.000 Fcfa à 35.000 Fcfa en cette période où le sac est vendu à un prix abordable d'habitude. L'inflation des aliments de base est également due aux lourdes taxes (douane, mairie et police). Kaninda Alphonse un vendeur

du marché Texaco, estime que les taxes payées dans les postes de péage sont élevées. Ce qui ne favorise pas la baisse des prix. Ils sont obligés d'augmenter le prix, afin de récupérer un peu de marge. «Un sac de tubercules qui, auparavant coûtait 3.500 est passé à 9.000 Fcfa. Acheté à 1.000 Fcfa, le manioc est passé à 1.350 Fcfa». De même, l'augmentation des produits locaux est expliquée par les difficultés du transport. Avec la rareté et l'augmentation du carburant au Congo, le transport des marchandises en est aussi un facteur. «Un colis de 1000 maniocs qui taxait le transport à 27.000 est maintenant à 35.000 Fcfa et les routes ne sont plus en bon état», a dit un grossiste de manioc.

Juvincy BAMBI (Stagiaire)



## Améliorer les conditions de détention dans les maisons d'arrêt pour éviter les décès

Des cas de décès des détenus, ont été enregistrés dans les maisons d'arrêt d'Owando (Cuvette) et de Ouessou (Sangha), de janvier à mars 2022. Ces faits déplorables ont été énumérés au cours d'une conférence de presse animée par Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH). Il était assisté de Bertrand Menier 1<sup>er</sup> coordonnateur du Mouvement citoyen Ras-le-bol. C'était le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 au siège de l'ONG Girna, à Moungali, (Brazzaville).

Les représentants des organisations de défense des droits de l'homme présents, ont à cette occasion, interpellant les pouvoirs publics sur les décès qui devient fréquents en milieu carcéral. «Même pas un seul communiqué n'est adressé à la population pour expliquer ce drame. Les conditions de détention au Congo sont infernales, exécrables et déshumanisantes entraînant ainsi beaucoup de décès des détenus», a fustigé le directeur exécutif de l'OCDH. Le conférencier a fait savoir que six cas de décès ont été recensés ces dernières semaines des suites de malnutrition dans les deux structures carcérales. Sur ces six cas certains étaient encore en détention préventive et d'autres déjà jugés. «À l'heure

actuelle et avant qu'il ne soit trop tard, nous portons à la connaissance de l'opinion nationale et internationale qu'il y a bien d'autres détenus identifiés à la maison d'arrêt d'Owando qui sont sérieusement malades», a poursuivi Franck C. Tchibinda. Préoccupés par la situation, l'OCDH et d'autres organisations similaires ont exhorté les autorités nationales à garantir des soins de santé de qualité aux détenus malades. Aussi ont-ils sollicité d'équiper en pharmacies et en dispensaires les maisons d'arrêt; de doter les maisons d'arrêt des financements pour assurer la nutrition des détenus. Améliorer les conditions d'hygiène et assainir ces établissements pénitentiaires font aussi partie des



Bertrand Menier et Franck Chardin Aubin Tchibinda

recommandations de l'OCDH et ses partenaires. Le directeur exécutif de l'OCDH a souligné que le régime carcéral congolais ne dispose pas d'une législation conforme. «Récemment, nous avons présenté au Sénat un projet de loi portant code pénitentiaire auquel nous avons apporté nos contributions. Ce projet de loi a été déjà voté par les deux chambres du Parlement, il ne reste que sa promulgation. Ce code englobe l'ensemble des problèmes que nous dépla-

rons tous les jours», a-t-il dit. Et d'ajouter: «Nous espérons qu'avec sa promulgation, les problèmes carcéraux trouveront des solutions, à condition que le texte soit appliqué». Des cas de décès des détenus ont été également enregistrés à Brazzaville en 2018, au commissariat de Chaona, à Mpila et au commissariat central en novembre 2021, a déploré Franck Tchibinda.

Philippe BANZ

## Condamnation ferme de deux trafiquants de produits de faune à Dolisie

Interpellés respectivement depuis les 23 et 30 juin 2021 dans le district de Nyanga (département du Niari), deux trafiquants de viande de chimpanzé et d'éléphant, Alexis Manguila et Jean Jacques Balenda, ont été condamnés à cinq ans de prison ferme par le Tribunal de Grande Instance de Dolisie, le 1<sup>er</sup> avril.



L'un des trafiquants sous les verrous

Les deux condamnés payeront solidairement une amende de 5.000.000 de Francs CFA et verseront également à l'Etat congolais, une somme de 3.000.000 de F.CFA au titre des dommages et intérêts. Ils ont été reconnus coupables des délits d'abattage, de chasse avec un fusil PMAK et munitions de guerre; de détention, circulation et commercialisation de dépouilles d'espèces animales intégralement protégées (viande de chimpanzé et d'éléphant). Alexis Manguila et Jean Jacques Balenda ont été interpellés par les agents de la direction départementale de l'Economie forestière du Niari et des éléments de la Police nationale. Informé, le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF) a apporté son assistance juridique et technique dans cette affaire.

Le premier trafiquant avait été pris le 23 juin à la sous-préfecture de Nyanga. La suite de l'enquête avait permis de mettre la main sur le second, le 30 du même mois au village Nguoua II, dans le district de Nyanga. Le Tribunal de Grande Instance de cette ville les a déclarés coupables d'infractions telles que: abattage, chasse avec fusil PMAK et munitions de guerre, détention, circulation et commercialisation de dépouilles d'espèces animales intégralement protégées (viande de chimpanzé et d'éléphant).

Le chimpanzé et l'éléphant sont des espèces animales intégralement protégées aux plans national et international. Malheureusement, ils continuent à être décimés par les trafiquants de produits fauniques avides d'argent; ils sont en voie d'extinction. La République du Congo s'est engagée à les protéger et reste vigilante. Le pays traque sans relâche tous contrevenants à la loi 37/2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. Celle-ci dispose en son article 27: «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national d'espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique».

Le Tribunal de Grande Instance de Dolisie, par les peines exemplaires écopées par les deux trafiquants conformément aux textes en vigueur, envoie un message fort aux récidivistes ou aux velléitaires.

V.M.

### POINTE-NOIRE

## L'école Enfant Jésus de Pointe-Noire a tenu son premier conseil d'administration

Comme de tradition dans les écoles catholiques, l'école Enfant Jésus de Pointe-Noire a tenu son conseil d'administration. C'était le 22 mars dernier et c'était son tout-premier conseil d'administration qui s'est tenu dans l'enceinte de la paroisse saint François.

Les travaux ont été pilotés par le père Vianney Kiabiya, directeur diocésain des écoles catholiques de l'archidiocèse de Pointe-Noire, en présence d'Arnaud Rodrigue Bayonne, promoteur et directeur général de l'école Enfant Jésus et de l'abbé Yvon Loemba, aumônier diocésain des écoles catholiques à Pointe-Noire. Les personnels de l'enseignement catholique et le bureau des parents d'élèves de tous les sites de cette école y ont également pris part.

L'école Enfant Jésus est née des cendres de l'institut catholique de formation professionnelle «Sacré cœur de Jésus». C'est le 27 août 2009 qu'avec le soutien de feu Bayonne née Kani Landou Marie qui était né le centre de formation professionnelle Enfant Jésus. En 2013, il y a eu la création du deuxième site avec le cycle primaire et le collège situé dans l'enceinte de la paroisse cathédrale saint Pierre Apôtre. En 2019-2020, le promoteur directeur général de la structure, qui avait le désir de la faire appartenir aux écoles catholiques, a vu son souhait exaucé; ses écoles sont dorénavant conventionnées catholiques de type deux.

L'école Enfant Jésus regroupe quatre sites: Saint François à Foucks; Saint Kisito à Nkouikou; Ngoyo et Saint Pierre Apôtre au marché central. Sous cette dénomination cette école en est à son premier conseil administration. Les travaux ont été ouverts par la prière dirigée par l'abbé Yvon Loemba, où il a imploré la grâce et l'assistance de Dieu afin que les travaux puissent se dérouler dans la paix, l'harmonie, la joie.

Dans son mot d'ouverture, le père Vianney Kiabiya a appelé l'ensemble des participants à se mettre ensemble afin d'examiner et adopter dans la sincérité les documents à l'ordre du jour. Notamment les projets de l'examen et adoption du règlement intérieur de l'école; celui sur le règlement applicable au personnel administratif et enseignant de l'école catholique; celui sur le budget prévisionnel exercice 2021-2022, etc.

Ce premier conseil d'administration a permis de faire émerger quelques problèmes que traverse l'établissement: manque des bibliothèques, des matériels didactiques, difficulté de recruter les enseignants catholiques, etc. Le chef de service des études et de la planification à la direction



Photo de famille à la fin de la rencontre

départementale de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, Jean-Théodore Ibouangui, a encouragé le promoteur de l'école Enfant Jésus à aller de l'avant.

«C'est pour la première fois que j'assiste au conseil d'administration d'une école catholique conventionnée. Cela fait partie

de la bonne gouvernance», s'est réjoui Jean-Théodore Ibouangui. Au nom de tous les élèves du cycle préscolaire, primaire et collège, Racsyh Okogo, élève en classe de 3<sup>ème</sup> à saint Kisito, a remercié son promoteur et a souhaité revenir pour le prochain conseil d'administration de son école.

Madocie Déogratias MONGO

### HANDICAP

## Des déficients visuels seront formés en Braille

L'ONG Viens et Vois, avec le soutien régulier et renouvelé de la Mission évangélique Braille (MEB) Suisse a procédé vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022, au Centre d'informations des Nations unies à Brazzaville, au lancement officiel des sessions d'alphabétisation des adultes handicapés de la vue en Braille, couplé à la Journée du sourire.

Ces sessions d'alphabétisation visent à assurer une éducation équitable dans le but d'améliorer le taux d'alphabétisation des adultes han-



Les participants et les membres de l'ONG Viens et Vois

dicapés de la vue et réduire leur vulnérabilité socioéconomique, leur apprendre à lire et écrire en Braille, combattre leur pauvreté

et leur exclusion, renforcer également les capacités des élèves et étudiants handicapés de la vue éprouvant des difficultés à suivre

leurs cours en intégration dans une école ordinaire.

Cette année, ils seront au nombre de cent: vingt vont être alphabétisés à l'école Emmaüs (alphabétisation fonctionnelle); cinquante le seront dans les domiciles (alphabétisation de proximité); les trente autres, parmi lesquels quinze étudiants et quinze élèves apprendront le Braille abrégé pour la prise rapide de notes dans les écoles ordinaires.

Emerson Massa, président de l'ONG Viens et Vois a souligné que l'alphabétisation constitue un facteur de développement au plan humain. «Dans un monde en perpétuel évolution et en proie à des défis multiples et multi-formes comme l'analphabétisme, nos actions doivent être plus que jamais guidées et orientées dans ce domaine où l'Etat à lui seul ne peut pas tout faire. Il est impératif que nous trouvions des solutions idoines», aussi a-t-il poursuivi: «L'alphabétisation reste un credo pour nous, pour opérer individuellement et collectivement les changements indispensables à la pleine participation des handicapés visuels à la vie de la nation. Au total 365 personnes handicapées de la vue seront formées sur trois ans».

S'agissant de la Journée du sourire, célébrée chaque année, elle permet aux personnes handicapées de la vue de se

retrouver, de partager ensemble et de développer leurs talents et capacités par le biais des activités ludiques et récréatives pour améliorer leur estime personnelle et les encourager à progresser. Mais aussi à leur procurer de la joie à travers les jeux concours comme la Bible chantée, la poésie, la lecture, l'écriture, les devinettes... C'est ainsi que des jeux divers ont été organisés à l'issue desquels des prix ont été offerts aux gagnants, dont d'eux ont exprimé leur satisfaction. Mercia Bassekimba a déclaré: «Je demanderai à l'ONG de continuer à commémorer la Journée du sourire, afin que l'esprit de solidarité puisse toujours prendre corps en nous. Le sourire est très important, car il guérit plusieurs maux». Rael Batébi: «L'activité s'est bien passée, depuis la maison je m'étais bien préparé pour venir participer à la journée afin de gagner ce prix».

L'alphabet braille est composé de lettres en relief, destiné aux aveugles. Il a été élaboré par Louis Braille en 1829. Emerson Massa a saisi cette opportunité pour lancer un appel au haut-commissaire à l'éducation pour la participation du Complexe scolaire Emmaüs, première école inclusive au Congo, aux états généraux de l'éducation.

Alain-Patrick MASSAMBA

DÉPARTEMENT DU KOUILOU: CAMPAGNE «ELECTRICITÉ POUR TOUS» «COURANT SAMU NA BETO NIONSO»

Quand le pétrole produit l'énergie de l'injustice

Dans le département du Kouilou, des villages entiers baignent dans le noir alors qu'ils abritent des infrastructures de production d'énergie. Et pourtant, ce sont les fonds qui manquent le moins.

Une équipe de la Commission Justice et Paix (CJP) a organisé le 26 mars dernier, à l'école primaire Tchibanda de Mboukou, un village district de Hinda, une rencontre citoyenne avec les leaders communautaires et les chefs de différents villages des districts de Loango, de Hinda et de Tchiamba-Nzassi. Il s'agit des villages tels que Tchicanou, Bondi, Mboukou, Djeno, Loango, Mboubissi, Tchimboussi, Loémé Nangama, Tchikatanga, Tandou Milomba, Ntoto Siala, Tchikoulou, Mengo. Il a été question de discuter avec ces communautés de leurs conditions de vie et particulièrement de la privation d'électricité dont elles font l'objet de la part des entreprises pétrolières et des pouvoirs publics auxquels

revient le devoir et l'obligation de fournir l'électricité aux Congolais. Ces discussions s'inscrivent dans le cadre de l'évaluation de la campagne «Électricité pour tous» lancée par la Commission Justice et Paix en décembre 2017. Une évaluation qui intervient près d'un an après le raccordement de Loango, chef-lieu du district éponyme et chef-lieu du département du Kouilou au réseau électrique national. «Cette connexion est une bonne chose, car nous estimons que c'est le résultat du plaidoyer que nous avons fait par le passé, au moment où le Kouilou et la Likouala étaient les seuls départements du Congo à ne pas être connectés au réseau électrique national. Donc, que le Kouilou soit connecté est une bonne chose. Mais ce n'est pas suffisant», souligne Brice

MACKOSSO, Secrétaire Permanent de la CJP. Pour le défenseur des droits de l'homme, c'est un paradoxe qui cache mal l'injustice énergétique que subissent certains villages du Kouilou abritant pourtant les installations d'extraction de gaz qui font fonctionner des centrales à gaz. «Une bonne partie du gaz qui alimente la Centrale Électrique du Congo vient du périmètre de Bondi, dans le district de Hinda. Nous à Pointe-Noire, nous pouvons utiliser l'électricité, alors que les villages riverains n'ont pas accès à l'électricité», déplorait Brice MACKOSSO.

**Un supplice moral**  
Pire encore, «ENI pour des besoins d'exploitation pétrolière a construit une sous-station électrique dans la base de production de Bondi. Les câbles passent par ici (à Tchibanda, NDLR) pour alimenter les différentes plateformes. Mais les populations n'ont pas accès à l'électricité», assénait encore le défenseur des droits de l'homme.

Un véritable supplice moral,

mental et psychologique digne de Tantale. De quoi barrer la route à ces communautés locales dans leur course vers l'atteinte des ODD, notamment l'ODD 7 qui recommande de «garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable». Quitte à hypothéquer l'accomplissement d'autres ODD comme l'ODD 6 qui enjoint de «garantir l'accès de tous à l'eau potable».

Ainsi, fort de cette transversalité du manque d'énergie, il y a urgence ou péril en la demeure. Il faut donc parer au plus pressé. Et ce ne sont pas les fonds qui feront défaut. «Dans tous les contrats de partage de production, il y a les fonds sociaux. En 2020 par exemple, le Congo a signé avec Perenco. Le CPP avec Perenco prévoit 1 milliards de francs CFA pour les projets sociaux. 1 milliard, c'est largement suffisant pour acheter des transformateurs et connecter la zone. A fortiori, ce n'est pas le seul projet social qui existe. Il y a des fonds sociaux dans plusieurs CPP : Madingou,

Mokili-Mbembe, etc. Cela veut dire qu'il ne manque pas de moyens. Il manque plutôt de la volonté politique pour pouvoir connecter les riverains de l'exploitation pétrolière au réseau électrique», suggère Brice MACKOSSO. Associer les communautés à l'élaboration des projets Mais quand bien même toutes les parties prenantes (gouvernement, entreprises et société civile) peuvent réparer cette privation d'électricité dans laquelle vivent des populations d'exploitation pétrolière, il serait de bon aloi d'attaquer le mal à la racine. Et c'est là, selon toute vraisemblance, le caractère non inclusif des plans de développement communautaire. «Nous avons appris que le département du Kouilou vient de faire un plan de développement local. On est en droit de se demander si ce plan de développement local a été conçu avec la participation de populations riveraines», s'interroge encore Brice MACKOSSO. Allusion au Centre d'appui technique et de ressources professionnelles (CATREP)

construit en 2015 par la société ENI dans le cadre du projet intégré de Hinda PIH et de son impact réel sur la vie des communautés riveraines. Seulement, le CATREP comme bien de projets, n'a pas rencontré l'assentiment des populations. Tout simplement «parce qu'on n'avait pas demandé leur avis». Et si on avait demandé les desiderata des populations locales, «nous aurions demandé en premier l'électricité et l'eau», selon un habitant de Tchicanou. La Commission Justice et Paix de l'Archidiocèse de Pointe Noire poursuit le plaidoyer auprès des autorités gouvernementales afin que les fonds sociaux ainsi que la redevance superficielle soient utilisés pour le financement du plan de développement local du Kouilou, l'accès à l'eau et à l'électricité étant une urgence.

**Commission Justice et Paix Archidiocèse de Pointe Noire.**

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès  
ANNONCE LEGALE N°397/2022/BZ-C  
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

| N° | N°de réquisition  | REFERENCES CADASTRALES                                                 | QUARTIERS                                    | Arr /Dpt      | REQUERANTS                                          |
|----|-------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------|
| 1  | 28442 du 26-01-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 500.000m2 = 50ha                     | VILLAGE INONI FALAISE                        | POOL          | Institut des Managements et Business de Brazzaville |
| 2  | 28135 du 26-01-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 100.000m2 = 10ha                     | VILLAGE INONI FALAISE                        | POOL          | Groupe Sylvain Multi Sectoriel du Congo Sarl        |
| 3  | 28136 du 26-01-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 500.000m2 = 50ha                     | VILLAGE INONI FALAISE                        | POOL          | Groupe Sylvain Multi Sectoriel du Congo Sarl        |
| 4  | 28302 du 09-03-22 | Sect D, bloc -1; Pile 8bis ; Sup : 200,00m2                            | QUARTIER KANGAMITEMA (EWO)                   | CUVETTE-OUEST | HELIOS TOWERS CONGO                                 |
| 5  | 28186 du 04-02-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 204,09m2                             | RUE NDOGO MOKANA (Q. MAKABANDILOU)           | 9-BZV         | Société «HELIOS TOWERS Congo Brazzaville» SASU      |
| 6  | 28111 du 28-01-22 | Sect P5, bloc 27 ; Pile 01 ; Sup : 371,50m2                            | 140, RUE MAKOTOPOKO                          | 4-BZV         | IMOSSIO Begoume                                     |
| 7  | 28189 du 04-02-22 | Sect U, bloc 38 ; Piles 01 et 02 ; Sup : 286,91m2                      | 2, RUE DES PIROGUIERS (Q. 61 NGOTALA M'PILA) | 6-BZV         | MBEMBE Dieudonné                                    |
| 8  | 19838 du 09-01-19 | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha00a                | MALOUKOU (TERRE IBINA FERME NGATSU)          | POOL          | IKOMBO née KEME OKA Marie Josephine                 |
| 9  | 27138 du 26-01-22 | Sect P5, bloc 54 ; Pile 1bis - 02 ; Sup : 242,82m2                     | 118, RUE LENINE                              | 3-BZV         | S. NG. Kelly Christelle                             |
| 10 | 28403 du 15-03-22 | Sect P3, bloc 64 ; Pile 3 (ex 2) ; Sup : 196,31m2                      | 72BIS, RUE MBETIS                            | 3-BZV         | GAMBI Oumar                                         |
| 11 | 28404 du 15-03-22 | Sect P4, bloc 107 ; Pile 4 ; Sup : 467,94m2                            | 26, RUE LOUINGUI                             | 3-BZV         | GAMBI Oumar                                         |
| 12 | 28261 du 23-02-22 | Sect P16, bloc 178 ; Pile 03 ; Sup : 429,89m2                          | AVENUE GENERAL MOIGNY                        | 6-BZV         | AYESSA Firmin Junior                                |
| 13 | 28178 du 02-02-22 | Sect P15, bloc 113 ; Pile 7 ; Sup : 186,55m2                           | 31, RUE EPENA (QUARTIER JOSEPH NGOBALI)      | 6-BZV         | OKO KOUMOU                                          |
| 14 | 27619 du 10-09-21 | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 21.902,69m2 soit 2ha19a02ca            | QUARTIER MOUNGOUNGUI                         | LIKOUALA      | ONANGA Blaise                                       |
| 15 | 28117 du 20-01-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 199,81m2                             | QUARTIER PAUL NGAMBI                         | POOL          | EKOUNGOULOU Charles Junior                          |
| 16 | 28260 du 23-02-22 | Sect AT, bloc 12 ; Pile 38bis ; Sup : 202,61m2                         | 59, RUE ALOUETTES (Q. ASECA LA BASE)         | 4-BZV         | LOUKOMBO Jonathan Christopher                       |
| 17 | 28259 du 23-02-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2                             | QUARTIER ISSOULI                             | POOL          | Société «HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE» SASU      |
| 18 | 28258 du 23-02-22 | Sect P13, bloc 187 ; Pile 4bis ; Sup : 140,67m2                        | 120BIS, RUE NTONKAMA (Q. MOUKONDO)           | 5-BZV         | Société «HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE» SASU      |
| 19 | 28309 du 11-03-22 | Sect P10, bloc 100 ; Pile 23 ; Sup : 193,86m2                          | 69, RUE EWO (QUARTIER 57)                    | 5-BZV         | OBEMBE Estelle                                      |
| 20 | 28253 du 21-02-22 | Sect : Zone rurale ; Sup : 1.600,00m2                                  | VILLAGE MOUTOH                               | POOL          | OBOA AYOKO Serges Laurel                            |
| 21 | 27382 du 09-07-21 | Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup : 819,68m2                               | QUARTIER OUNZEN                              | CUVETTE-OUEST | NGATALA Jacques                                     |
| 22 | 28410 du 16-03-22 | Sect : Zone rurale ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha                        | VILLAGE MINGALI-BAMBOU                       | POOL          | Enfants ONDZANGA                                    |
| 23 | 28255 du 22-02-22 | Sect P14, bloc 65 ; Pile 13 ; Sup : 337,20m2                           | 31, RUE NGOKO (TALANGAI)                     | 6-BZV         | TSONO ONDAYE Nathalie Esther                        |
| 24 | 21627 du 29-05-20 | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 13.050,00m2 soit 1ha30a50ca            | QUARTIER LIFOUA                              | POOL          | NGOUELONDELE MONGO Emmanuel                         |
| 25 | 22326 du 22-10-20 | Sect P5, bloc 64 ; Pile 2 ; Sup : 216,08m2                             | 18, RUE DJOUEKES                             | 3-BZV         | AYAYOS IKOUNGA Charité Yana                         |
| 26 | 28295 du 07-03-22 | Sect T, bloc 5 ; Pile 3 ; Sup : 391,97m2                               | 27, RUE DES CHEMINOTS (QUARTIER 54)          | 5-BZV         | ETOUUMBAKOUNDOU Jean Claude                         |
| 27 | 28436 du 22-03-22 | Sect P10, bloc 37 ; Pile 03 (1bis) ; Sup : 229,04m2                    | 96BIS, RUE CONGO                             | 5-BZV         | DOMLAN Ayité Towoea                                 |
| 28 | 28256 du 22-02-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,97m2                             | QUARTIER UNIVERSITE D. S. NGUESSO            | POOL          | MBOU-NGALOUALI Carole                               |
| 29 | 28112 du 20-01-22 | Sect P8, bloc 107 ; Pile 7 ; Sup : 281,84m2                            | 36, RUE LOBY                                 | 4-BZV         | BASTATOU Sanny                                      |
| 30 | 27074 du 27-04-21 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 620,00m2                             | QUARTIER MANIANGA                            | 9-BZV         | DANGA ADOU Jean Bruno                               |
| 31 | 27924 du 30-11-21 | Sect P14, bloc 83 ; Pile 16 ; Sup : 217,60m2                           | 14BIS, RUE ASSOKO BOUALE                     | 6-BZV         | MORAPENDA Elie Gédéon                               |
| 32 | 26872 du 03-03-21 | Sect P13C (exP13), bloc 88 (exP59) ; Pile 24 (ex749) ; Sup : 405,11m2  | 13, RUE KOUEMILEM (QUARTIER MOUKONDO)        | 7-BZV         | DJOUOB Aimé Patrick                                 |
| 33 | 27850 du 15-11-21 | Sect P1, bloc 63 ; Pile 10 (ex. 7) ; Sup : 313,34m2                    | 3, RUE MAMADOU DIOP                          | 3-BZV         | Monsieur, Madame et Enfants MPARA                   |
| 34 | 28254 du 22-02-22 | Sect P13C (exP13), bloc 156 ; Pile 2bis (ex 2087) ; Sup : 114,83m2     | 1BIS, RUE DJOUELI (QUARTIER MOUKONDO MAZALA) | 4-BZV         | FILA-MBOMBOLE Kiminou                               |
| 35 | 27640 du 14-09-21 | Sect A, bloc - ; Pile 03 ; Sup : 500,00m2                              | AVENUE NON DENOMMEE (Q. MOSSA EKETA)         | CUVETTE       | OTSASSO OLOKOMBOMI Célestin                         |
| 36 | 28241 du 17-02-22 | Sect P13C (ex P13), bloc 40 (ex 97) ; Pile 7 (ex2446) ; Sup : 427,56m2 | 2446, RUE ITENDI QUARTIER MOUKONDO           | 7-BZV         | OPALA-LETSYA Jean Eddy                              |
| 37 | 22632 du 28-12-20 | Sect P15, bloc 29 ; Pile 10 ; Sup : 134,67m2                           | 45, RUE OBOYA                                | 6-BZV         | MBOSSA PEA Ornella                                  |
| 38 | 28230 du 15-02-22 | Sect P2, bloc 54 ; Pile 7 ; Sup : 332,07m2                             | 44, RUE LIKOUALA                             | 3-BZV         | KOSSO Joséphine                                     |
| 39 | 28409 du 16-03-22 | Sect P5, bloc 23 ; Pile 13 (ex. 6) ; Sup : 306,41m2                    | 103, RUE ZANAGA (QUARTIER MILANDOU)          | 4-BZV         | BAKOUMA Paul                                        |
| 40 | 28472 du 28-03-22 | Sect J, bloc 27 ; Pile 03 ; Sup : 454,34m2                             | CASE J349 (QUARTIER OCH SOPROGI)             | 4-BZV         | Enfants OKOKO                                       |
| 41 | 26896 du 10-03-21 | Sect P12, bloc 175 ; Pile 16 ; Sup : 338,50m2                          | 1, RUE DOLISIE                               | 6-BZV         | MORAPENDA née ELONGO Marie Clotilde                 |
| 42 | 28024 du 28-12-21 | Sect P13B, bloc 2 ; Pile 1 ; Sup : 200,00m2                            | AVENUE NKOMBO MOUKONDO (QUARTIER MALIMA)     | 7-BZV         | NGOUEMBA - TSEMA Emeline                            |
| 43 | 28447 du 23-03-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.750,00m2                           | VILLAGE YIE (TERRE IBINA)                    | POOL          | EYAKA LENDOUBI Chrysol                              |
| 44 | 20929 du 24-10-19 | Sect -, bloc - ; Piles 3, 4, 5 et 6 ; Sup : 1.600,00m2                 | VILLAGE IMPANI                               | POOL          | BAKOUKA Raïssa Esther Preval                        |
| 45 | 28449 du 23-03-22 | Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.750,00m2                           | VILLAGE YIE (TERRE IBINA)                    | POOL          | NGOUNA Ruben Fad                                    |

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Le Chef de Bureau,  
Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2022



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE  
REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès

**PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
(AMES)**

**AVIS DE PRE-QUALIFICATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION  
DES BIORESSOURCES (CMVB)**

**1. Contexte et objet**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du projet intitulé «Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES)».

Dans ce cadre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique compte utiliser une partie de ces fonds en vue d'effectuer les dépenses relatives à la construction du Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB).

L'objet du présent avis de pré-qualification est de présélectionner des entrepreneurs disposant des capacités nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

**2. Dossier de pré-qualification et informations supplémentaires**

Les candidats intéressés peuvent télécharger le dossier de pré-qualification sur le site de l'AFD «<https://afd.dgmarket.com/>».

En cas de besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante: bureaux du projet AMES, situés 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures 30 minutes; ou contacter Madame Justine MARTIN ou Monsieur Alan MAFOUTA aux adresses mail suivantes: justine.martin@expertisefrance.fr, alan.mafouta@expertisefrance.fr ou par téléphone aux numéros suivants: +242 04 455 64 01 / 06 641 06 64.

**3. Dépôt des candidatures**

Le dossier de candidature devra être déposé sous pli fermé à l'adresse ci-après: 2ème étage

de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, dans les bureaux du projet AMES au plus tard le 03 Juin 2022 à 12h00mn (heures locales GMT) et devra porter la mention suivante «Avis de pré-qualification – fourniture et installation du matériel et des équipements des laboratoires et de la halle technologique du CMVB».

**4. Ouverture des plis**

Les plis seront ouverts le 07 Juin 2022 à 10h00mn (heures locales GMT), dans les bureaux du projet AMES.

Les candidats resteront engagés par leur dossier de pré-qualification pour un délai minimum de six (06) mois à compter de la date de remise des dossiers.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent Avis de pré-qualification.

*Le Point focal Projet AMES*

**Jocelyne DHELLOT**



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,  
DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION  
REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE  
N°185/MEPSIR/INS-DG

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE COLLECTE  
DES DONNEES**

1. L'Institut National de la Statistique (INS) se prépare, conformément aux attentes du Gouvernement et des partenaires au développement, à la réalisation, cette année, de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Congo (EHCVM-C).

Cette grande investigation statistique s'effectuera, pour la première fois dans notre pays, selon une nouvelle méthodologie déjà entamée dans certains pays membres d'AFRISTAT, notamment ceux de la zone UEMOA et le Tchad. Par ailleurs, elle permettra de faire un rapprochement des indicateurs de pauvreté avec les anciennes enquêtes réalisées au niveau national, notamment les Enquêtes congolaise auprès des ménages (ECOM) 2005 et 2011. Ce qui permettra de disposer des données comparables dans le temps, au niveau national comme au niveau régional.

2. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêts (AMI) a pour objectif le recrutement des agents de terrain qui auront pour mission, entre autres, d'énumérer tous les ménages dans les grappes échantillonnées et de collecter les données dans les ménages retenus. Cette collecte s'effectuera en deux vagues de trois mois chacune espacées d'au moins trois mois.

3. Le Directeur général de l'INS invite les personnes intéressées à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant:

• une lettre de motivation adressée au Directeur Général

de l'INS;

- un Curriculum vitae (CV) détaillant le cursus universitaire, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte des données statistiques;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du dernier diplôme;
- un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité;
- le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

4. Les agents enquêteurs doivent réunir les conditions suivantes:

- être âgé(e) de 18 à 55 ans au 31 décembre 2022;
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en statistique, sciences sociales, économie, comptabilité, gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc.) et des TIC (internet, téléphone, smartphone et tablette Android, etc.);
- être disponible durant toute la période de l'opération (au moins 08 mois);
- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pieds;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle;
- avoir une endurance physique et être en parfait état de santé;
- avoir une bonne connaissance du français; de lingala et de Kituba;

• avoir un permis de conduire (voiture, moto) serait un atout.

Par ailleurs, avoir une expérience dans le domaine de la collecte de données assistée par ordinateur demeure un atout.

5. La sélection se fera sur études de dossiers. Les candidats présélectionnés subiront une formation de vingt (20) jours au terme de laquelle un test de sélection écrit sera organisé afin d'identifier les candidats retenus et les potentiels contrôleurs.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les renseignements supplémentaires aux adresses ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures (heure locale), du lundi au vendredi ou par demande aux adresses mail suivantes: [cnsee@hotmail.fr](mailto:cnsee@hotmail.fr); ou [contact@ins-congo.cg](mailto:contact@ins-congo.cg); [pstatcongo@gmail.com](mailto:pstatcongo@gmail.com).

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés ou transmis par mail aux adresses ci-dessous, au plus tard le 18 avril 2022, à 15h00 et porter clairement la mention «RECRUTEMENT DES AGENTS ENQUÊTEURS DE L'EHCVM-C».

A Brazzaville:

- Institut National de la Statistique (INS)  
Adresse: CENTRE-VILLE, en face de l'ancienne Radio Congo (vers le PNUD/ISG)  
Courriel: [cnsee@hotmail.fr](mailto:cnsee@hotmail.fr); ou [contact@ins-congo.cg](mailto:contact@ins-congo.cg).
- Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)  
Adresse: derrière l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Baongo, Tél.: +242 22 613 31 08; E-mail: [pstatcongo@gmail.com](mailto:pstatcongo@gmail.com).
- Dans les Départements:  
• Directions Départementales de la Statistique (DDS).

*Fait à Brazzaville, le 4 Avril 2022*

**Le Directeur Général,**

**Gaspard Symphorien MBOU LIKIBI**

## PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE INTERVENANT DANS LA SANTÉ EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

RÉPUBLIQUE DU CONGO  
Santé \* Équité \* Résilience

|                                                                |                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objet                                                          | RECRUTER 299 AGENTS ASSOCIATIFS Y COMPRIS DES SUPERVISEURS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS NMF3 ET C19RM DU FONDS MONDIAL 2021-2023 |
| Date de l'appel d'offres                                       | 07 avril 2022                                                                                                                                                        |
| Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt | 21 avril 2022 à 12h00                                                                                                                                                |
| Numéro de référence                                            | 22_RFGS_184525                                                                                                                                                       |

### 1. Introduction

La République du Congo, comme la plupart des pays en voie de développement, fait face à des grands défis liés à la santé en général et plus particulièrement ceux liés à la santé maternelle et infantile dont le niveau d'atteinte des principaux indicateurs est faible.

Pour améliorer le niveau de ces indicateurs, le Congo bénéficie des subventions NMF3 et C19RM 2021-2023 du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le paludisme (FMSTP) dont les interventions visent entre autres à renforcer la lutte contre le paludisme, la COVID-19 et le système de santé y compris le système communautaire.

Dans le cadre de ces projets, la Plateforme des Organisations de La Société Civile Intervenant dans la santé en République du Congo (POSCO), souhaite recruter 138 Agents associatifs et 161 Superviseurs communautaires respectivement pour ses sites prioritaires de prise en charge du VIH et de la tuberculose et aires de santé et districts sanitaires.

### 2. Processus de soumission

Le Dossier d'Appel d'Offres est à retirer au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

#### - Pour les candidats de Brazzaville:

Secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique

#### - Pour les candidats des autres départements:

Sièges de chaque antenne départementale des Sous récipiendaires (SR) de CRS des 11 autres départements y compris Pointe-Noire dont les chefs d'antennes peuvent être contactés aux numéros de téléphones suivants:

| N° | Départements  | Structures ou SR concernés                            | Contacts téléphoniques                    |
|----|---------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 1  | Pointe-Noire  | CARITAS                                               | 05570 4149                                |
| 2  | Kouilou       |                                                       | 06 657 4657 / 04 448 2721                 |
| 3  | Niari         |                                                       | 06 899 6888 / 04 431 0878                 |
| 4  | Bouenza       |                                                       | 06 973 0018 / 05 5736111                  |
| 5  | Lékoumou      | Club Jeunesse Infrastructures et Développement (CJID) | 06 969 63 63 / 06 452 94 97               |
| 6  | Pool          |                                                       | 06 996 50 87 / 04 474 46 47               |
| 7  | Plateaux      |                                                       | 05 599 06 64 / 06 642 49 39               |
| 8  | Cuvette       | Médecins d'Afrique (MDA)                              | 05 027 51 50 / 06 655 68 64               |
| 9  | Cuvette-Ouest |                                                       | 05 558 76 97 / 06 495 67 85               |
| 10 | Sangha        |                                                       | 05 525 15 70 / 06 988 12 75               |
| 11 | Likouala      |                                                       | 06 926 60 50 / 06 627 99 01 / 05555 57 13 |

Toute soumission en ligne ou par mail se fera à l'adresse [CG\\_HR@crs.org](mailto:CG_HR@crs.org) avec le titre du poste suivi du district sanitaire concerné comme objet du message "Recrutement au poste de ... (titre du poste et district sanitaire concerné)".

#### NB:

- Les candidatures féminines et de personnes vivant avec le VIH ou émanant de populations clés/vulnérables ainsi que d'agents associatifs œuvrant dans les associations membres de la Plateforme des organisations de la société civile intervenant dans la santé au Congo (POSCO) sont fortement encouragées.

#### Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO

Notaire à la Résidence de Pointe-Noire 03, Avenue Fayette TCHITEMBO  
Immeuble Société CRYSTAL Services, en diagonale de Caffé Torino 1er étage, B.P :469  
Tél. : 05.031.39.32/06.885.49.40 / Email : mbiissi.notaires@gmail.com

#### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ PLANTCONGO COOPERATIVE SA

Société Anonyme  
Au capital de FCFA : 10.000.000  
Siège social: 37, Avenue Benoît LOEMBET Arr. n° 1 E.P.LUMUMBA Centre-ville Pointe-Noire (République du Congo)

Aux termes d'un acte de dépôt de statuts et autres au rang des minutes de Maître Blanche Patricia

MBISSI DÉDÉ-SOMBO, en date du 25 mars 2022, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dénommée «PLANTCONGO COOPERATIVE» dont les caractéristiques suivent:

**Capital:** 10.000.000 F. CFA

**Objet:** La société a pour objet, en tout pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et particulièrement en République du Congo:

- Cultures agricoles; Culture des légumineuses séchées et oléagineux; Préparation de produits agricoles destinés à la vente; culture de canne à sucre, culture de plantes textiles;
- Autres cultures temporaires et permanentes;
- Préparation et traitement des semences en vue de leur multiplication;
- Activités de terrassement, drainage et autres préparatifs de sites de construction (y compris les activités de préparation des terres associées aux activités minières et le drainage des terres agricoles et forestières);
- Toutes prestations de services dans les domaines agricoles tant sur les installations que sur le processus agricole;
- Etude impacts environnementaux;

- Exportation et importation des produits agricoles.

Et, généralement, toutes opérations industrielles commerciales, civiles ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Durée:** 99 ans.

Président du conseil d'Administration: Monsieur SIMOES DE MELO Victor Hugo, Directeur Général: Monsieur GOMES Lucien Serge

**Commissaire Aux Comptes:** Expert Comptable AGUINGO Guy Patrice

Statuts enregistrés au Bureau de LOAN-DJILI, folio 052/4 du 15 mars 2022, sous le n°0246

Numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2022-B-00603.

RCCM N° CG -PNR-01-2022-B14-00010.

*Pour insertion,*

**Maître Blanche Patricia MBISSI  
DÉDÉ-SOMBO**

#### MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.  
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244  
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

#### CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE DE KINSOUNDI

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA  
Siège Social: 9, avenue de l'Abattoir, Kinsoundi, Makélékélé  
RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00150  
RÉPUBLIQUE DU CONGO.

#### LA CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ AVEC LES AYANTS-DROIT DE L'ASSOCIÉ DÉCÉDÉ, LA TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES DE L'ASSOCIÉ DÉCÉDÉ, LA CONSTATATION DE LA NOUVELLE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL, L'AMENDEMENT DES STATUTS ET LES POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal des décisions collectives extraordinaires de la société dénommée: «CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE DE KINSOUNDI», en date à Brazzaville du 30 mars 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 05 avril 2022, sous Folio 062/4, numéro 1687, trois résolutions ont été adoptées:

1-Suite au décès de Monsieur BANTSIMBA Raphaël, survenu en date à Brazzaville du 09 juin 2021, les associés ont décidé de la continuation de la société avec ses ayants-droit;

2-Eu égard à ce qui précède, l'assemblée décide de transmettre les CINQUANTE (50) parts sociales détenues par Monsieur BANTSIMBA Raphaël à ses ayants-droit, représentés par Mademoiselle BANTSIMBA Victoria Raphaéliévna;

3-Relativement à cette transmission des parts, l'assemblée constate la nouvelle répartition du capital social qui se présente comme suit: Monsieur BANDZOUZI Philippe,

à raison de 50% et les ayants-droit de feu BANTSIMBA Raphaël, représentés par Mademoiselle BANTSIMBA Victoria Raphaéliévna, à raison de 50%;

4-L'amendement des statuts de la société a été décidé afin de se conformer aux changements intervenus. Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 avril 2022 sous le numéro CG-BZV-01-2022-D-00152.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 07 avril 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00150.

*Fait à Brazzaville, le 08 avril 2022.*

*Pour avis,*  
**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,**  
Notaire.

MARCHE INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT AU TOGO (MIATO) 2022

## La Congolaise Shady Kaya décroche le Prix Jeune entrepreneur

Reportée l'année dernière pour cause de pandémie de COVID-19, la deuxième édition du Marché international de l'artisanat du Togo (MIATO) a eu lieu du 23 mars au 3 avril 2022, à Lomé, la capitale. Elle était placée sous le thème: «Entreprises artisanales et compétitivité».

Expositions, ventes, sessions de formations et de réseautage, concours et activités ludiques étaient au programme de cette édition. La cérémonie d'ouverture était placée sous le patronage du Premier ministre togolais, Victoire Tomegah Dogbé. Elle s'est déroulée en présence de la ministre congolaise des Petites

C'est cette dernière qui a crevé l'écran, en remportant le Prix Jeune entrepreneur. «C'est plus de 80% de notre population que nous allons impulser pour la relance économique de l'Afrique et de notre pays. Le Marché international de l'artisanat au Togo occupe une place importante au sein des activités qu'organise le



Jacqueline Lydia Mikolo et Victoire Tomegah Dogbé, pendant la visite des stands.



La lauréate avec son trophée.



Les artisans congolais ont valablement défendu les couleurs de leur pays en 2019, cet événement avait permis l'accès des riches productions artisanales sur la scène internationale. Lors de la première édition, mobilisé environ 150 000 participants.

Véran Carrhol YANGA



La délégation congolaise

et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo. Elle conduisait une délégation composée, entre autres, de la directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA), Mme Emma Mireille Opa Elion, et de quatre artisans. Pendant douze jours, l'esplanade du Palais des congrès, qui a abrité l'acte 2 du Marché international de l'artisanat du Togo, a donc servi de cadre de promotion et de valorisation des produits artisanaux du Togo et d'autres pays africains. Au total, plus d'une vingtaine de pays ont été représentés par près de 300 exposants. Les couleurs du Congo ont été valablement défendues par Remy Mongo Etsion (sculpteur sur bois, verre, bronze, peintre, céramiste, de renommée internationale), Francine Itoua Apoyolo (garnisseuse sur cuir et tissus), Séverin Mayebola Boutakanamio (sculpteur sur bois, petit-fils des renommés sculpteurs Konongo et Massengo), et Shady Kaya (menuiserie).

CODEPA qui est notre institution africaine en charge de l'artisanat», a affirmé la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, après la visite des stands. La participation des artisans congolais à la deuxième édition du MIATO marque un moment important dans la mise en œuvre des recommandations prises lors de la récente édition des Assises nationales de l'artisanat au Congo, tenues du 16 au 17 mars dernier, à Brazzaville, plus précisément dans la dimension accompagnement et soutien aux entrepreneurs et porteurs de projets. A signaler que le MIATO est organisé par le ministère délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'artisanat du Togo, en collaboration avec l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM). Il vise à faire la promotion du savoir-faire des artisans togolais et africains, à travers l'exposition des produits, la présentation des services artisanaux, la création d'un cadre d'échanges, améliorer la compétitivité et

KINSHASA

## La maison de Papa Wemba rachetée par l'Etat pour en faire un musée

Figure emblématique de la rumba congolaise, le chanteur Papa Wemba (de son vrai nom Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba) a rendu l'âme le 24 avril 2016 en plein concert à Abidjan, en Côte d'Ivoire. C'était au cours Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA) organisé par Asaflo, l'un des leaders du célèbre groupe ivoirien Magic System. Après sa mort, les héritiers du célèbre chanteur et sa famille élargie avaient cru bon de mettre en vente sa parcelle sise à Ma Campagne, un quartier huppé de Kinshasa. C'était sans compter avec le Président Félix Antoine Tshisekedi.

Au cours de la 35<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 12 juin 2020, à Kinshasa, il avait instruit son ministre de la Culture et des arts de la possibilité de racheter cette maison pour le compte de l'Etat, pour en faire un musée où sera installé un studio d'enregistrement. C'est désormais chose faite. Le domicile de Papa Wemba fait désormais partie du patrimoine de la République démocratique

du Congo. Au cours d'une cérémonie le 7 avril dernier, dans la capitale congolaise, son épouse a remis, officiellement, les clés et le titre de propriété de la maison de son défunt mari à la ministre de la culture, arts et patrimoines, Catherine Kathungu Furaha. La ministre a souligné que l'acquisition faite par l'Etat congolais est l'aboutissement des négociations entreprises par



Papa Wemba devant sa parcelle

la famille du regretté chanteur. Catherine Kathungu Furaha a également félicité le Président Félix Antoine Tshisekedi pour cette initiative et son implication personnelle à sa concrétisation. Elle s'est également réjouie du contexte dans lequel intervient le rachat de cette villa: l'inscription récente de la rumba congolaise au patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO.

Sévérine EGNIMBA

VIENNENT DE PARAÎTRE

## «Présidents et ministres du Congo-Brazzaville (1958-2021)» du Pr. Placide Moudoudou

Cet ouvrage de 337 pages, paru aux éditions Presse universitaire de Brazzaville, en coédition avec UP LINE Editions, a été présenté samedi 26 mars 2022, à Brazzaville aux enseignants et étudiants de l'Université Marien Ngouabi, sous la modération M. Chantelvy Ndinga Banda, Docteur en droit public.

Tout a-t-il été dit sur les présidents et ministres du Congo-Brazzaville au cours de cette période? De nombreuses zones d'ombres subsistent, estime l'auteur qui les éclaire en juriste, en explorant toutes les sources disponibles voire inédites à ce jour et en faisant parler les acteurs eux-mêmes. Le Pr. Placide Moudoudou restitue dans leurs ambivalences parfois les plus troublantes les facettes complexes des personnalités politiques trop souvent perçues de manière univoque, à travers



La page de couverture du livre

les témoignages simples des témoins oculaires. Les participants, remuant le fond historique de cette période par un jeu de questions-réponses, ont découvert une histoire politique pleine de rebondissements, notamment à propos du groupe de Mpila et celui de saint-cyriens qui réfléchissaient, chacun de son côté, sur les problématiques de gouvernance du pays; le Mouvement du 22 février 1972 et celui du 5 février 1979...

La situation des femmes n'est pas laissée de côté dans cet ouvrage. On y découvre que de 1958 à ces jours, 27 femmes seulement ont occupé des postes ministériels. La toute première femme ministre, Emilie Manima, ne l'a été qu'en 1975, sous le président commandant Marien Ngouabi. Cette faible représentativité n'est pas du tout imputable aux dirigeants qui se sont succédé à la tête du pays, selon le Pr. Moudoudou. Ses recherches révèlent que les femmes elles-mêmes ont une partie de responsabilité. «Quand une femme est pressentie pour intégrer une équipe gouvernementale, si elle est mariée, elle demande avant tout l'avis de son mari. Et, nombreux sont les époux qui n'acceptent pas que leur épouse devienne ministre, pour des raisons qui leur sont propres», a-t-il expliqué, avant d'ajouter qu'Emilie Manima a pu être ministre parce qu'elle était célibataire.

Ce livre renseigne par ailleurs sur «l'adaptation de la Constitution à nos réalités». Il n'est pas bon de faire du copier-coller, affirme l'auteur. Mais il faut des «régimes politiques tenant compte de nos réalités». L'ouvrage répond également à de nombreuses préoccupations: qui sont les chefs d'Etat et ministres? Etaient-ils préparés à assumer de telles fonctions? Quelles ont été les contributions et les responsabilités des uns et des autres dans le processus de construction du Congo? Etaient-ils tous animés du souci de bien faire? Avaient-ils les moyens de leurs missions? L'auteur pense qu'on devrait apprécier l'essentiel de leurs actions avec indulgence ou compassion.

Il ressort de ce livre que depuis 1958, ministres et surtout présidents congolais sont la clé de voûte du système politique. Ils sont au centre de tout, décident de tout et ont des missions débordantes: équiper et développer la Nation dans la République, assurer la sécurité des personnes et des biens, éduquer et former les Congolais, consolider l'Etat de droit et la démocratie, etc.

Professeur agrégé de Droit public et enseignant à l'Université Marien Ngouabi, Placide Moudoudou est auteur de plusieurs publications. Entre autres: «Droit administratif congolais», publié 2003; «Droit des institutions administratives congolaises», en 2004; «La Constitution en Afrique (en 2 volumes)», en 2012; «Les grands arrêts de la jurisprudence administrative du Congo-Brazzaville», en 2017. Il est depuis 2018 juge à la Cour constitutionnelle.

Viclaire MALONGA

## «L'histoire au présent (2005 - 2020)» de Claude Richard M'Bissa

L'intitulé: «L'histoire au présent» pourrait surprendre. C'est une démarche qui consiste en une revue des tribunes publiées ponctuellement par l'auteur dans le journal La Semaine Africaine de 2005 à 2020. Pourquoi avoir choisi d'écrire en début 2005 ?

A propos de la gouvernance politique du Congo, l'année 2004 constitue une réelle rupture par rapport à l'unanimité de la Transition dite flexible de 1997 à 2002, suivie de l'élection présidentielle de mars 2002.

L'année suivante, 2005, apparaît comme l'amorce d'un surprenant passage à l'acte, avec des prises de parole publique véhémentes et des remises en cause en profondeur par des acteurs politiques majeurs et, par conséquent, de fortes contestations internes et externes au régime politique en place.

Des problématiques importantes ont retenu l'attention de l'auteur et ont nourri des réflexions approfondies au fur et à mesure du déroulement des faits, aussi bien dans le champ de la gouvernance politique globale que celui de la sempiternelle problématique des partis politiques, singulièrement le Parti congolais du travail (P.C.T), dans le domaine de la lancinante question électorale et celui de divers problèmes sociaux.

Né à Omboye (Kellé), au Congo, Claude-Richard M'BISSA est licencié en sociologie (Université de Caen), diplômé de l'I.E.P. de Paris et en science politique de l'université de Paris I (Sorbonne).

Le livre est disponible à la librairie Les Manguiers du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, au prix de 28 euros (18.000 F. CFA).



La couverture du livre

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ELITE LIGUE 1

## Diabes-Noirs-Etoile du Congo, un derby qui n'envoûte plus !

Brazzaville a eu le week-end dernier son plus grand derby à l'occasion de la 19e journée : Diabes-Noirs-Etoile du Congo. Les deux clubs phares de la capitale se sont affrontés samedi 9 avril dernier dans une relative indifférence. Il y avait moins de 5000 spectateurs dans les gradins.

«A une certaine époque, ce derby était déjà ouvert à 12h. Et une ou deux semaines avant, il y avait de l'ambiance. Et même pendant la semaine qui suivait», s'est désolé un supporter. Il n'empêche. Bon an mal an, un mystère entoure toujours ce match. C'est cela qui a décidé samedi les derniers inconditionnels, eux qui n'aiment rien se faire raconter. Suspense ! On l'avait envisagé long. Il n'a finalement duré que l'espace d'une demi-heure, au bout duquel Hardy Binguila a procuré son but aux Diabes-Noirs : aboutissement heureux d'un centre en retrait venu de la droite. C'est d'un spectaculaire coup de tête en extension qu'il a cloué le portier stellien et fait exploser les gradins diabolins (1-0, 30e minute).

Contre ces Stelliens on ne peut plus hésiter, timorés, les Diabes-Noirs ont saisi leur chance. Toutefois, c'est en début de seconde mi-temps, après plusieurs autres tentatives infructueuses, qu'ils ont définitivement déstabilisé l'Etoile du Congo qui semblait pourtant retrouver un second souffle avec l'entrée en cours de jeu



Etoile du Congo-Diabes-Noirs: un duel pour la conquête du ballon

de Césair Gandzé. C'était dix minutes à peine après la reprise quand, ayant hérité du ballon parti du côté droit, Gaudrand Nguonimba le domptait, avant de le confier dans les filets de son ancienne équipe, d'une frappe croisée du pied gauche : 2-0 (55e).

Pour l'Etoile du Congo, l'espoir de rattraper leurs adversaires s'évanouissait avec ce deuxième but adverse. Et c'est sur ce score que l'arbitre international Nkounkou Messie a renvoyé les deux protagonistes aux vestiaires.

Auparavant, le public a eu droit à une surprise. Et elle est de taille. Le CARA a été taillé en pièces par les militaires d'Inter Club : 0-3, dont un doublé de Japhet Mankou (5e et 25e) et un but de Mambouli (23e) !

Le public aiglon attendait tout, sauf cette gifle et cette «humiliation». Il n'en a pas cru ses

yeux à tel point qu'ils ont failli sortir de leurs orbites, et n'a cessé de se poser un tas de questions. D'aucuns affirment finalement que l'aigle a du plomb dans l'aile.

Derby à Brazzaville, derby aussi à Pointe-Noire le même samedi, entre V.Club-Mokanda-AS Cheminots, les deux plus vieux clubs de la capitale économique. Qui a finalement souri aux hommes du rail : ils l'ont emporté par la plus petite des marges (1-0). Une victoire qui leur permet de souffler...

Il n'en va malheureusement pas ainsi pour Nico-Nicoyé de Pointe-Noire, la lanterne rouge, défait à domicile par JST (0-1). Les dernières rencontres de la 19e journée ont eu lieu dimanche 10 avril. A Brazzaville, si Patronage Sainte-Anne a freiné le leader en lui imposant un match nul sans but (0-0), la journée a été ponctuée par

la victoire du FC Kondzo aux dépens de BNG (3-1). A Pointe-Noire, le match FC Nathalys-AS Otohô (0-1) a été plus disputé. Le suspense a duré une éternité, l'unique but la partie n'ayant salué le marquoir qu'à la 87e minute : un coup de tête victorieux du défenseur Mouandza-Mapata.

Jean ZENGABIO

Classement officiel : 1.AC Léopards (40 points, 18 matchs). 2.AS Otohô (35 points, 16 matchs). 3.Diabes-Noirs (34 matchs, 18 matchs). 4.CARA (30 points). 5.JST (30 points). 6.Inter Club (27 points). 7.FC Kondzo (26 points). 8.V.Club-Mokanda (25 points). 9.Etoile du Congo (25 points). 10.AS Cheminots (19 points). 11.FC Nathalys (19 points). 12.AS BNG (15 points). 13.Patronage Sainte-Anne (13 points). 14.Nico-Nicoyé (11 points)

JEAN-MICHEL MBONO REpond  
A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

\**Quel est votre avis sur la nationalité de l'entraîneur d'une équipe nationale en Afrique?*

\*\*J.M. Mbono: C'est un faux débat. L'équipe nationale a besoin de bons encadreurs. Entraîneur noir, blanc, rouge, peu importe. Il faut quelqu'un de professionnel. Et je pense qu'en Afrique on peut trouver ces personnes-là. Pas mal d'entraîneurs africains ont prouvé qu'ils peuvent tenir l'équipe nationale souvent mieux que les entraîneurs étrangers.



En Afrique, malheureusement, ce n'est pas souvent le cas, et ici la directive n'est pas la même quand il s'agit des seniors de l'Equipe nationale où l'on est toujours partagé entre le nom de l'étranger et celui d'un national.

\**Que pensez-vous des générations des jeunes sacrifiés?*

\*\*J.M. Mbono: On forme trop vite les jeunes joueurs. Ils arrivent en élite alors qu'ils n'ont pas encore tous les acquis. Dès qu'un club s'aperçoit qu'il possède un jeune espoir, au lieu de le laisser acquérir les bases et se muscler dans les compétitions des jeunes, ils le balance à l'élite. Et ils se brûlent. A un moment où à un autre, ils feront des erreurs qui coûteront très chères. Et ce sera terrible, car ils ne seront pas encore mûrs. A titre d'exemple : à l'école, un gamin surdoué, on ne le sort pas avant qu'il ait ses diplômes. Actuellement, nous constatons les générations spontanées de joueurs qui s'accaparent de la sélection "seniors" sans avoir joué en équipes inférieures. C'est dommage !

(A suivre)

BASKET-BALL A BRAZZAVILLE

## Très belle opération d'Etoile du Congo

Les championnats départementaux poursuivent leur bonhomme de chemin. Ils en étaient à la troisième journée le week-end dernier. Et l'Etoile du Congo est parmi les équipes ayant réalisé une belle opération. En effet, les "Vert et jaune" de la balle orange sont venus à bout des Diabes-Noirs BB en seniors hommes.

La balle au panier a invité l'Etoile du Congo et les Diabes-Noirs sur le plancher du gymnase Etienne Mongha, à Ouenzé. C'était le clou de cette journée là-bas. L'issue de la partie ne s'est dessinée que dans les derniers instants du match, alors que l'Etoile du Congo avait pris une avance dérisoire au premier quart temps (20-12). Les Diabes-Noirs ont juré de la grignoter à partir du deuxième quart temps (39-37). Mais l'Etoile du Congo a repris six points d'avance au terme du troisième quart temps (51-45). Les Diabes-Noirs ont à nouveau opéré une remontée sensationnelle dans le dernier acte, notamment sur les cinq dernières minutes. Ainsi les deux formations se sont retrouvées à égalité au moins trois fois. Le suspense a persisté pendant quelques minutes ; l'équilibre des forces aussi : «Tu me marques un panier, je te marque un panier ; tu bénéficies d'un lancer-franc, je bénéficie d'un lancer-franc». Finalement, au bout de cette indécision, l'Etoile du Congo a repris un avantage de six



Avenir du rail a surclassé Patronage au Gymnase Maxime Mantsima

points qu'elle n'a plus perdu : 77-71. La même salle avait abrité auparavant trois autres matches. Le public a assisté d'abord à une victoire régulière d'Avenir du rail aux dépens de Patronage Sainte-Anne. Qu'on en juge donc par le score : 73-28 ! Ensuite à celle du CARA face à RBC (79-44). Enfin, Liber BC a épinglé son premier succès, en l'emportant face à l'AS Thomas (69-65).

A l'autre bout de la ville, précisément au gymnase Maxime Mantsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, Ombre céleste a pu-

rsuivi son apprentissage dans la douleur en encaissant un score à trois chiffres face au RCO (27-149). L'empoignade entre Inter Club et BCM a tourné en faveur des militaires (65-47). Enfin, AS La Grandeur a terminé sur une note gaie en s'imposant 92 à 67 face à Anges-Noirs BC.

Deux résultats dans la version féminine seniors à signaler : Etoile du Congo-Inter Club II (50-41) et Inter Club I-Brazza Basket (59-28).

G.-S.M.

FOOTBALL

## Revoilà aussi le championnat de Ligue 2 !

La saison 2021-2022 de la Ligue 2 a été lancée le 6 avril dernier. Une nouvelle année chargée d'espoir, mais aussi de défis et de crainte pour les 18 clubs de la zone A et Charles Otendet, président de la Ligue nationale de football, organe de la Fédération congolaise de football (FECOFoot) chargée des compétitions. Dix-huit équipes se sont lancées à l'assaut des places donnant accès à la Ligue 1 ! Ce sont : Aigle Sport, Ajax de Ouenzé, AS Elbo, AS Flamengo, AS Jeunesse sportive de Poto-Poto, AS JUK, AS Penarol, AS Vegas, Etoile de Talas, FC Racine, Maracana AC, OCB, Racing club de Brazzaville, RCO, Real Impact, Red Star, Saint-Michel de Ouenzé et USM.

Au regard du nombre d'équipes, on parlerait d'un championnat-éléphant. Mais, rien de nouveau sous le firmament ; il en a toujours été ainsi. Même si, au plan technique, les spécialistes parient fort que cela n'aide pas vraiment à élever le niveau de la compétition, les équipes se sont jetées dans la bataille, chacune avec ses armes. L'inter-saison a permis à chaque formation d'étoffer son effectif. Mais là, les équipes ayant plus de moyens financiers ont fait le



La formation de l'AS JUK

malheur de celles qui n'en ont pas suffisamment. Naturellement, la Ligue nationale de football souhaite un grand championnat où seul le mérite compterait pour permettre à une équipe de se hisser au sommet. Le président Charles Otendet y croit dur comme fer. Les dirigeants des équipes ne le pensent pas autrement. Voilà pourquoi ils ont travaillé d'arrache-pied pour ne pas rater le départ.

Mais le projet secret de Charles Otendet serait que les équipes soient soutenues financièrement par des sponsors. Il en a appelé à leur intervention. C'est un refrain, mais à l'entendre personne ne semble lui prêter attention. Or le football d'élite

ne tolère ni indigence qualitative, ni indigence financière, encore moins la médiocrité.

Le championnat bat son plein. Quel bilan au sortir de la première journée ? Les matches sont très âpres. Les puristes attendent le beau jeu. Ils espèrent que le jeu dur ne sera pas roi. Que les arbitres arriveront à contrôler les excès des joueurs.

G.-S.M.

Les premiers résultats: Flamengo-AS Elbo (2-1), AS Penarol-FC Racine (0-0), JSP-RCO (2-0), USM-Ajax de Ouenzé (2-1), Etoile de Talas-Red Star (2-0), Maracana-Real Impact (6-1), RCB-SMO (2-1), Aigle Sport-AS JUK (2-0).

## REUNION DE LA CONFEJES A DAKAR

## Pour une meilleure prise en charge des sportifs

Des actions concrètes en faveur des jeunes et des sportifs: tels sont les résultats de la 15<sup>e</sup> réunion du bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES) tenue en virtuel à Dakar, sous la présidence du ministre congolais Hugues Ngouelondélé. En sa qualité de premier vice-président en exercice du bureau, il s'est exprimé sur l'avenir de l'institution avec un degré d'optimisme.



Hugues Ngouelondélé

Le programme général du bureau de la CONFEJES a été une fois encore très respecté avec la tenue, le 1<sup>er</sup> avril dernier, de la réunion ministérielle. Après celle des experts la veille. Ayant effectué le déplacement de la capitale sénégalaise pour présider les travaux à partir du siège de la CONFEJES, le ministre congolais en charge de la Jeunesse et des sports Hugues Ngouelondélé, a encouragé le secrétariat général de l'institution à poursuivre le renforcement des actions de promotion économique des jeunes, la préparation ainsi que la participation des sportifs des pays membres aux événements à venir, notamment les 9<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie de Kinshasa (2023), les Jeux Olympiques

d'été de Paris (2024) et les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar (2026). Au vu de leur importance, il a déclaré dans son mot de clôture des travaux, qu'il «faudra aborder ces importantes échéances avec une offre de formation et d'entraînement de qualité, dédiée aux officiels techniques et aux sportifs de notre espace commun, afin d'obtenir plus de champions et gagner un maximum de médailles francophones».

En matière de promotion de l'entrepreneuriat, le ministre congolais a indiqué qu'elle «continuera de bénéficier d'une attention particulière, grâce aux réformes envisagées par le secrétariat général par la consolidation

des projets des jeunes, le changement de leur échelle de production et un suivi dans la durée.»

Sur le plan des institutions, le secrétariat général a parachevé en 2021 le processus de relecture des textes fondamentaux, ce qui lui a valu les félicitations du premier vice-président Hugues Ngouelondélé.

La réunion de Dakar a aussi rappelé à leur engagement les Etats et Gouvernements membres sans exception, concernant «la régularisation» des «arriérés de cotisations statutaires et le renforcement des contributions au financement de la programmation».

G-S.M.

## Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI

DÉDÉ- SOMBO, Notaire à la Résidence de Pointe-Noire 03, Avenue Fayette TCHITEMBO  
Immeuble Société CHRYSTAL Services, en diagonale de Caffé Torino 1er étage, B.P.:469  
Tél. : 05.031.39.32/06.885.49.40  
Email: mbissi.notaires@gmail.com

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE GLOBAL PETROLEUM CONGO

Société à Responsabilité Limitée Au capital de F. CFA: 1.000.000  
Siège social: 37, Avenue Benoît LOEMBET, Arr. n° 1 E.P.LUMUMBA Centre-ville  
Pointe-Noire (République du Congo)

Aux termes d'un acte de dépôt de statuts au rang des minutes de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ- SOMBO, en date du 25 février 2022, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée «GLOBAL PETROLEUM CONGO» en sigle «G.P.C.SARL» dont les caractéristiques suivent :

**Capital:** 1.000.000 F. CFA

**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo qu'à l'étranger : Transformation de matériels pétroliers et parapétroliers, recyclage des déchets pétroliers, traitement et gestion des déchets pétroliers, exportation de matériels pétroliers neufs et usagers (tubing câbles), prestation de services Off/Shore et On/Shore.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

**Durée:** 99 ans

**Gérant:** Monsieur SA'IOES DE MELO Victor Hugo,

Statuts enregistrés au Bureau d'enregistrement domaines et timbre de LOANDJILI folio 052/2 du 15 mars 2022 sous le n°0244

Numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01 -2022-B-00612

RCCM N° CG-PNR 01-2022 -B12-00059

Pour insertion,

**Maître Blanche Patricia DEDE-SOMBO**

## MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

## DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA

## BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès

### ANNONCE LEGALE N°001/2022/OUESSO INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisitions | Références cadastrales                                        | Quartiers                                          | Arrondissements               | Requérants                                  |
|------------|--------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------|
| 01         | 2717 du 14/01/2022 | Section B, bloc 23 ; Pile 6 ; Sup.:415 m <sup>2</sup>         | Quartier Sans Fil                                  | Arrondissement n°2 Nbindjo    | ISSOKO IKONGA Jean Preval Ndessa            |
| 02         | 2716 du 14/01/2022 | Section A, bloc / ; Pile 1 ; Sup.: 4.000 m <sup>2</sup>       | Village Mbalouma. Zone Peke (R.N. n°2)             | Sous-Pref. de MOKEKO          | La Société La FOURMI                        |
| 03         | 2679 du 20/07/2021 | Section A, bloc 22 ; Pile 3 ; Sup.: 400,00 m <sup>2</sup>     | Zone Lycée d'Excellence                            | Sous-Pref. de MOKEKO          | MASSAMBA Piersyna Belvin                    |
| 04         | 2715 du 12/01/2022 | Section I, bloc 11 ; Pile 12 ; Sup.: 414,00 m <sup>2</sup>    | Quartier Mindongo (Route de Maboko)                | Arrondissement n°1 Nzalangoye | Enfants MASSAMBA Piersyna Belvin            |
| 05         | 2729 du 07/02/2022 | Section H, bloc 63 ; Pile 23 ; Sup.: 840,00 m <sup>2</sup>    | Quartier Mindongo (Zone Lycée Guembela)            | Arrondissement n°1 Nzalangoye | NGALA Anne Marie                            |
| 06         | 2706 du 23/11/2021 | Section C, bloc 1009 ; Pile 871 ; Sup.: 400,00 m <sup>2</sup> | Quartier Birham-kiem (Zone Hopital Gén.)           | Arrondissement n°2 Nbindjo    | MPICKA Patrick                              |
| 07         | 2718 du 25/01/2022 | Section C, bloc / ; Pile 6 ; Sup.: 574,00 m <sup>2</sup>      | Quartier Birham-kiem (Zone Stade de Ouesso.)       | Arrondissement n°2 Nbindjo    | ADOUKI Xavier                               |
| 08         | 2702 du 09/11/2021 | Section /, bloc / ; Pile 4 ; Sup.: 1161,00 m <sup>2</sup>     | Quartier Scierie (Av. Donatien BIO)                | Communauté Urbaine de Souanké | MOHAMMED Ndicho                             |
| 09         | 2678 du 20/07/2021 | Section B, bloc 23 bis ; Pile 3 ; Sup.: 400,00 m <sup>2</sup> | Quartier Birham-kiem (Zone Ouesso village.)        | Arrondissement n°2 Nbindjo    | OKO Guy Jean Berly                          |
| 10         | 2667 du 28/05/2021 | Section D, bloc 23 ; Pile 143 ; Sup.:400,00 m <sup>2</sup>    | Quartier Ngongo (Zone Stade de Ouesso.)            | Arrondissement n°2 Nbindjo    | La Société HELIOS TOWERS CONGO              |
| 11         | 2719 du 27/01/2022 | Section F, bloc / ; Piles 5-6 ; Sup.: 800,00 m <sup>2</sup>   | Quartier Bondjokou (Zone CSI)                      | Commune Pokola                | TSATCHOUANG BOWOU Jules                     |
| 12         | 2727 du 02/02/2022 | Section B, bloc / ; Pile 5 ; Sup.: 400,00 m <sup>2</sup>      | Centre ville (Quartier Birham-kiem, la Présidence) | Arrondissement n°2 Nbindjo    | MALONGA BOUMAKANI Béatrice Fanny            |
| 13         | 2721 du 27/01/2022 | Section F, bloc / ; Pile 10 ; Sup.:408,94 m <sup>2</sup>      | Quartier Bondjokou .                               | Commune Pokola                | TSATCHOUANG BOWOU Jules                     |
| 15         | 2720 du 27/01/2022 | Section F, bloc / ; Piles 7-8 ; Sup.: 800,00 m <sup>2</sup>   | Quartier Bondjokou (Zone CSI)                      | Commune Pokola                | TSATCHOUANG BOWOU Jules                     |
| 16         | 2728 du 02/02/2022 | Section A, bloc 50 ; Pile 5 ; Sup.: 400,00 m <sup>2</sup>     | Village Mbalouma. Zone Peke                        | Sous-Pref. de MOKEKO          | Observatoire Congolais de Droits de l'Homme |
| 17         | 2733 du 16/02/2022 | Section E, bloc 71 ; Pile 7 ; Sup.: 506,00 m <sup>2</sup>     | Quartier Ngongo (Avenue Bakouele.)                 | Arrondissement n°2 Nbindjo    | MOPIANE ASSELAM André                       |
| 18         | 2735 du 24/02/2022 | Section F, bloc 67 ; Pile 16 ; Sup.: 837,00 m <sup>2</sup>    | Quartier Mometa (Zone de l'Aéroport)               | Arrondissement n°1 Nzalangoye | MANN née MOMBONGO Emmanie                   |
| 19         | 2725 du 28/01/2022 | Section F, bloc 67 ; Pile 16 ; Sup.: 837,00 m <sup>2</sup>    | Quartier Chateau d'eau (Av. Maguessa Falanga C.)   | Arrondissement n°1 Nzalangoye | Etat Congolais – ARTF Ouesso                |

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Ouesso, le 31 mars 2022.

Le Chef de Bureau, Alban Pie X OTORO

AIRTEL CONGO

# Des nouvelles offres adaptées aux besoins des Congolais

La société de téléphonie mobile Airtel Congo a présenté officiellement le 24 Mars 2022, ses nouvelles offres adaptées aux besoins de ses abonnés. Lors d'une conférence de presse animée par les responsables de cette société, les détails de cette stratégie ont ainsi été présentés.

Il s'agit des forfaits d'appels sans limite ouverts vers tous les réseaux locaux, des nouveaux bonus à l'activation des forfaits internet 1 et 3 jours; mais également des changements opérés dans le secteur de la monnaie virtuelle par Airtel Money et la formation des jeunes, par la société, pour leur insertion professionnelle.

Les forfaits OKLMXTRA accordent:

- plus de minutes d'appels utilisables à volonté vers tous les réseaux mobiles locaux
- des bénéfices de 125% de bonus à sa clientèle sur toutes les activations de forfaits d'un et 7 jours
- des offres résidentielles illimitées pour les familles

Ces offres montrent la dynamique et la transformation qui s'opèrent actuellement sur le marché. Elles prouvent également la volonté de Airtel Congo d'aller plus loin avec ses abonnés via des services innovants.

Alphile BABOKA, directeur

et aujourd'hui AIRTEL. Il a été à l'origine de plusieurs innovations sur le marché de la téléphonie, par exemple A Airtel Money, la vie en mieux et Masolo à gogo. Des slogans qui ont rythmé la vie des Congolais et ont aidé les jeunes et les moins jeunes à se réaliser. Nous sommes maintenant de retour à 100% pour vous offrir les meilleurs services que nous avons toujours l'habitude de vous offrir. Et, c'est l'objet de notre conférence de presse. Depuis novembre 2021, a-t-il poursuivi, une série de changements s'est opérée sur le marché.

Le nouveau concept No limit veut simplement dire que toutes les barrières sont brisées. Une seule sim suffit pour toute activité...

«Un changement complet des habitudes de nos compatriotes qui, à un moment donné, éprouvaient d'énormes difficultés pour s'appeler. Il n'était pas surprenant de voir des Congolais en dif-



De g. à d.: Alphile Baboka, Mme Nives Ornella Malanda et Lenine Mbiye

soient capables de se vendre dans le monde professionnel... Nous recevons non seulement des candidatures du FONEA mais aussi celles venant de partout. Nous encourageons les jeunes à s'inscrire au niveau du FONEA. Une manière pour nous d'accompagner l'Etat. Le stage dure une année pour donner l'opportunité à d'autres jeunes. De la sorte, nous contribuons à réduire le taux de chômage au niveau du Congo». Les profils de formation sont divers, car Airtel pousse les jeunes à être polyvalents. Lenine MBIYE, directeur général de Airtel Money, a édifié l'assistance sur la transformation qui s'opère avec Airtel Money. «Depuis la fin des années 90, nous avons commencé avec la téléphonie mobile en Afrique et au Congo. Elle a subi une évolution. Dans le monde de la distribution qu'accompagne la téléphonie mobile, qui est le socle même de notre métier, il y a eu également une évolution: nous sommes passés des cartes à gratter au Sap Sap. Tout comme nous sommes passés carrément à la monnaie virtuelle avec Airtel Money. Ce qui s'est opéré essentiellement dans la transformation, c'est qu'il y a quelques mois, en voulant charger son téléphone, on re-



Une vue des journalistes

marketing, présentant les nouvelles offres OKLMXTRA NO LIMIT, en a fait découvrir les avantages. Il a rappelé que la motivation de produire les nouvelles offres est intervenue à la suite de la déclaration du Directeur Général de Airtel, Alain KAHASHA, lors des vœux du nouvel an 2022: «Ba ndeko to zonqui na terrain». Ce propos a été pour tous un leitmotiv. «Nous avons été longtemps absents en effet mais ne dit-on pas que mieux vaut reculer pour mieux sauter? Nous avons décidé de sauter et de sauter très loin, pour nous et pour la population congolaise. Airtel est une marque connue depuis plusieurs années, sous différents noms comme CELTEL, ZEN, WARID

difficulté pour appeler une correspondant qui n'était pas du même réseau. Cela exigeait une dépense en trop. Airtel, à l'écoute des consommateurs et des clients, et plus largement de la population, a décidé d'ouvrir depuis le 24 Novembre 2021, son forfait appel ou internet à prix défiant toute concurrence. Un premier pas!

L'innovation apportée en 2021, c'est qu'avec 100F. CFA, l'abonné bénéficie de six minutes qui lui permettent d'appeler tous les réseaux. Ce temps était divisé en deux, à raison de 50% vers Airtel et 50% vers les autres réseaux. En 2021, le volume internet était gonflé pour permettre à la population de profiter davantage de la qualité des

installations du réseau Airtel. Sans être prétentieux, je peux dire que l'Internet mobile au Congo est égal à Airtel. Notre directeur général à la fin de l'année avait dit qu'en 2022, nous irions encore plus loin. C'est dans cette optique que nous avons lancé une nouvelle étape de facilitation de la vie des Congolais, le 24 Mars dernier. En érigeant à Pointe Noire et à Brazzaville des mini containers aux différents carrefours pour nos clients et en densifiant la présence d'Airtel Money sur le terrain». La directrice des ressources humaines, Mme Nives Ornella MALANDA, mettant l'accent sur la contribution de Airtel au Congo en matière de formation et d'employabilité des jeunes, a dit: «Airtel ce

n'est pas seulement demander aux abonnés et à la population de consommer ses produits, mais, c'est aussi accompagner le pays, l'Etat dans la création des emplois, après l'accompagnement des jeunes dans l'acquisition d'expériences en milieu professionnel. Depuis deux ans, nous avons lancé, avec le Fonds national d'appui à la formation (FONEA), une des structures du ministère de l'Enseignement Technique, le Programme emploi diplômé (PED) pour les jeunes sortant fraîchement des écoles ou ayant terminé leur formation académique, mais qui peinent à s'insérer professionnellement. Ce programme a démarré avec 105 jeunes exactement il y a deux ans.

Depuis son démarrage à Airtel, 160 jeunes ont été formés et répartis dans différents départements de notre entreprise et sur tout le territoire national. Aujourd'hui, nous avons des stagiaires PRF à Impfondo, Ouesso, Oyo, Dolisie et à Nkayi. C'est un programme que nous soutenons énormément. Nous avons pris également la responsabilité de soutenir le FONEA en prenant la part qu'il devait supporter, juste pour cette première phase du lancement. Aujourd'hui, 100 jeunes ont rejoint les équipes de Airtel dans le cadre du PED, pour une formation d'une année. C'est pour nous, une occasion de leur permettre au sortir de l'école d'être en milieu professionnel pour qu'ils

courait au crédit électronique. Actuellement, il faut passer par Airtel Money. Nous avons procédé ainsi pour pallier les plaintes de nos clients, qui voulaient plutôt recevoir de l'argent et non du crédit. Aujourd'hui, toutes les possibilités existent».

Avec Airtel Money, un nouveau système est en train d'être mis en place avec la monnaie virtuelle. Une façon pour Airtel de participer à la bancarisation et de contribuer à l'inclusion financière au Congo d'autant plus que la bancarisation est très faible. Une façon de faire qui cadre avec l'une des missions principales de toutes les entreprises qui sont dans le créneau de la monnaie électronique.